PRESTIGE ET QUALITE CHEZ
Yvan BROUILLETTE bijoutier
Montres Mido
171 Principale Granby

La Voix de l'Est

La météo
ENSOLEILLE
Minimum: 0
Maximum: 20

avec Coke y a d'la Joie!

30e ANNEE – No 3 | GRANBY, JEUDI, LE 7 JANVIER 1965 | SEPT CENTS

Personnalité '64

Mgr Gaston HAINS

Mgr Gaston Hains est choisi la personnalité de l'année

ST-HYACINTHE - Son Excellence, Mgr Gaston Hains, évêque auxiliaire du diocèse de St-Hyacinthe, vient d'être choisi comme personnalité de l'année 1964, par la Fédération des Sociétés St-Jean Baptiste du diocèse.

Un hommage particulier sera rendu à Mgr Gaston Hains, à l'occasion de la traditionnelle réception du Nouvel An de la S.S.J.B. dimanche le 10 janvier, a 5h. p.m.. On procédera a cette occasion, a la bénédiction du nouveau siège social de la Société nationale récemment construit à Douville.

Quelque 200 invités, représentant les autorités religieuses et civiles du diocèse y sont attendues et assisteront au dévoilement officiel d'un tableau commémoratif ou seront inscrits les noms des membres bâtisseurs de la SSJB diocésaine. Ces membres-bâtisseurs sont au nombre de 42 sur un objectif de 50.

Un garçonnet de 3 ans

Il trouve la mort dans une glacière

MONTREAL (PC) — Après avoir vainement cherché son garçonnet de trois ans partout dans la maison, une mère de Ville Jacques-Cartier, dans la banlieue de la métropole, a trouvé son fils sans vie dans une glacière portative.

Selon le récit de la police, le petit Claude Ferguson regardait la télévision hier après-midi, jusqu'à ce que sa mère étonnée de ne plus le voir avec les autres enfants partit à sa recherche. En remarquant dans une chambre la glacière qui était déplacée, Mme Ferguson eut un soupçon.

Il semble qu'en s'amusant le petit Claude ait laissé retomber le couvercle de la glacière, muni d'une serrure se refermant automatiquement.

En route vers l'hôpital de Saint-Lambert, les policiers tentèrent inutilement de ranimer le bambin mais les médecins ne purent que constater le décès.

Une escadre multinationale de torpilleurs anti-sous-marins

OTTAWA (PC)—L'Alliance de l'Atlantique nord créera, le mois prochain, une escadre multinationale de torpilleurs anti-sous-marins à laquelle participera le Canada, apprenait-on mercredi.

L'institution d'une flottille de quatre navires munis de torpilleurs fornis par le Canada, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et les Pays-Bas, sera absolument indépendante de la force de frappe navale et nucléaire de l'O.T.A.N.

On précise que l'escadre constituera strictement une unité antisous-marine.

Le navire canadien qui fera ppartie de l'unité sera le torpilleur "Columbia".

Le "Columbia" partira de Halifax, vendredi, pour une croisière d'entraînement dans les parages de Porto-Rico. Il rentrera à son port d'attache le 24 janvier. En février il repartira pour la Grande-Bretagne où il rejoindra les navires des trois autres pays.

Un autobus heurte un camion: 17 blessés

BROMPTONVILLE (PC) — Dix-sept personnes ont été blessées hier soir dans la collision survenue entre un autobus de la Compagnie de transport provincial et un camion rempli de bois de pulpe, près de Bromptonville, à 80 milles à l'est de Montréal.

Un des blessés, Claude Bélanger, 14 ans, de Les Escoumins, Qué., est le seul dont l'état soit très grave; voyageant dans l'autobus, il souffre d'une fracture du crâne. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Les 16 autres blessés ont été conduits à trois hôpitaux de Sherbrooke; huit ont pu repartir après traitement.

Le chauffeur de l'autobus semble avoir perdu la maîtrise de son volant au moment où il roulait sur une partie glacée de la route. Il était parti de Québec pour se rendre à Sherbrooke.

200 employés en congé forcé

Un incendie cause des dégâts de $100,000 à l'Esmond Mills

Les pompiers de Granby ont mis deux heures à maîtriser un incendie qui s'est déclaré vers 9 h. 49, hier matin, entre le plafond et la toiture de l'un des départements de tissage de l'usine Esmond Mills, à Granby. Une fumée très dense a considérablement ralenti les efforts des hommes du département des incendies de la cité de Granby.

GRANBY - Quelque 200 des 460 employés de l'Esmond Mills Ltd, une industrie opérant à 225, rue St-Charles Sud, à Granby, seront temporairement privés de travail, par suite d'un incendie qui s'est déclaré dans la toiture de l'édifice abritant l'un des départements de tissage de cette usine, vers 9 h. 49, hier matin.

De source bien renseignée, nous avons appris que les pertes matérielles et dommages causés ne dépasseraient pas les $100,000. Fort heureusement, aucun des travailleurs qui s'affairaient autour des métiers n'a subi de blessure ou brûlure. La fumée était dense, mais tous ont pu quitter les lieux assez rapidement pour échapper à la suffocation.

La toiture de cette section de l'usine devra être refaite à neuf, puisque les pompiers ont dû effectuer des tranchées et la percer à plusieurs endroits pour en arriver à maîtriser le feu.

Les 35 pompiers qui se sont présentés sur les lieux ont travaillé pendant plus de deux heures avant d'avoir raison des flammes. Ils étaient dirigés par MM. Raymond Forand et L.-P. Légaré, respectivement directeur et assistant-directeur du service de la police et du département des incendies de la cité de Granby.

On a utilisé deux camions et plusieurs centaines de pieds de boyaux. A peine rendus sur les lieux, les dirigeants du département jugeaient bon de faire venir le camion-échelle, mais l'on ne s'en servit pas.

La lutte a été difficile étant donné la densité de la fumée qui s'échappait de la toiture. Il va sans dire que le vent ne facilitait pas la tâche des pompiers. Le feu courait partout dans l'isolant entre le plafond et la toiture de la bâtisse.

Les pompiers devaient donc braver la fumée pour percer la toiture et ensuite s'attaquer au foyer même de l'incendie.

Vers midi, les sapeurs maîtrisaient la situation. Un peu plus tard, l'un des deux camions qui étaient encore sur les lieux et quelques pompiers rentraient au poste.

Une vingtaine d'hommes sont demeurés sur les lieux jusqu'à 8 heures, hier soir, afin de continuer le travail et d'éteindre complètement le feu. Le département des incendies y a laissé une équipe de quatre hommes, durant toute la soirée, hier, pour surveiller.

Il semble bien que cet incendie, le premier à survenir dans les limites de la cité de Granby depuis le début de l'année 1965, demeurera longtemps gravé dans la mémoire de certains pompiers. La fumée les aurait passablement incommodés comparativement à d'autres importants incendies. A un certain moment, l'eau a gelé dans l'un des petits boyaux qu'ils utilisaient.

L'eau déversée sur la toiture s'est évidemment écoulée à l'intérieur, tombant sur les métiers, ce qui fait qu'hier après-midi, par une porte entrouverte, l'on pouvait voir de petits glaçons accrochés aux différentes pièces des métiers.

L'Esmond Mills Ltd devra, en plus de refaire la toiture de ce département, procéder au nettoyage de l'outillage avant de pouvoir reprendre les opérations.

Cette compagnie qui se spécialise dans la confection de couverture de laines poursuivra quand même ses opérations. Le second département de tissage n'a pas été touché par cet incendie. C'est pourquoi les départements affectés aux opérations subséquentes au tissage pourront continuer de fonctionner.

L'on ne sait pas encore à quel moment les 200 travailleurs qui doivent forcément prendre congé pourront revenir au travail.

Les employés de l'Esmond Mills Ltd, répartis sur trois équipes devaient normalement être en congé, hier. Mais ils étaient au travail, ayant échangé cette journée pour un congé antérieur.

Par neuf détenus

Le débat sur la peine capitale est attendu avec IMPATIENCE

OTTAWA (PC)—Neuf individus détenus en divers pénitenciers attendent avec impatience le débat parlementaire qui se déroulera au cours de l'année et qui représentera pour eux une question de vie ou de mort.

Ils ont été condamnés à la potence pour meurtre. La date de leur exécution s'étalera du 22 janvier au 21 mai. Cinq de ces exécutions doivent avoir lieu à Québec, deux au Nouveau-Brunswick, une en Alberta et une autre en Colombie britannique.

Ces pendaisons seront probablement ajournées par les cours d'appel ou le cabinet fédéral tant que le parlement ne se sera pas prononcé par un vote libre sur l'épineuse et sensationnelle question de l'abolition de la peine capitale.

Tout ce que les observateurs politiques s'aventurent à prédire au sujet du résultat de ce vote aux Communes et au Sénat c'est qu'il sera serré de façon ou d'autre. On affirme que bon nombre de députés sont indécis et consultent leurs commettants.

Les récents sondages de l'opinion publique et de celle des députés eux-mêmes ont révélé un partage à peu près égal des opinions. Parfois les abolitionnistes l'emportent, d'autres fois les partisans de la conservation de la peine ont la majorité.

Sursis

Si l'on s'en rapporte aux milieux officiels, on peut présumer sans crainte de se tromper que personne ne sera exécuté tant que la question n'aura pas été tranchée par le parlement. Le gouvernement annonça, le 3 décembre, que le scrutin sur cette question serait libre, c'est-à-dire qu'elle ne constituera pas une question de parti, et que ce vote serait pris durant les quelques semaines qui suivront la rentrée du parlement, le 16 février.

Il n'y a pas eu de pendaison au Canada depuis plus de deux ans et l'opposition à la corde ne cesse de croître depuis dix ans. Et le premier ministre Pearson et le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, ou le sait, préconisent personnellement la suppression de la peine capitale et il se peut que leur opinion entraîne plusieurs députés et sénateurs indécis, si les chefs prennent part au prochain débat.

Les dix-huit députés du parti néo-démocrate ont, à plusieurs reprises, préconisé l'abolition de ce supplice. Les quatre autres partis sont partagés à ce propos aux Communes.

Voici la liste des neuf condamnés à mort:

Joseph-Philias-Oscar Letourneau, 66 ans, sentencié à Québec, le 11 mai 1962, pour le meurtre de Charles Baillargeon au moyen d'une bombe à la dynamite à la suite d'une querelle.

Jérome Beausoleil, 37 ans, condamné au gibet le 19 octobre 1963.

Léopold Dion, 44 ans, condamné à la potence le 13 décembre 1963, à Québec, pour le meurtre sadique de Pierre Marquis, 11 ans, et accusé du meurtre analogue de trois autres garçons.

Normand Laterreur, 23 ans, condamné le 20 décembre 1963.

Lawrence Haase, 27 ans, sentencié le 6 mars, pour un double homicide. Date de l'exécution, 18 mai.

Ronald Pilon, 33 ans, condamné le 15 mai 1964 à Québec.

Joseph McDonald, 44 ans, sentencié le 10 juin 1964, à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Reginald Colpitts, 19 ans, sentencié le 28 novembre 1964.

Thomas Wolfson, 44 ans, sentencié le 8 décembre 1964, à Edmonton.

M. Gérard LEFEBVRE dont la nomination comme chef du tirage de La Voix de l'Est est annoncée par M. Charles D'Amour, vice-président et gérant général. M. Lefebvre entre en fonction immédiatement. Au service de La Voix de l'Est depuis dix-sept ans, il a été gérant du bureau de notre quotidien à Cowansville pendant plusieurs années.

Explosion d'une bouilloire à ville Jacques-Cartier: un mort et sept blessés

MONTREAL (PC)—Une personne a perdu la vie et sept autres ont été blessées, hier, dans l'explosion d'une bouilloire survenue dans une manufacture de béton à Jacques - Cartier, en banlieue de Montréal.

La victime est M. Georges Simonneau, âgé de 40 ans, responsable de la pièce où se trouvait la bouilloire.

Deux des blessés sont demeurés à l'hôpital de St-Lambert, ville voisine de Jacques-Cartier, avec la rive sud du St-Laurent; l'état d'un de ces deux blessés est grave.

M. Simonneau était seul dans la pièce au moment de l'explosion, dont le bruit fut entendu jusqu'à une distance d'un mille.

Les autres se trouvaient dans la cour, chargeant des briques ou s'occupant à d'autres travaux, à l'usine, propriété de Cal-Sil Products Ltd. Il n'y a pas eu d'incendie.

On ne sait pas quelle a été la cause de l'explosion, qui a détruit un tiers du grand édifice d'aluminium abritant la bouilloire. Cette pièce faisait partie d'une usine pour la "cuisson" des matériaux de construction.

Les clients d'un restaurant situé à plus d'un mille de l'accident ont déclaré que le choc leur avait presque fait perdre l'équilibre. Les débris ont jonché le sol sur une étendue de plusieurs centaines de verges.

M. Terrence O'Rourke, président de Cal-Sil, a déclaré que l'explosion s'était produite "malgré toutes les précautions sécuritaires en vigueur. Ca ne pouvait arriver . . . mais c'est arrivé quand même".

Deux autres édifices de la manufacture ont été ébranlées, mais sans subir de dommages sérieux. Les vitres des fenêtres ont toutefois volé en éclats.

Trois morts à Pointe-du-Lac

POINTE-DU-LAC (PA) — La femme et deux fils du maire de cette ville située près de Trois-Rivières ont été tués hier dans la collision de leur automobile avec un convoi du Pacifique Canadien, à un passage à niveau.

Le maire, M. Philippe Dugré, qui voyageait avec sa famille put s'en tirer avec des ecchymoses.

Les victimes sont Mme Dugré, âgée de 45 ans, et ses fils, Fernand, 18 ans, et Gilles, 16 ans.

Aucun voyageur du train n'a été blessé.

Pointe-du-Lac est à 70 milles à l'est de Montréal.

Le convoi, le "Frontenac", était parti de Montréal pour Québec. Il subit un retard d'environ 50 minutes, avant de reprendre son voyage vers la vieille capitale.

Les représentants du chemin de fer ont déclaré que l'automobile avait apparemment eu une panne sur la voie ferrée.

Sur les dépenses d'automobile

L'impôt exigera des précisions

OTTAWA (PC) — Le ministre du Revenu national, M. E. J. Benson, a fait savoir hier que les contribuables canadiens qui se servent de leur automobile dans l'exercice de leurs affaires et qui réclament des déductions d'impôt sur le revenu à ce titre devront être prêts à fournir à la division de l'impôt un état plus précis et plus réaliste de leurs dépenses.

Le ministre a déclaré que la division doit exercer un meilleur contrôle sur les frais d'automobile qui sont réclamés afin de prévenir les abus et d'assurer aux contribuables des différentes régions un traitement uniforme.

Tout contribuable qui réclame des dépenses d'automobile devra dorénavant fournir une liste détaillée de la distance totale parcourue chaque année, répartie suivant le nombre de milles parcourus aux fins de l'entreprise et aux fins d'agrément.

Un bulletin de renseignements a été publié par la division de l'impôt à l'intention des automobilistes intéressés.

Le contribuable devra annexer à sa demande de déduction une liste détaillée des dépenses réparties comme suit: essence, huile, graissage, réparations, pneus, assurance, permis, frais de location et allocations du coût en capital de même que toute autre dépense réclamée.

Aucune réduction du prix des automobiles

TORONTO (PC)—C'est prendre ses rêves pour la réalité que de croire en la possibilité d'une réduction des prix des voitures par suite des pourparlers en vue d'un accord commercial entre le Canada et les Etats-Unis dans le domaine de l'automobile, a déclaré hier M. Earl K. Brownridge, président de l'association des fabricants de véhicules automobiles.

En fait, a-t-il précisé dans un communiqué, il est plus probable que les prix subiront une hausse dans l'avenir immédiat, quelle que soit par ailleurs la nature de l'accord en ce domaine entre les deux pays.

Il n'écarte néanmoins pas la possibilité d'une réduction à long terme, mais souligne que plusieurs facteurs sont en jeu dont dépendent les avantages que le programme est susceptible d'apporter aux acheteurs canadiens d'automobiles et de camions.

Les pourparlers sur l'accord ont donné lieu à des rumeurs selon lesquelles les prix allaient baisser, mais, de dire M. Brownridge, "c'est là prendre ses rêves pour la réalité, comme le savent bien tous ceux à qui il a été donné de suivre les négociations entre les deux gouvernements".

M. Brownridge croit que les forces inflationnistes qui se font sentir dans les contrats de travail et la hausse possible des prix dans l'industrie sidérurgique pourraient provoquer une hausse parallèle des prix au Canada bien avant que puissent se faire sentir les effets bénéfiques d'un accord.

Aujourd'hui DANS

La Voix de Granby
La Caisse populaire de Granby célébrera ses 25 ans en 1965

La Voix Maskoutaine
Le maire ne néglige rien pour la bonne renommée de la cité.

La Voix DE ST-JEAN ET IBERVILLE
Le Comité des décorations a choisi les vainqueurs.

En page Régionale
L'affaire des distributrices rebondit.

En pages Sportives
Pennington et Verdun visitent les Vics.

EDITORIAL DE

La Voix de l'Est

JEUDI, LE 7 JANVIER 1965

Essor considérable de la construction en 1965

La construction atteindra cette année un niveau sans précédent. Aucune province ne prévoit une diminution des investissements et huit provinces sur dix annoncent une hausse des dépenses à cette fin. On estime que, dans l'ensemble, l'industrie bénéficiera d'un placement global d'environ $9 milliards, comparativement à $8.6 milliards en 1964. L'Association canadienne de la construction est donc très optimiste. Elle craignait tout d'abord que la haüsse de la taxe spéciale de vente, dont le taux est de onze pour cent depuis le premier janvier, et aussi celle des salaires, nuisent à l'essor de l'industrie, mais l'analyse des investissements démontre que le volume de la construction sera encore plus considérable que l'an dernier.

Il n'existe aucune pénurie de matériaux et, dans toute l'industrie, on cherche à moderniser l'outillage en vue d'accomplir les travaux plus rapidement. Quant à la main-d'oeuvre, elle est partout assurée d'un emploi permanent. On manquera même en certains cas d'ouvriers spécialisés. C'est pourquoi, dans toutes les provinces, on intensifie la formation des spécialistes, en multipliant les cours destinés aux apprentis, aux techniciens, aux surveillants et aux ingénieurs. Mais l'apport de l'immigration et l'amélioration des techniques de production devraient aider à obvier à toutes les difficultés.

Devant ce bilan aussi imposant de l'année 1964 et les brillantes perspectives de 1965, on peut certes s'étonner du grand nombre de faillites dans cette industrie. Dans l'opinion de l'association, cependant, l'inexpérience de nouveaux constructeurs et la présentation de soumissions mal calculées en sont les principales causes. La concurrence très vive dans l'industrie les porte à demander des prix trop bas pour les travaux, et il s'ensuit pour eux une perte au lieu d'un gain. Il serait donc opportun pour ces entreprises de reviser leurs méthodes de calcul, de tenir compte des prix et de présenter des soumissions réalistes.

Un fait encourageant: la construction industrielle, commerciale et domiciliaire se partage à peu près également les quelque $9 milliards prévus cette année. Dans ce total, compte aussi pour beaucoup la modernisation des services publics et des institutions gouvernementales.

Notre province se classe encore une fois au premier rang. Ses investissements seront les plus élevés au pays. Ils excéderont d'environ deux milliards et demi de dollars ceux de l'an dernier. Des fonds considérables seront affectés à la voirie, à la construction de ponts et à l'aménagement de nouvelles institutions. On note une augmentation dans tous les secteurs de l'industrie, en raison de l'essor économique dont les effets se font sentir dans tout le Québec.

C'est à Montréal que la construction engagera évidemment le plus de capitaux. De gigantesques immeubles seront érigés en divers endroits de la cité. Les travaux de l'exposition exigeront également des déboursés élevés. Mais l'industrie sera aussi active dans le reste de la province. L'usine General Motors, l'aciérie, le pont des Trois-Rivières, des usines de pâte et papier, les aménagements hydroélectriques et le programme de $300 millions du ministère de l'Education, sont au nombre des grands projets à exécuter. Dans les Cantons de l'Est, d'un autre côté, l'autoroute donne une nouvelle impulsion aux affaires et il ne serait nullement étonnant de voir les investissements croître dans une mesure très appréciable dans les domaines industriel, commercial, domiciliaire et touristique.

Dans l'ensemble, ces perspectives sont certes réjouissantes. Elles le sont d'autant plus que la construction d'usines sera plus considérable que les années précédentes, ce qui indique l'accroissement éventuel des possibilités d'emploi et une situation économique plus stable dans nos centres urbains. Cette industrie sera donc un apport important à la prospérité du pays tout entier et à celle de notre province en particulier. Car le vieux dicton est toujours vrai: "Lorsque la construction va, tout va". Par ses nombreuses ramifications, cette industrie exerce en effet une grande influence sur les affaires en général.

Une excellente décision du conseil municipal de Bedford

La décision du conseil municipal de Bedford de porter à trois ans le mandat du maire et des échevins est excellente. Toutes les administrations municipales du Québec devraient prolonger leur mandat. Un terme de deux ans est insuffisant pour permettre au maire et au conseil de bien remplir leurs obligations envers la population. C'est au moment même où ils ont acquis une certaine expérience des affaires municipales et qu'il leur est possible de donner la pleine mesure de leurs talents qu'il leur faut revenir devant l'électorat et subir une élection. Il en résulte une instabilité pour toute l'administration, puisqu'en maints cas ces administrateurs n'ont pas le temps de mettre leurs projets à exécution et sont remplacés par d'autres qui, deux ans plus tard, subiront le même sort.

Or, en prolongeant leurs mandats à trois et même à quatre ans, il leur serait possible - du moins n'auraient-ils aucune excuse pour ne pas le faire - de songer à la mise en oeuvre de projets à long terme pour assurer l'essor des municipalités. L'administration municipale est aujourd'hui complexe et exige, même dans les petites villes, des représentants publics compétents et dévoués. C'est de leur compréhension des problèmes et de leur détermination à y apporter une solution que dépendent le bien-être des citoyens et le progrès des agglomérations urbaines. Or on ne saurait demander à un conseil en fonction pour deux ans de donner son plein rendement, surtout si les mesures à adopter exigent des études très longues. Aussi serait-il opportun qu'à l'instar de Bedford les municipalités qui ne l'ont pas encore fait prolongent la durée du mandat de leurs administrateurs pour leur permettre d'accomplir une oeuvre durable.

La Voix de l'Est

Journal fondé en 1935

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136 Principale, Granby

Aimé Laurion, Président J. Charles D'Amour, Gérant Général

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est.

Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Par camelot	Par jour $0.07	Samedi $0.10	Semaine $0.45
Par la poste	1 m. $1.50	3 m. $4.00	6 m. $6.00	1 an $10.00
Canada			$6.00	$10.00	$18.00
Etats-Unis			$10.00	$18.00
Autres pays			$12.00	$20.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

BASTION DU MOYEN-AGE-- Cette tour construite au Moyen-Age est la seule qui existe encore dans le mur qui entourait autrefois la capitale de la Lettonie. Ce monument vieux de plusieurs siècles identifie la partie de la ville connue sous le nom de l'ancienne Riga. (Photo PC)

L'opinion des journaux de langue anglaise

Voici un choix d'éditoriaux sur l'actualité traduits de journaux de langue anglaise du Canada.

LE DÉSACCORD BALCER-DIEF

Le Journal, d'Ottawa — Si un parti politique canadien peut à bon droit se prétendre représentatif, ses principes et sa politique doivent être d'envergure nationale et ses représentants doivent provenir de toutes les régions géographiques du Canada et ses partisans devraient inclure des Français et des Anglais, c'est-à-dire tous les Canadiens.

M. John Diefenbaker et M. Léon Balcer se boudent depuis quelque temps et M. Balcer semble songer sérieusement à quitter les rangs du parti conservateur, soit pour former une nouvelle aile, soit pour siéger comme indépendant.

Il est possible que ce désaccord découle d'un conflit de personnalités tout aussi bien que d'une divergence d'opinions politiques. Mais une responsabilité immense commande à l'un et à l'autre d'éviter cette rupture. Ils doivent tous deux réaliser que si la rupture se produit, elle nuira à l'unité nationale au lieu de la renforcer.

M. Balcer, de son côté, doit réaliser que sa propre province n'a rien à gagner, mais au contraire, tout à perdre si le parti conservateur devient un parti exclusivement anglais.

Mais, le fardeau du conflit repose sur les épaules de M. Diefenbaker. Une des principales tâches d'un leader consiste à faire l'unité de son parti, d'en faire un parti véritablement canadien. Sous ce rapport, M. Diefenbaker a échoué. A son avis, la ligne de conduite qu'il a adoptée était sage — mais elle était de nature à semer la division.

Ce que réserve l'avenir pourrait être pire encore. Si le parti se divise en une aile anglaise et une aile française, les deux camps, dans l'espoir de se justifier, tendront vers les extrêmes. M. Diefenbaker pourrait se voir obligé à se faire le porte-parole de ceux qui sont le moins sympathiques aux Canadiens français. Cela aurait pour effet de lui faire perdre l'appui de ceux qui croient dans les compromis. . .Le 22 décembre.

LE SORT DE M. PEARSON

Le Times-Journal, St. Thomas — Quoique bien peu de premiers ministres canadiens aient possédé un si haut degré d'intégrité personnelle ou aient mieux servi leur pays que le premier ministre Pearson, la carrière politique de ce dernier pourrait connaître une fin malheureuse à moins qu'il parvienne à tirer son parti chancelant des eaux tumultueuses dans lesquelles il est plongé.

C'est à contrecoeur que M. Pearson a abandonné sa carrière diplomatique et c'est uniquement à cause de la grande admiration qu'il éprouvait pour M. Louis S. Saint-Laurent qu'il a accepté de quitter la fonction publique pour embrasser la carrière politique. Mais, contrairement à M. Saint-Laurent, qui n'a pas tardé à s'adapter avec aisance à la politique, même s'il a fait une entrée tardive dans la vie publique, M. Pearson, lui, ne semble pas avoir été capable de s'adapter. Mal préparé par la nature aux rigueurs de la vie politique, il demeure un handicapé. Le fait qu'il n'a pas réussi à s'adapter aisément lui a coûté cher de même qu'à son parti sur le plan du prestige.

Si le premier ministre ne peut prendre les grands moyens pour faire un nettoyage dans sa propre maison, il sera réduit en permanence, aux yeux du public, au niveau d'une personne affable mais maladroite et qui n'est pas à sa place. Le Canada ne veut pas et surtout ne peut se permettre pareil leadership.

Et, puisque l'alternative dans la personne de John Diefenbaker, un individu qui a déjà démontré sa complète inhabileté à gouverner, est encore moins alléchante, nous sommes bien obligés d'en venir à la conclusion que les deux hommes rendraient un grand service tant à leur parti qu'à leur pays en offrant leur démission. — Le 22 décembre.

UNE VIEILLE CHICANE

Le News-Chronicle, Port Arthur — Il était depuis longtemps évident que des relations du moins tendues, si non hostiles, existaient entre MM. Balcer et Diefenbaker. Cela remonte à 1956, au moment de la convention qui a élu M. John Diefenbaker à la direction du parti conservateur alors que M. Balcer favorisait les candidatures de MM. Davie Fulton et de Donald Fleming. Lorsque la victoire de M. Diefenbaker a été annoncée, M. Balcer a précipitamment quitté la salle du congrès en signe de protestation, entraînant plusieurs délégués québecois à sa suite.

Si M. Balcer décide de quitter les rangs du parti conservateur, son départ sera plus lourd de conséquences que la perte d'un simple député tory. A tort ou à raison, nombreux sont les Québecois qui considèrent que M. Diefenbaker est franchement hostile aux aspirations du Canada français et sa façon cavalière vis-à-vis de M. Balcer n'est certes pas de nature à modifier cette impression. Si M. Balcer quitte le parti, tout indique qu'il entraînera à sa suite M. Paul Martineau, un ancien ministre conservateur, et quelques autres députés conservateurs du Québec.

Adevenant le cas, cela aura pour effet de détruire les espoirs du parti conservateur au Québec pour de longues années à venir. Le pays se verrait acculé à une pénible situation puisque ni l'un ni l'autre des deux principaux partis politiques ne pourraient prétendre être véritablement nationaux. Dans la conjecture actuelle, les libéraux n'ont pratiquement aucune force dans les Prairies. Qu'un parti soit considéré comme le parti du Québec et l'autre soit qualifié de parti antiquébecois pourrait avoir des conséquences désastreuses pour le Canada au stade actuel de notre évolution nationale. . .Le 23 décembre.

SCISSION CHEZ LES CONSERVATEURS

Free Press, Winnipeg — L'imminence d'une scission au sein du parti conservateur fédéral revêt une signification profonde non seulement pour le parti mais également pour les pays. Advenant que MM. Balcer et Martineau décident de rompre leurs liens avec le groupe fédéral pour siéger aux Communes à titre d'indépendants, d'autre députés québecois suivront certainementleur exemple. Alors, à toute fin pratique, les conservateurs n'auront plus de représentation parlementaire dans la deuxième plus importante province. . .

Un mouvement séparatiste québecois au sein même du parti conservateur serait des plus regrettable. Les conservateurs ne pourront plus prétendre être un parti véritablement national. Aux élections générales de 1963, 95 conservateurs ont été élus. De ce nombre, près de la moitié — 41 — provenaient des trois provinces des Prairies; 27 venaient de l'Ontario, 13 des Maritimes, une demi-douzaine des côtes du Pacifique et de l'extrême Nord et huit du Québec. La défection de la plus grande partie de la représentation québecoise — qui serait certainement suivie par une perte correspondante de l'appui conservateur dans cette province — ferait des conservateurs un parti exclusif aux Prairies avec une poignée de députés des autres régions du Canada anglais.

Ainsi, M. Diefenbaker, qui a reproché à M. Pearson d'avoir divisé le pays avec l'af-

(Suite à la page 14)

Comment déceler le diabète à temps?

HAMBOURG (DaD) - Comme pour de nombreuses maladies graves, les premiers symptômes et les premiers stades du diabète passent souvent inaperçus. Cependant, il est indispensable de diagnostiquer la maladie le plus tôt possible pour pouvoir la traiter à temps et pour que le traitement soit efficace. Aussi depuis un certain temps, les médecins allemands s'emploient-ils pour trouver un moyen qui permettent aux patients eux mêmes de dépister les premiers signes. Le nombre de diabétiques soumis à untraitement médical est actuellement en République fédérale de 600,000. Mais il faut y ajouter quelque 400,000 ou 500,000 qui ne peuvent être soignés parce qu'ils ignorent eux-mêmes qu' ils sont malades.

L'ordre des médecins et les huit grandes associations de médecins d'Allemange de l' Ouest ont lancé une campagne qui devrait être suivie dans tous les pays où l'on enregistre une augmentatio n du diabète. Les médecins remettent à tous leurs patients un papier chimique spécial qui leur permet de contrôler la teneur en sucre des reins. Le médecin, grâce à une réaction colorée du papier, peut constater la teneur en sucre jusqu'à 0,05% Il sera ainsi possible de déceler un grand nombre de cas de diabète inconnus, sinon la totalité. Si le résultat de cette analyse est positive, il ne s'agit pas toujours de diabète. Beaucoup de personne qui consomment de grandes quantités d'hydrates de carbone, rejettent beaucoup de sucre, sans être pour autant diabétiques. On doit alors procéder à des analyses plus approfondies.

AUGMENTATION DU NOMBRE DES DIABETIQUES.

Etant donné que le chiffre des personnes atteintes de diabète a triplé depuis 1930, non seulement en Allemange, mais dans de nombreux pays industrialisés, la décision des médecins allemands se justifie pleinement. De l'avis d'un grand nombre de practiciens, les causes du diabète seraient essentiellement une nourriture trop riche et un manque d'exercice physique. Comme le constate, le "bulletin des médecins allemands", le diabète est une des maladies les plus fréquentes, avec le cancer, la tuberculose et les affections du coeur et de la circulation.

Les instituteurs ruraux sont payés

Le cas des instituteurs de quelque vingt commissions scolaires rurales qui n'avaient pas touché leur salaire depuis deux mois et demi ou moins, a été réglé avant Noel, a annoncé aujourd'hui le ministre de l'Education, monsieur Paul Gérin Lajoie.

Cette déclaration fait suite à celle que faisait monsieur Léopold Garant, président de la Corporation des instituteurs catholiques en fin de semaine dernière, à l'issue d'une réunion du conseil général de la CIC.

Le ministre de l'Education a d'abord tenu à souligner qu'aucun de ces cas ne lui avait été signalé précédemment. Ils ont été réglés au fur et à mesure qu'ils lui ont été soumis.-

Le 11 décembre, une première lettre de monsieur Garant à la Direction générale du financement apprenait au ministère que sept commissions scolaires n'avaient pas payé leurs professeurs depuis quelques semaines. Un fonctionnaire du ministère a été chargé de communiquer avec les secrétaires-trésoriers de ces commissions scolaires. Les montants dus ont pu être empruntés dans les banques. Dans la semaine du 14 décembre, ces sept cas avaient été réglés.

Le 16 décembre, une deuxième lettre de monsieur Garant mentionnait onze autres cas et le 18 décembre, une autre en mentionnait quatre. Les mêmes démarches ont alors été entreprises auprès de ces commissions scolaires et le 23 décembre, tous les professeurs de ces commissions scolaires avaient été payés, sauf ceux de trois commissions scolaires avec qui les démarches se poursuivaient activement.

Certains journaux ont publié des articles à l'effet que des professeurs n'avaient pas été payés depuis quatre mois. Monsieur Gérin-Lajoie a reppelé à ce sujet que, dans les cas soumis à son ministère, les salaires dus variaient entre deux semaines et deux mois et demi. Les professeurs concernés, moins de deux cents, étaient, pour la plupart, à l'emploi de commissions scolaires rurales très éloignées des grands centres.

SOYONS FIERS CANADIENS

Soyez le premier à posséder le nouveau drapeau du Canada.

Le nouvel emblème officiel avec ses couleurs originales sur les deux côtés. Fait de soie-nylon. Grandeur 8" x 12", avec double couture sur les quatre côtés et muni d'un manchon permettant de le fixer à toute antenne de voiture ou à une hampe de drapeau. Peut être fixer sur le mur, dans une fenêtre ou autre surface.

postez $1.00

En argent, chèque ou mandat-poste. Prix spéciaux pour commande en quantité.

CANADA FLAG CO.
431 Yonge St., Toronto.

ATTENDEZ

Au 14 Janvier

14 JOURS de VENTE

TOM INC.

GailuRon

à votre table

Le bon pain de chez nous qu'on déguste avec joie. Les gâteaux délicieux et affriolants avec lesquels c'est un plaisir de se sucrer le bec.

Essayez-les vite !
ILS SONT FORM - M - M - IDABLES !

BOULANGERIE RACINE LTEE

à votre service depuis 1911

209 York Granby 372-3383

"Les boulangers progressifs du Québec Inc."

EN ONDES
CHEF
SEIZE HEURES PAR JOUR
1000 Watts
La Voix de l'Est
1450 Kcs

La Voix de Granby

C'est bon à se lécher les doigts
OUVERT De 11h. a.m. à 1h. p.m. Lundi fermé
37 8-3948
LIVRAISON 50¢
Mon colonel
Kentucky Fried Chicken
POULET FRIT A LA KENTUCKY

JEUDI, LE 7 JANVIER 1965

A Granby

Décès tragique d'un adolescent de 16 ans

GRANBY -- Une mort subite qu'on peut appeler accidentelle vient de plonger dans le deuil une famille bien connue de notre ville.

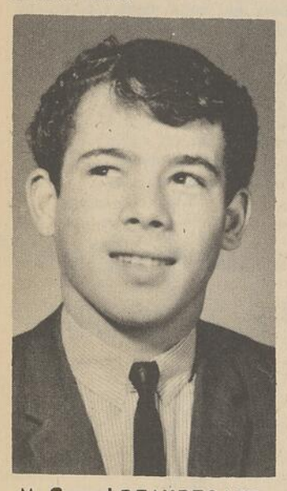

M. Conrad BEAUREGARD

Mardi soir, le jeune Conrad Beauregard, 16 ans, fils de M. et de Mme Bertrand Beauregard, du 191, rue Court, jouait au hockey avec des amis de son âge, à l'aréna. Il se sentit soudainement pris de douleur. Subséquemment, il tomba dans un profond coma et décédait hier matin, à la résidence de ses parents. Il y a deux semaines, au cours d'une autre partie de hockey, l'adolescent était frappé à la tempe par une rondelle égarée. Les médecins croient qu'il a pu mourir des suites d'un caillot de sang au cerveau, bien qu'il se soit cru en parfaite santé au cours des derniers jours.

Outre son père et sa mère, le défunt laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Lise, Suzanne, Léo et Yves; ses grands-parents paternels: M. et Mme Ovila Beauregard, de Granby, et sa grand-mère maternelle, Mme Wilfrid Roy, de notre cité également. Le jeune Beauregard était étudiant en 7e année, à l'Ecole St-Bernard.

Les funérailles auront lieu, samedi matin, le 9 à 9 h. 30 en l'église St-Benoît. Le cortège funèbre partira des Salons Girardot et Ménard Limitée, 170, rue Dufferin, où la dépouille mortelle est exposée. L'inhumation se fera au cimetière de la rue Dufferin.

Victime d'un vol

La Société zoologique perd un cendrier monté sur une patte de lion

GRANBY -- La Société zoologique de Granby a perdu une pièce d'art qui lui avait été donnée en cadeau par la maison House of Learo, de Montréal. Cette compagnie qui se spécialise dans la taxidermie, avait décidé d'offrir ce cadeau, pour contribuer à l'aménagement d'un musée consacré à la faune au zoo de Granby.

La pièce d'art, une exclusivité, consistait en un cendrier en cuivre rouge reposant sur une patte de lion. La patte constituant le pied du cendrier était l'une des quatre pattes du lion Brunswick, lequel habitait jusqu'à sa mort, l'été dernier, l'une des cages réservées aux fauves, au zoo de Granby.

Il s'agit là d'un cadeau d'une grande valeur, d'une pièce que l'on ne retouve pas n'importe où. C'est pourquoi les autorités du zoo tiennent absolument à la retrouver.

En fait, la Société fut victime d'un vol commis entre 8 et 9 heures, mardi matin, dans la voiture "station-wagon" mise à la disposition du gérant, M. Gilles Charbonneau. L'automobile était alors stationnée à l'intersection des rues St-Joseph et Principale, M. Charbonneau avait quitté le véhicule pour quelques instants seulement, afin de prendre un café et d'acheter des journaux.

M. Charbonneau devait rapporter cette pièce à son bureau, au zoo, l'ayant apportée chez lui, la veille, pour la montrer à sa famille.

La police municipale de Granby a déjà été saisie de cette affaire et mène actuellement une enquête très serrée afin de retrouver cette pièce d'art.

Toute personne pouvant fournir des renseignements quant à l'endroit où se trouverait présentement le cendrier en question est priée de communiquer avec la police municipale de Granby.

La direction de la Société zoologique attache beaucoup d'importance à cette pièce. Si on la retrouve, elle sera la deuxième pièce rappelant le souvenir du vieux lion Brunswick, au musée du zoo, puisque l'on a déjà fait empailler la tête de ce fauve par la maison House of Learo.

Entrepreneurs-électriciens

Un projet de loi déposé à Québec

GRANBY -- LA SOCIETE DES ENTREPRENEURS ELECTRICIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC possède un projet de loi, identifié sous le no: 126 et est déposé présentement au parquet de la Chambre des Bills Privés ainsi qu'une injonction devant être présentée à la Cour Supérieure.

Ce projet de loi a pour but de protéger ses membres et de les aider par tous les moyens sociaux et légaux.

Cette société se compose maintenant d'au delà de 400 membres et entend bien continuer sa campagne de recrutement avec un maximum de 2500 membres.

Des ententes ont été conclues avec l'Association des Plombiers licenciés de la Province de Québec Enrg. d'adhérer à la Société des Entrepreneurs Electriciens de la Province de Québec pour poursuivre les mêmes buts.

Pour informations: F. Boileau président provincial - Cr.-4-0414. et M. Paul Clermont, directeur de Granby, 378-6825.

Prêt de $600,000

Québec approuve la demande de Granby

GRANBY -- La Commission municipale de Québec vient d'approuver quinze demandes de prêts formulées par 14 municipalités dont une au montant de $600,000, soumise par la cité de Granby.

Ces prêts sont consentis en vertu de la loi créée pour faciliter le financement de certains travaux municipaux.

La cité de Granby utilisera les argents provenant de ce prêt pour la construction de l'égout collecteur de la rue Robinson. Le coût de ces travaux dépassera le million de dollars.

OTTAWA

Par ailleurs, l'on apprend que le ministère fédéral du Travail a approuvé des travaux qui seront exécutés à Granby, au coût de $1,152,000, dans les cadres du programme d'encouragement aux travaux d'hiver.

Il s'agit de la construction de l'égout collecteur de la rue Robinson et de l'installation de tuyaux d'aqueduc sur une partie du parcours de cet égout.

Comme le gouvernement fédéral rembourse 50 pour cent du coût de la main-d'oeuvre, Granby pourra bénéficier de $50,000.

Assemblée générale annuelle: 28 janvier

La Caisse populaire de Granby célébrera ses 25 ans en 1965

GRANBY - Avec l'arrivée de 1965, la Caisse populaire Notre-Dame de Granby entreprend sa 25e année. En fait, M. Honorat Lussier, président de la commission de crédit de la caisse, et M. Ananias Boileau, membre de cette même commission, sont sociétaires de l'institution depuis le jour de sa fondation et ils célébreront, cette année, leur jubilé d'argent à son service.

Jeudi, le 28 janvier prochain, la caisse tiendra sa 24e assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Jean-Paul Bernier. On sait que M. Bernier préside également l'Union régionale des caisses populaires du diocès e de St-Hyacinthe. La réunion du 28 aura lieu à 8 heures du soir, en la salle du sous-sol de la caisse.

M. Henri Payette, secrétaire-gérant, nous révélait que la Caisse populaire de Granby comptait présentement 3,000 sociétaires et 12,700 déposants. Selon M. Payette, l'assemblée annuelle groupe généralement de 350 à 400 sociétaires autour des membres du conseil d'administration qui est ainsi constitué: président: M. Jean-Paul Bernier; vice-président: M. Léo Laforest; secrétaire: M. Henri Payette; administrateurs: MM. René Authier, Laurent Millette, Laurio Racine et Gérard Cazeault. Commission de crédit: président: M. Honorat Lussier; membres: MM. Ananias Boileau et Donat Brosseau. Commission de surveillance: M. Rosaire Préfontaine, président; MM. Charles-Edouard Faucher et Robert Beauregard, membres.

IMPORTANTE EXPANSION

M. Payette est gérant de la Caisse populaire de Granby depuis 15 ans. Il ne lui fut pas difficile de nous démontrer la prodigieuse expansion de cette institution remarquable. En effet, il n'eut qu'à nous montrer l'actif de la caisse, en 1950, et celui de cette année. En 1950, la caisse avait un actif de $1 million de dollars; il est de $8 millions, 800 mille, aujourd'hui, soit une augmentation d'un peu plus de un demi-million par année.

Quand M. Payette assuma ses fonctions de gérant, la caisse comptait 4 employés, y compris M. Payette lui-même; aujourd'hui, elle en a 23. L'édifice qu'elle occupe, rue St-Antoine, est l'un des plus élégants dela cité. On peut dire que la Caisse populaire de Granby est l'une des entreprises locales qui contribuent le plus à rendre solide la structure économique de notre milieu; ses services et sa présence sont devenus indispensables.

L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle comprendra les rapports du président et du secrétaire-gérant; l'élection d'un nouveau conseil d'administration et toutes autres affaires pertinentes. C'est Monseigneur René Gagner C. S., curé de la paroisse Notre-Dame, qui est le conseiller moral de la caisse.

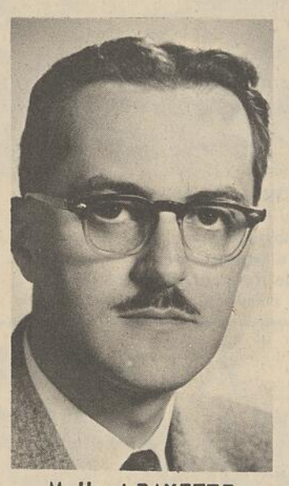

M. Henri PAYETTE

M. Jean-Paul BERNIER

A l'Hôtel de ville

Construction de bureaux aux services techniques

Granby - La campagne pour stimuler les travaux d'hiver n'est pas lettre morte à Granby. Dans d'autres colonnes, on pourra lire les bons effets de cette initiative touchant la construction domiciliaire en notre ville.

Mais ce sont nos autorités municipales qui, les premières, donnent le bon exemple, dans ce domaine. En effet, depuis le 21 décembre, on a entrepris d'importants travaux d'aménagement à la division des services techniques de la cité que dirige M. André Laliberté Ing. P, ingénieur de la ville. Au second étage de l'Hôtel de ville, on est donc à transformer le secteur sud-est pour faire 2 nouveaux bureaux. L'un de ces bureaux sera occupé par le nouvel ingénieur que le conseil municipal a décidé d'embaucher comme adjoint de M. Laliberté qui est débordé de travail depuis toujours.

Le second nouveau bureau en construction sera occupé par M. Eugène Brodeur, inspecteur des bâtiments, et par son adjoint, M. Denis Fortin. Cette transformation laissera davantage d'espace à la disposition du grand public qui visite les bureaux de cette division. M. Brodeur nous a assurésque ces aménagements permettraient aux fonctionnaires de servir les contribuables et autres intéressés avec plus de diligence.

Les bureaux actuellement en chantier auront 15'6" x 9'6" et 12'6" x 10' respectivement. L'un des deux sera légèrement plus grand que celui qu'occupe M. Laliberté présentement.

L'année 1964 fut très active pour le bureau de poste de notre ville

GRANBY -- Au cours de décembre 1964, le bureau de poste de Granby passait l'oblitérateur mécanique 611,300 lettres qu'il s'occupa de livrer à destination; c'était 29,000 de plus que durant décembre 1963. C'est ce que nous apprenait hier, en fin d'après-midi, M. Dorèze Fontaine, maître de poste en notre ville.

M. Fontaine précisait que ce nombre de lettres oblitérées ne

M. Dorèze FONTAINE

tient pas compte des matières postales expédiées directement par des entreprises qui possèdent un oblitérateur sous surveillance du ministère des Postes. Aucune statistique, non plus n'est tenue des lettres reçues à Granby.

De tels renseignements sont possibles seulement dans les bureaux de poste qui sont pourvus des méthodes 'énormes' de contrôle. Ces bureaux se trouvent dans les grands centres. Notre maître de poste nous a laissé entendre que Granby serait équipée de ces moyens d'information complète avant longtemps.

A la section des colis, les statistiques comprennent ceux qui ont été reçus de l'extérieur et ceux qui ont été expédiés. Il s'agit de tout colis au-dessus de 2 livres; ceux qui pèsent moins sont livrés avec les lettres. En décembre dernier, le bureau de poste local a manipulé 10,619 colis, par rapport à 9,519, pour décembre 1963, soit une augmentation de 1,100.

Durant la période la plus active de l'année pour les postes, soit du 11 au 24 décembre, M. Fontaine dut recourir aux services de 61 employés supplémentaires dont 46 travaillèrent à l'intérieur et 15 aidèrent aux facteurs pour la livraison du courrier dans tous les quartiers de la ville.

Le maître de poste évalue à 10,000 par jour, le nombre de pièces de matières postales qui sont passées par notre bureau de poste au cours de 1964. C'est environ 3,000,000 pour toute l'année et ces chiffres représentent une augmentation approximative de 275,000 pièces de courrier par rapport à l'an dernier. Aujourd'hui, notre ville compte 60 oblitérateurs d'affranchissement du courrier dans nos maisons d'affaires et industries. C'est 12 de plus qu'en 1963.

Somme toute, selon M. Fontaine, le bureau de poste de Granby a connu une autre excellente année en 1964. Il y a eu augmentation des affaires à tous les départements.

Souscription annuelle

La campagne de l'INCA durera trois semaines

GRANBY -- L'Institut national canadien pour les aveugles tiendra sa prochaine campagne annuelle de souscription du 12 avril au 2 mai dans la région de Granby.

L'INCA a fait parvenir une lettre au conseil municipal demandant l'autorisation de tenir sa campagne de souscription à cette date. Les autorités municipales ont accédé à cette demande.

LES LIONS

Le club des Lions a fait parvenir une lettre au conseil remerciant les autorités municipales pour la collaboration qu'elles ont manifestée lors de la souscription organisée au profit de ses oeuvres.

MODIFICATION

Un avis a été donné en prévision de l'adoption d'un règlement modifiant le zonage des terrains bornés par les rues Clarence, St-Jacques, Ste-Marie et St-Charles Sud. L'on sait qu'une compagnie de Montréal projette de construire un centre d'achats à caractère régional dans ce quadrilatère.

2,581 PERSONNES SONT SANS EMPLOI

GRANBY- Les statistiques émises par le Service National de Placement dont M. Gilles Duchesne est le gérant, démontrent que 111 personnes de plus que l'an dernier, à pareille date, ont été embauchées pendant le mois de décembre, soit exactement 231, dont 172 hommes.

Quant aux sans-travail, on compte 1,657 hommes et 924 femmes, en décembre 1964 comparativement à 1,924 hommes en décembre 1963 et 942 femmes. Ce qui représente une diminution de 285 personnes en 1964.

M. Gilles Duchesne, du Service National de Placement attribue cette baisse du chômage au fait que les renvois dans les manufactures, pour la période des fêtes, ont été beaucoup moins nombreux.

Un accident endommage deux autos pour $450

GRANBY -- Un accident de la circulation impliquant deux automobiles s'est produit vers 3 heures, mardi après-midi, à l'intersection des rues Alexandra et Lansdowne, à Granby.

Mme William B. Peterkin, âgée de 56 ans, domiciliée à 321, rue Providence, à Granby, occupait le volant d'une Corvair, modèle 1964, voiture qui était immobilisée à proximité de cette intersection, alors que Mme Gérald Meunier, âgée de 30 ans, demeurant à R. R. No. 3 à Granby, conduisait une Renault, modèle 1961.

La voiture de M. Peterkin a été endommagée pour environ $100. Les dommages causés à l'automobile conduite par Mme Meunier atteignent les $350.

Les constatations d'usage ont été effectuées par le constable Camille Messier, de la police municipale de Granby.

Deux voitures entrent en collision à Racine

GRANBY -- Deux automobiles sont entrées en collision vers 2 h. 10, mardi après-midi, dans le village de Racine.

M. Armand Leboeuf, âgé de 28 ans, de Valcourt, était au volant d'une Crevrolet, modèle 1959, alors que M. Gérard Bouchard, domicilié à 257, 11e avenue, à Lachine, était au volant d'une Pontiac, modèle 1963.

La voiture de M. Leboeuf a été endommagée pour environ $200. Les dommages causés à l'automobile de M. Bouchard atteignent à peine $25.

ROXTON POND

Un accrochage impliquant deux véhicules s'est produit vers 2 heures, hier après-midi, sur le chemin du lac, dans la municipalité de Roxton Pond.

M. J.-P. Beauregard, demeurant à R.R. No 2, à Granby, conduisait l'un des véhicules, alors que M. Réal Pion, de Roxton Pond, occupait le volant de l'autre.

Le conseil réfère la lettre de M. Breton à M. J. E. Brodeur

GRANBY - -- M. Arthur Breton inspecteur sanitaire à l'emploi du ministère de la Santé, vient d'informer la cité qu'une visite faite à 604, rue Duvernay, à Granby, a démontré l'existence de causes de nuisances et d'insalubrité.

Le conseil a décidé de référer cette lettre à M. J.-Eugène Brodeur, inspecteur en bâtiments de la cité de Granby. puisqu'il semble impossible de faire effectuer toutes les modifications jugées nécessaires par l'inspecteur sanitaire. Par exemple, il serait difficile, dans une maison vieille d'environ 20 ans, de faire effectuer des travaux pour que la hauteur des différents appartements soit conforme aux règlements provinciaux d'hygiène.

LE CONSEIL SUPRÊME DES FRANCS SIÈGERA À GRANBY LUNDI SOIR

GRANBY - Le conseil suprême des clubs Francs de la province de Québec se réunira lundi soir, au restaurant Belval de Granby, à 6 h 30. A cette occasion des représentants de tous les clubs Francs de la province sont attendus.

Des assises se dérouleront sous la direction de M. Jean-Jacques Leduc, de St-Hyacinthe président général des clubs - Francs de la province de Québec. M. Roger Giroux, de Granby, secrétaire général de l'organisme sera également présent à l'assemblée.

Des délégués des clubs de St-Hyacinthe, Granby, Québec, - Sherbrooke, Magog, Drummond ville, St-Jean et Longueuil doivent participer aux débats.

Initiative pour les gens mariés

GRANBY - Les Loisirs de Granby Inc. viennent de décider d'organiser des cours de danses modernes à l'intention des gens mariés. Pour s'inscrire, il ne sera nullement nécessaire de savoir danser ou de connaître les notions de la danse.

En nous apprenant cette initiative, M. Evariste Breton nous disait que les cours devraient débuter le 18 janvier et se poursuivraient tous les lundis soir, par la suite, de 8 h. à 10 h. Aux intéressés, on fournira les renseignements supplémentaires quant à l'endroit où se donneront ces cours, les noms des professeurs et autres informations utiles. Il suffit de téléphoner à M. Breton (2-7544), ou à M. Marius Matte (8-8103). A noter que les inscriptions seront limitées à 18 couples. On fera donc bien de ne pas tarder à se joindre au groupe. Ces cours de danse dureront 10 semaines, soit 10 lundis.

Assemblée du Club de timbres et monnaies

GRANBY -- L'assemblée régulière du Club des timbres et monnaies de Granby se tiendra lundi, le 11 janvier, à 8 heures 30 p.m., à la salle de la Légion canadienne, rue Court.

Tous les membres sont priés d'être présents.

Plus de cinq mille Granbyens signent

GRANBY - Les Loisirs des moins Jeunes de Granby, un mouvement fondé en novembre 1962 et groupant maintenant une centaine de personnes âgées, continuent de faire circuler la requête que l'on entend soumettre bientôt au ministère de la Santé du Québec, afin de doter Granby d'une institution pouvant recevoir les personnes âgées et les malades chroniques.

Cette initiative lancée la veille du jour de l'An n'a pas été écartée, malgré le fait que l'on annonçait, le 4 janvier, le projet de construire à Granby, d'ici un an et peut-être avant, un Foyer pour les personnes âgées et qui dépendrait des Soeurs Trinitaires. Celles-ci dirigent déjà une institution du genre à Longueil. Celui qu'on érigera à Granby pourra accommoder entre cinquante et soixante pensionnaires au début.

Mais les Loisirs des Moins Jeunes de Granby réclament pour Granby une institution de plus d'envergure encore, semble-t-il, et c'est pourquoi l'on continue de laisser circuler la requête qui jusqu'à maintenant a été signée par au-delà de 5,000 Granbyens qui se montrent ainsi favorable au projet.

Cette requête est ainsi rédigée:

"Nous, soussignés, citoyens de la cité de Granby, demandons au ministère de la Santé de la province de Québec de construire incessamment un hospice pour les personnes âgées et les malades chroniques.

La population de la cité de Granby, d'environ 35,000 âmes, fait cette demande depuis 1939. La réalisation du projet est urgente et nécessaire".

La police arrête François Mainville en marge d'un vol

GRANBY -- La police municipale de Granby a appréhendé François Mainville, un individu âgé de 23 ans qui logeait dans une chambre d'hôtel, à Granby, en marge d'un vol commis à la sation de service Calex, à 553, rue Principale, à Granby.

Mainville a été conduit à la prison de Sweetsburg où il devra répondre à une accusation de vol de cigarettes et d'un radio.

La police dispose également d'un faux chèque au montant de $17.40 que Mainville aurait apparemment tenté de passer au même endroit.

Palace
A l'affiche
Troy Donahue
Connie Stevens
dans
LES DINGUES SONT LACHES
(Palm Springs Weekend)
aussi
OPERATION F.B.I. a CAP CANAVERAL
avec Jack Kelly

C'EST UN FAIT
... Plus de trois millions de polices et de certificats d'assurance collective Sun Life sont en vigueur et plus des deux tiers des paiements de police sont effectués maintenant à des détenteurs de police et à des rentiers, *de leur vivant.*

En tant que représentant local de la Sun Life, puis-je vous visiter à un moment de votre choix?
André Lagüe
Représentant
170 Principale Granby
Bur. 372-5957 Dom. 372-7259
SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
UNE COMPAGNIE MUTUELLE

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

LES CHEVALIERS DE COLOMB de Waterloo ont rendu plusieurs familles heureuses au cours de la période de Noël et du Nouvel An. Un grand nombre de paniers de provisions ont été distribués aux familles pauvres de la région. Ces paniers contenaient surtout de la nourriture et quelques gâteries pour les jeunes. La compagnie Crystal Spring a ajouté un ou deux cartons de liqueurs douces selon le cas, par famille qui recevait un panier. Sur la photo nous voyons de gauche à droite: MM. Gaston Lapalme, grand Chevalier; M. Albert Fontaine, Me Louis Jolin, Guy Hébert et Lionel Lemay, qui ont participé à la distribution de ces paniers.

Un simple malentendu

L'affaire des distributrices rebondit

COWANSVILLE -- L'affaire des distributrices de liqueurs douces a rebondi à l'assemblée des membres de la Commission scolaire catholique de Cowansville. Le président de l'Amicale Saint-Léon, M. Roméo Sirois, l'ex-président de cette association, M. Jean-Paul Sirois, et le R. Frère Paul Gauthier, directeur du cours secondaire à l'école Saint-Léon ont présenté un compte-rendu de la façon dont ils ont administré les profits que les distributrices de liqueurs douces et d'autres aliments liquides ou solides leur ont rapportés, ainsi que l'argent que le bingo annuel et la vente de billets de "Pool" leur ont valu, de janvier 1964 à janvier 1965. Les commissaires se sont déclarés très satisfaits du magnifique travail que les anciens de Saint-Léon ont entrepris en collaboration avec les religieux de cette école. Pour sa part, le Dr Grégoire Pagé, qui avait soulevé la question des distributrices, lors de la dernière assemblée de la Commission scolaire, en décembre, a déclaré que ses déclarations avaient été mal interprétées.

UNE BELLE OEUVRE

Au début de la réunion de lundi, M. Eugène Sirois, commissaire, a déclaré qu'il ne faut pas mésestimer le travail des Frères et le critiquer: "Ces hommes sont très dévoués et il font beaucoup pour la jeunesse." Il a souligné le fait que le peu d'argent que les distributrices de liqueurs douces peuvent rapporter aux religieux sert à procurer aux jeunes de l'école Saint-Léon plusieurs à-côtés que la Commission scolaire ne pourrait leur fournir.

LES ANCIENS

Deux anciens de l'école Saint-Léon, MM. Roméo et Jean-Paul Sirois, se sont présentés aux commissaires pour leur faire connaître un rapport sur les dépenses de l'Amicale Saint-Léon à l'assemblée. Lorsque ceux-ci l'ont eu en main, le président de l'Amicale s'est adressé à eux dans ces termes: "sommes-nous toujours les bienvenus dans le domaine qui nous intéresse mutuellement, c'est-à-dire l'éducation? notre travail est-il apprécié?"

Les commissaires ont alors répondu qu'ils ne pouvaient faire autrement que d'être reconnaissants de l'oeuvre que les anciens de Saint-Léon poursuivent si bien auprès des jeunes. Ils ont souhaité qu'une plus grande collaboration existe entre la Commission scolaire et l'Amicale de l'école Saint-Léon, durant la nouvelle année qui commence.

LES SALLES

On se souvient qu'à l'assemblée de décembre, les commissaires avaient demandé aux directions d'écoles de ne pas se servir des locaux de la Commission scolaire sans en aviser le secrétariat. Un malentendu s'était alors produit parce que la lettre qui avait été envoyée au directeur de l'école Saint-Léon n'était parvenue qu'une journée après la parution du compte-rendu de l'assemblée de la Commission scolaire catholique de Cowansville dans le journal "La Voix de l'Est". Certaines personnes en ont été vexées...

Au cours de la réunion de lundi, les commissaires ont donné l'autorisation aux membres de l'Amicale Saint-Léon de se réunir dans une salle de l'école quand ils auraient des activités à organiser. Les Anciens n'auront qu'à téléphoner au secrétaire de la Commission scolaire pour lui faire part de leur intention.

UN DOSSIER CLOS

L'affaire des distributrices n'aura pas de conséquences fâcheuses malgré que certains aient pu croire au début qu'il y avait là matière à scandale. Elle aura surtout servi à montrer le rôle essentiel de l'Amicale Saint-Léon auprès des jeunes, et le vif intérêt que les commissaires de Cowansville montrent à la chose publique. Les malentendus sont choses courantes de nos jours mais les hommes sensés arrivent toujours à se comprendre..

RAPPORT DES DÉPENSES DE L'AMICALE ST-LÉON

COWANSVILLE - Voici un tableau qui nous montre comment les membres de l'Amicale Saint-Léon et les religieux de cette école administrent les revenus de leurs distributrices à liqueurs douces et autres aliments liquides ou solides, ainsi que ceux du bingo annuel et de la vente de billets de "pool".

- DE JANVIER 1964 A JANVIER 1965 -

Casques protecteurs pour les joueurs	103.50
Film à l'occasion de la Ste-Catherine	50.00
Lentille pour cinémascope	100.00
Mission d'Afrique	100.00
Trophées à l'école	65.00
Finisants (sorties)	50.00
Petits chantres	25.00
Camp St-Michel	100.00
Caritas	50.00
Prix pour le festival d'hiver	100.00
Dévouement des instructeurs: gratuit.	
Transport par les membres ou amis de l'Amicale: gratuit.	
Clous, boulons, broche...	5.90
Huile de lin pour filet...	10.35
Hockeys pour les clubs...	150.00
Assurance pour le club...	25.00
Réparation de la souffleuse	102.86
Chandails (4 séries)	206.91
Ballon-panier	64.80
150 Pieds de boyau	52.00
Parties à Waterloo	70.00
Jeu de tennis	53.20
Retraite fermée	50.00
Patins donnés (4 paires)	36.00
Hockeys donnés (8)	12.00
Arbitres par partie	5.00
Rouleau à gazon	26.18
2 sets Accouplement (boyau)	10.69
Hockeys de gardien (8)	24.00
Récompenses aux clubs gagnants	42.00
Chronomètre	18.00
Système automatique d'arrosage:	60.00

Les Rois fêtés dimanche soir à la salle Idéale

ST-PAUL D'ABBOTSFORD -- La fête des Rois sera célébrée dimanche soir, le 10 janvier, à la salle Idéale, située sur la route numéro 1, entre Granby et St-Paul.

La soirée permettra d'élire un roi et une reine qui recevront des cadeaux. Ceux-ci leur seront remis par un invité dont on révélera l'identité le soir même

Au programme sont inscrits des chansons, du rire, des danses, Les Gais Chevaliers de St-Jean, les Baronnets féminins. La soirée commencera à huit heures précises.

Cette fête célébrée annuellement remporte beaucoup de succès et permet de distraire agréablement, grâce à l'initiative des Joyeux Montagnards.

Mme O. Chabot décédée à 93ans

ST-JEAN-BAPTISTE (DNC) - Mme Osias Chabot, née Rose-Anna Chicoine est décédée subitement à l'âge de 93 ans.

Les funérailles ont eu lieu à St-Jean-Baptiste. Le convoi funèbre est parti des salons Yvon Desnoyers, à Fort-Chambly, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste où le service a été chanté et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

Elle laisse dans le deuil ses fils MM. Bernard Chabot, de St-Jean-Baptiste et Romuald Chabot, de St-Hilaire; deux filles Mmes Alphonse Monty (Estelle) et Emile Alix (Yvonne); ses brus, gendres, petits enfants ainsi que neveux et nièces.

UNE SOIRÉE RÉCRÉATIVE

STE-HELENE-DE-BAGOT - (DNC) - Les conseils de l'UCC et de l'UCFR sont à organiser une soirée instructive et récréative pour le 23 janvier.

20 baptêmes pendant 1964

STE-HELENE-DE-BAGOT - (DNC) - La paroisse de Ste-Hélène-de-Bagot qui compte 1,000 personnes, vient d'émettre les statistiques pour l'année 1964.

Par exemple on peut lire que 20 baptêmes, soit 10 filles et 10 garçons ont été inscrits. Un total de douze mariages ont été bénis et 10 sépultures ont été faites. Parmi le nombre des décès, on compte sept étrangers et trois enfants.

PEU D'ABSENCES DANS LES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE EN DÉCEMBRE

A l'école Curé A. Petit, on relevé un total de 4,497.5 présences. Seulement 69 absences sont à signaler. Ces chiffres font une moyenne de 1.53% absences dans toute l'école. En première année, dans une classe de 29 élèves, on a noté 37 absences. Dans l'autre classe de 28 élèves, on a relevé 13 absences. En 2ième année, dans une classe de 35 élèves, 12 absences sont à noter. Dans une classe de 33 élèves, il n'y a eu que 7 absences durant le mois de décembre. En 4ième année, dans une classe de 31 élèves, comme dans l'autre où étudient le même nombre d'enfants, il n'u a pas eu d'absences à signaler. Dans l'autre classe de 30 enfants, aucune absence ne s'est produite durant le mois dernier.

En 6 ième année, dans une classe de 32 élèves, personne n'a été malade.

En 1ière, 2ième, 3ième, 4ième, 5ième, 6ième et 7ième anglaises, pas un seul élève n'a été absent en décembre.

ECOLE ST-LEON

C'est à l'école Saint-Léon qu'il y a eu le moins d'absences le mois dernier. Pour 5,742.5 présences, il n'y a eu que 45 absences. Ces chiffres établissent une moyenne de 0.78%.

COWANSVILLE - Le rapport du contrôleur d'absences de la Commission scolaire catholique de Cowansville, M. Fernand Barsalou, n'indique rien d'anormal pour cette époque-ci de l'année. Il n'y a eu que 1.17% d'absences durant le mois de décembre dans les quatre écoles primaires de notre ville.

A l'école J.B.H. Larocqe, on a relevé un total de 4,025 présences et 67.5 absences. La moyenne des absences est donc de 1.68% dans cette école. En 1ere année, dans une classe de 25 élèves, on remarque 7 absences; dans une classe de 28 élèves, on note 6.5 absences. En 2ième année, dans une classe de 20 élèves, il n'y a eu en décembre que 5 absences; dans une classe de 30 élèves, 6.5 absences sont à noter. En 3ième année, dans une classe de 29 élèves, personne n'a manqué une journée d'étude; dans une autre classe de 29 élèves, on souligne 27.9 absences. En 4ième année, une classe de 36 élèves, 10 absences sont remarquées. En 5ième année, dans une classe de 30 élèves il n'y a eu aucune absence. En 6ième année, où 36 élèves étudient, seulement 5 absences sont à remarquer.

En 2ième année, on a relevé seulement 6.5 absences dans une classe de 28 élèves; dans l'autre classe, à laquelle appartiennent 27 élèves, il y a eu 5.5. absences. En 3ième année, dans une classe de 36 élèves, il y a eu 6.5 absences; en 4ième année dans une classe, 5.5 absences sont à noter; dans l'autre il n'y a eu aucune absence. Ces deux classes comptent 32 élèves chacune. En 5ième année, dans une classe de 35 élèves, on n'a noté aucune absence. Dans une classe de 34 enfants, dans la même année, il y a eu 9 absences. En 6 ième année, on a relevé 12 absences dans une classe de 35 élèves, tandis qu'il n'y en avait aucune dans une classe de 34 élèves. Dans les trois classes de 7ième année, l'une de 27 élèves, la seconde de 25 et l'autre de 20, on n'a relevé aucune absence.

RIVIER

A l'école River, la moyenne des absences a été très faible: 0.89%. Le nombre des présences a été 4,679, celui des absences, au total, s'élève à 42. Dans toutes les classes, sauf en 4ième et 5ième années, les élèves ont assisté à tous les cours.

Pour immoralité

Le magistrat punit sévèrement Raymond Jetté et Ruth Généreux

COWANSVILLE - Raymond Jetté, de Bedford, a été condamné à un mois de prison et aux frais de la Cour, ou à défaut, à un mois de prison additionnel, pour exposé des enfants à un danger moral en les incitant à avoir des relations sexuelles avec Ruth Généreux, une fille publique, dans la nuit du 11 au 12 décembre dernier, au grenier de l'aréna de Bedford. Pour sa part, Ruth Généreux a été condamnée à six mois de détention pour avoir exposé des jeunes de quinze, seize et dix-sept ans à un danger moral et physique en vertu de l'article 39-A du code criminel.

Me Claude Noiseux a demandé que ces deux prévenus soient sévèrement punis. Il a expliqué à la Cour que ce n'est pas la première fois que les autorités municipales de Bedford se plaignent de leur conduite immorale. L'avocat a relaté qu Raymond Jetté et Ruth Généreux avaient consommé beaucoup de boisson alcoolique au grenier de l'aréna et que après avoir eu des relations sexuelles ensemble, ils ont invité des jeunes gens qui se trouvaient dans l'édifice, à partager leurs plaisirs. "Les garçons y sont tous passés les uns après les autres", a ajouté le procureur de la Couronne avec indignation.

Le magistrat Patrick E. Delaney a conclu que la demande de Me Claude Noiseux était tout à fait justifiée par les circonstances et il a condamné Jetté et la fille publique à la prison.

ASSUREZ-VOUS DE NE POSSÉDER QU'UN SEUL NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE

FARNHAM -- M. Gilles Desrosiers, gérant du Bureau National de Placement de Farnham, attire l'attention du public, dans un récent communiqué, sur le danger de posséder plus qu'un numéro d'assurance sociale.

Voci un extrait de ce communiqué: "Avez-vous plus qu'un numéro d'assurance sociale? D'après la Commission d'assurance-chômage, il y a aujourd'hui nombre de Canadiens qui ont formulé plus qu'une fois, de propos délibéré ou non, des demandes de numéro d'assurance sociale. Les demandes nous arrivent encore au rythme de quelque 5,000 par jour et les registres de la Commission révèlent que nombre d'entre elles viennent de gens qui ont déjà un numéro d'assurance sociale.

Que devez-vous faire, si vous découvrez que vous avez plus qu'un numéro d'assurance sociale?

A l'heure présente, la Commission d'assurance-chômage ne s'inquète pas trop de la manière dont on a pu obtenir ces numéros, elle s'intéresse surtout à la manière dont doivent s'y prendre les détenteurs de plusieurs numéros pour ne devenir propriétaires que d'un seul numéro.

La première chose que doit faire un particulier en possession de deux numéros d'assurance sociale est de signaler la chose au bureau local de la Commission le plus rapporché.

Il doit y apporter toutes les cartes numérotées d'assurance sociale qu'il a en sa possession ou les y expédier par la poste.

La Commission verra simplement à annuler le ou les derniers numéros et à transmettre à l'employé une nouvelle carte d'immatriculation si la première a été écartée.

La Commission fait particulièrement observer qu'il est de souveraine importance pour un employé de n'avoir qu'un seul numéro d'assurance sociale, afin que ses contributions d'assurance-chômage soient bien créditées à son compte.

S'il doit éventuellement formuler une réclamation de prestations d'assurance-chômage, on pourra tenir compte de toutes les contributions qu'il a versées."

A FARNHAM
Camelots
demandés immédiatement
s'adresser à
Gilles Desrosiers
La Voix de l'Est
293-5228 ou 203-6872

Aux Loisirs de Marieville

LES CHANSONNIERS REVIENDRONT-ILS?

MARIEVILLE - - - M. Gilles Beauregard, correspondant de la Voix de l'Est, à Marieville est un homme qui s'intéresse beaucoup aux loisirs. Aussi s'inquiète-t-il de l'avenir des chansonniers à Marieville.

Voici le texte du communiqué qu'il nous a fait parvenir.

"Entendrons - nous d'autres chansonniers à Marieville ? C' est un peu la question que se posent les amateurs.

Avant de répondre dans l'affirmative, il faudrait analyser les derniers spectacles.

En fait, on doit avouer que les trois derniers spectacles furent de véritables cauchemars pour les organisateurs. La population n'a pas répondu comme on le prévoyait. C'est dommage car les responsables avaient bien travaillé.

Peut-être se sont-ils trop aventurés en présentant un même chansonnier à deux reprises en lui faisant signer des contrats à cachets assez élevés? Si tel est le cas, la direction du Service des loisirs aurait eu avantage à faire sentir son autorité, car les organisateurs étaient jeunes et inexpérimentés.

expérience possible. Mais maintenant il faudrait agir autrement et cela, de part et d'autre.

Le Service des loisirs se devra d'acquiescer à cette prise de position.

Personnellement, écrit M. Beauregard, je crois que le Service des loisirs demeure intéressé à continuer ce genre de spectacle car les membres sont conscients de sa nécessité. Quant aux membres de la section, je ne vois pas pourquoi ils refuseraient de poursuivre leurs activités! Ils ont déjà réussi et peuvent encore réussir. Il ne faut pas les blâmer, il faut plutôt les encourager.

Messieurs les organisateurs, nous n'attendons maintenant que la venue d'un autre interprète".

Après avoir volé une auto, le jeune homme a "pris le champs"

COWANSVILLE - Un jeune homme de moins de dix-sept ans, de Cowansville, a appris à ses dépens qu'il ne faut pas voler d'automobile, surtout quand on ne sait pas très bien conduire... Ce garçon a pris le volant d'une voiture de marque Ford, "station wagon", modèle 1964, appartenant à M. Garth Dean, alors qu'elle se trouvait dans le stationnement de l'imprimerie "Printed Paper products limited", sur la rue John. C'est M. Keith Lechasseur qui a trouvé le jeune homme, vers 7 h. 50 mardi soir, alors qu'il avait perdu la maîtrise du véhicule et qu'il venait de "prendre le fossé..."

Les agents Gérald Doucette, Raymond Goulet et Gaston Lacroix, de la Sûreté municipale de Cowansville, ont arrêté le voleur. Quant à la voiture de M. Dean, elle n'a subi aucun dommage. Le jeune homme comparaîtra probablement lundi, devant un juge pour répondre à une accusation de vol d'automobile.

Autres nouvelles de la région en page 6

Grâce à la population

26 familles ont eu des vêtements et provisions

FARNHAM -- Grâce à la générosité de la population de Farnham le conseil 1051 des Chevaliers de Colomb a réussi, à la suite de sa guignolée, à remplir 26 paniers bien garnis qui ont été distribués aux familles nécessiteuses de Farnham. De plus, une grande quantité de vêtements a été distribuée.

Cette guignolée annuelle des Chevaliers remporte toujours un succès car les nombreux membres du Conseil 1051 qui participent à sa réalisation ne comptent ni les heures ni les efforts. M. Yvan Durivage, grand Chevalier, adresse des remerciements à la population de Farnham qui a su démontrer, une fois de plus, que sa générosité proverbiale n'était pas un vain mot.

Au Bowling Finnegan

Des jeunes ont mis le feu avec des pétards

FARNHAM -- Un début d'incendie s'est déclaré le jour de Noel au Bowling Finnegan, rue Hôtel-de-ville. Cet édifice est situé au coeur du centre commercial. Ce sont des passants qui ont aperçu, vers 5 heures p.m., une fumée dense qui s'échappait du mur de l'édifice, du côté de l'Unité Sanitaire. L'alerte fut aussitôt donnée et les pompiers ne prirent que quelques minutes pour se rendre sur les lieux car l'hôtel-de-ville, qui abrite les pompes à incendie n'est qu'à une distance de 200 pieds de l'édifice Finnegan. Le début d'incendie fut rapidement maitrisé et les dégâts sont minimes. Une enquête a révélé que durant l'après-midi, des jeunes s'étaient amusés à lancer des "pétards" près du mur. On frémit en pensant ce qui se serait produit si les flammes avaient éclaté au cours de la nuit, quand on sait que les édifices de la rue Hôtel-de-ville ne sont séparés que de quelques pieds chacun.

M. Robert s'est mérité la poupée millionnaire

FARNHAM -- Mme John Cunningham, président des Dames Auxiliaires de la Légion Canadienne de Farnham, nous informe que le gagnant de la poupée "Millionnaire", tirée au profit des oeuvres de la légion est M. Alcide Robert, de Farnham.

Mme Cunningham, par l'entremise de notre journal, désire remercier les marchands et hommes d'affaires locaux qui ont permis, par leur générosité, que la Légion remette aux vétérans malades de Farnham et la région des paniers de Noel très bien garnis.

A la table des commissaires...

COWANSVILLE - Le ministère de l'Education a accordé un octroi de $5,204 à la Commission scolaire de Cowansville pour l'achat de livres de classes. D'autre part, le gouvernement provincial a autorisé ce corps public à faire un emprunt de $50,000 d'ici que les taxes scolaires soient retirées. Les commissaires attendent d'une journée à l'autre la réponse de la banque de Montréal au sujet de cette demande d'emprunt.

******

M. Gaston Perreault, de Cowansville, a été engagé pour faire l'entretien des patinoires de l'école Curé A. Petit et de l'école Rivier, durant l'hiver qui commence. M. Perreault devra aussi se charger de la surveillance de ces patinoires.

M. Jos. Beaudry, décédé à Foster

Foster (DNC) - M. Joseph Beaudry, citoyen avantageusement connu de cette localité et père de huit enfants, est décédé à l'âge de 67 ans. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Olivine Groulx; ses fils: M. l'abbé Germain Beaudry, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe; André, de Knowlton; Jean-Paul, de Sutton; Dominique et Joseph Jr, de Foster; et Ronald, de Montréal; et ses filles: madame Roger Groulx (Berthe), de Waterloo; et Jean-Louis Cailloux (Gisèle), de Knowlton.

Les funérailles de M. Beaudry ont eu lieu ce matin à l'église St-Bernardin, de Waterloo. L'inhumation a suivi au cimetière de Waterloo.

Nécrologie

BEAUREGARD -- A Granby le 6 janvier 1965, à l'âge de 16 ans, est décédé M. Conrad Beauregard, fils de M. et de Madame Bertrand Beauregard, demeurant à 191, rue Court.

Les funérailles auront lieu le samedi, 9 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Girardot & Ménard Limitée, 170 rue Dufferin, Granby, pour se rendre à l'église St-Benoît où le service sera célébré à 9.30 heures, et de là au cimetière de la rue Dufferin, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

REMERCIEMENTS, GRAND'MESSES, IN MEMORIAM, REQUIEM, AVIS DE DECES 63 PAR INSERTION, SERVICES ANNIVERSAIRES, LIBERA, 62 D'APRES FORMULE

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltée
SALONS FUNERAIRES 223 PRINCIPALE 170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Bureau 225 Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422
(19-1-64)

Visitez le Centre de Monuments
C. DAIGLE
Claude Daigle, Prop.
Lettrage - Sculpture
Installation - Restauration
818 Principale Granby 378-7388

J.-A. LESIEUR ENR.
Directeur de funérailles
Service d'AMBULANCE
SALONS FUNERAIRES MODERNES
Granby, P.Q. Tél.: FR 2-3309
255 Principale — 411 Notre-Dame
Bureau : 1, rue Paré
(10-12-63)

ABONNEZ-VOUS A "LA VOIX DE L'EST"
COMPOSEZ PR 3-2510
ou encore FR 8-9065
ET SOYEZ DES MIEUX RENSEIGNES

La Voix Maskoutaine

JEUDI, LE 7 JANVIER 1965

Les Carrières de St-Dominique Limitée
Béton préparé "Ready-Mix"
St-Dominique Co. de Bagot
Tél.: PR. 3-2591

Entre deux lignes

ST-HYACINTHE - Après avoir été privé d'alcool, sera-t-on privé d'eau? Cela est fort possible, car les employés municipaux de l'aqueduc songent sérieusement à se mettre en grève. Si cela continue, on croira qu'on est dans la période biblique de 7 ans de disette.

XXXXXX

La municipalité de Ste-Madeleine est à la page dans au moins un domaine: le renouveau liturgique. Mais, les contribuables attendent toujours l'amélioration de l'aqueduc et des égouts.

XXXXXX

Si les voeux de la SSJB se réalisent, la future sidérurgie québécoise s'installera à St-Hyacinthe. Ainsi, plus personne ne se sentirait frustré, si ce n'est les gens des autres villes de la région.

ST-HYACINTHE - Les amateurs de skidoo devront être de plus en plus prudents à la suite de la mort de M. Pierre Girard dont le skidoo a enfoncé la glace. On en voit qui se baladent avec de tels véhicules le long des routes. C'est très dangereux.

Le maire ne néglige rien pour la bonne renommée de la cité

ST-HYACINTHE - S. H. le maire, Me Jacques Lafontaine, ne néglige rien pour la bonne renommée de la cité de St-Hyacinthe à travers la province.

Commentant une visite récente des dirigeants locaux de la Kimberley Clark, il a vanté leur initiative de faire mentionner le nom de la cité de St-Hyacinthe dans une annonce publicitaire à la télévision et a affirmé leur avoir demandé de mentionner également le nom de la cité maskoutaine sur leurs boîtes de conserve.

Le maire a trouvé étrange que la Kimberley Clark mentionne sur les étiquettes de ses produits qu'ils sont manufacturés dans une ville d'Ontario, alors qu'en réalité, ils sont manufacturés à St-Hyacinthe.

Le maire a dit qu'il avait déjà formulé cette demande aux autorités de la Kimberley Clark et que ces dernières lui avaient répondu qu'elles ne pouvaient le faire immédiatement vu qu'un stock considérable de ces étiquettes avait été imprimé d'avance. Mais, les représentants de cette compagnie avaient promis au maire que sa demande serait agréée lorsque ce stock serait épuisé et bien que le temps ait passé depuis, la Kimberley Clark continue de mentionner sur ses étiquettes que les produits sont manufacturés dans une ville d'Ontario.

Le fait que le nom de St-Hyacinthe soit mentionné sur les étiquettes des boîtes par cette industrie contribuerait énormément à faire connaître la cité de St-Hyacinthe à travers la province et même le Canada et représenterait un avantage du côté industriel.

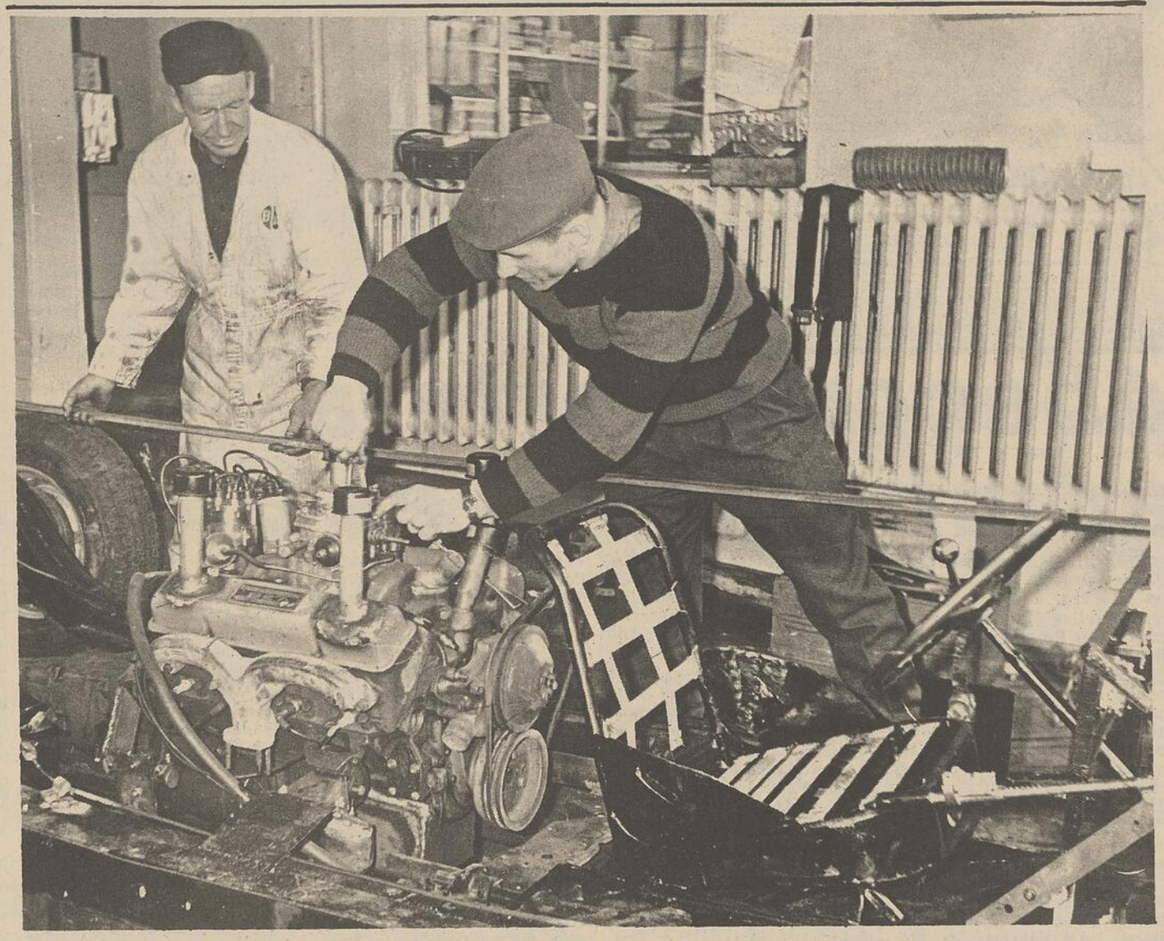

ON APERCOIT A GAUCHE, M. Fernand Ouellet, qui aide M. André Préfontaine (penché sur le moteur) à construire sa super-voiture de course. On distingue très bien le puissant moteur de Chevrolet Corvette qui entraînera la voiture sur les grandes pistes de courses américaines et ontariennes l'été prochain.

Modifications au décret du commerce à St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE -- Des modifications au décret relatif au commerce de l'alimentation au détail dans la ville de St-Hyacinthe et un rayon de cinq milles de ses limites ont été apportées.

On remarque entre autres que le terme "employé régulier" désignera tout employé qui fait la semaine normale de travail de l'établissement où il travaille au moins quarante heures par semaine.

On constate que le lundi, il n'y aura aucun travail. Toutefois, s'il y a un jour de fête chômée et payée dans la semaine, il est permis de travailler le lundi précédant immédiatement le dit jour de fête chômée et payée. Le travail ainsi effectué ce dit lundi doit être rémunéré au taux-normal, calculé sur le salaire.

Après cinq ans ou plus de service pour le même employeur-assujetti au décret, le salarié a droit à deux semaines de vacances payées par année.

Des cours de soins pour jeunes filles

ST-HYACINTHE -- L'Ambulance St-Jean de St-Hyacinthe dispensera des cours de soins à domicile à partir du 11 janvier prochain.

Ces cours seront dispensés à l'Unité sanitaire au rythme de un cours par semaine et durant six semaines. Ils commenceront à 8 h. p.m.

Ces cours ont été organisés à l'intention des dames et des jeunes filles. Une garde-malade diplômée en sera titulaire.

Celles qui auront suivi ces cours d'une manière satisfaisante se verront décerner un diplôme valide pour cinq ans.

La réception annuelle de la Philharmonique

ST-HYACINTHE - Le Bureau de la direction de la Philharmonique de St-Hyacinthe a reçu les membres de la fanfare et des invités d'honneur, à la réception du Nouvel An de cet organisme musical qui avait justement lieu dans ses locaux.

Les souhaits et les voeux à l'occasion du premier l'An furent présentés par le président Son Honneur le Maire Jacques Lafontaine, l'hon. René St-Pierre, ministre des Travaux Publics, les échevins Moreau, Daudelin et Gosselin, le directeur musical de la fanfare M. P.-E. Cantin, le Lt.-Col. C.-A. Roy D.C. officier commandant du 6ième Bataillon du 22e Régiment, le Tambour-major M. J.B. Ducharme et le professeur de la fanfare des jeunes, M. Laurent Chicoine.

Outre les personnes mentionnées plus haut, on remarquait, messieurs P.E. Gaucher, m.s., échevin, Léo Bibeau représentant de la Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe, le Rév. Frère Libérien, directeur de l'Harmonie Casavant; des "Sénateurs" de la fanfare MM. Arthur Frenière, Ludger St-Amand, Paul Tétreault, Laurent Robillard, des anciens membres Alfred Charron, Gérard Frenière, Philippe Desmarais, et Monsieur Marcel Thériault, nouvelliste au poste de radio C.K.B.S.

UN JEUNE GARAGISTE CONSTRUIT UNE SUPER VOITURE DE COURSE

ST-HYACINTHE - La cité de St-Hyacinthe aura un digne représentant aux courses d'automobiles de Mosport, Mont-Tremblant et Watkins Glen, N.Y., l'été prochain.

En effet, un jeune garagiste maskoutain, conducteur de voitures rapides et vainqueur de nombreuses courses d'automobiles, M. André Préfontaine, est en train de se construire un bolide qui filera à la vitesse de 170 milles à l'heure, avec l'aide de son ingénieur-mécanicien.

Cette automobile dont la construction a débuté depuis à peine un mois, pesera à peine 1,500 livres et sera actionné par un moteur de 400 chevaux-vapeur et dont l'arbre de transmission fera 7,000 révolutions à la minute.

La voiture, copiée sur la fameuse Lotus italienne, aura une carrosserie d'aluminium. Elle est construite avec un châssis d'automobile Dodge et un moteur de Chevrolet Corvette. Ses roues sont équipées de pneus spéciaux de course de fabrication italienne. Sa construction devrait être complètement achevée dans quelques semaines.

M. André Préfontaine n'a que 26 ans. Il participe à d'importantes courses depuis trois ans. Il a remporté actuellement six trophées à St-Eugène en Ontario en 1963 avec un Sprite, le slalom de Mosport en 1964 avec une Austin Haley alors qu'il était commandité par St-Hyacinhte Auto Parts Ltd. Son ingénieur-mécanicien à qui il doit beaucoup à cause de sa vaste expérience dans le domaine de la soudure et de la mécanique en général, se nomme Fernand Ouellet.

Actuellement, M. André Préfontaine est à la recherche d'un commanditaire en prévision des courses auxquelles il participera l'été prochain.

LE PRÉSIDENT DE LA SSJB SOUHAITE L'ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE EN 1965

ST-HYACINTHE - Le président provincial de la Société St-Jean Baptiste, M. Georges Henri Fortin a souhaité, dans son message du nouvel An à la population, que le Québec continue sa marche vers l'émancipation économique par l'établissement d'une usine de transformation du minerai de fer qui serait le premier pas vers la création d'un vaste complexe destiné à doter le Québec d'une industrie sidérurgique.

Selon lui, l'établissement d'une aciérie chez-nous, contribuerait à la décentralisation industrielle et à l'application d'une politique dynamique de développement régional.

"Dans la conjoncture économique actuelle, a-t-il dit, 1965 semble l'année toute désignée pour la réalisation de ce projet, grâce aux travaux d'étude déjà faits et à la Société Générale de Financement qui peut s'assurer le concours de la population québécoise en lui facilitant la souscription des capitaux, tout en ayant recours aux investissements étrangers".

"Le peuple du Québec, ajoutait M. Fortin, doit se faire un point d'honneur de participer à cette vaste entreprise de libération économique et les SSJB souhaitent que sa participation soit facilitée par l'émission d'actions dont l'achat pourra être retenu à la source, ou déductible du salaire, en collaboration avec la S.G.F."

Le président a aussi parlé de l'éducation et rappelant que dès 1958, on s'est rendu compte de la nécessité d'une réforme de l'éducation au Québec.

"Il convient surtout, a dit M. Fortin, de s'engager résolument dans les réformes indispensables afin que la jeunesse puisse recevoir un enseignement qui réponde aux exigences des sociétés modernes en plein essor, une education qui prépare les jeunes Québécois à assumer leurs responsabilités dans l'immense effort collectif de libération nationale".

A la fin de son message, M. Fortin a invité tous les Canadiens Français à faire un effort total, à mettre en commun toutes leurs ressources humaines et physiques et morales, pour assurer l'établissement d'un ordre nouveau marqué au coin d'une politique de rénovation nationale".

Activités du service de l'hygiène en 1964

ST-HYACINTHE - La cité de St-Hyacinthe a fait effectuer 1,424 inspections dans des boucheries, 313 dans des abattoirs et 297 dans des restaurants au cours de l'année 1964.

C'est ce qui ressort du rapport du département municipal de propreté et d'hygiène qui a été dévoilé lors de la dernière assemblée du conseil de ville.

Au cours du mois de décembre, 128 inspections ont été effectuées dans des boucheries, 23 dans des abattoirs et 17 dans des restaurants.

En somme, l'hygiène et la propreté sont bien gardées à St-Hyacinthe, à l'avantage des contribuables.

LA SOCIETE D'AGRICULTURE de St-Hyacinthe s'est élu un nouveau bureau de direction lors de sa dernière assemblée générale. On aperçoit les membres de ce nouveau bureau de direction, ci-haut. Assis de gauche à droite, M. Bernard Cossette, directeur, S.H. le maire Jacques Lafontaine, M. Joseph Goyette, le nouveau président, M. Gaston Bussières, vice-président et M. Uldège Normandin, ex-président. Debout, de gauche à droite, M. Fabien Cordeau, secrétaire, M. Armand Péloquin, directeur et MM. J.P. Lagacé et Antonio Fiset, directeurs également.

La cité réengage les mêmes vérificateurs

ST-HYACINTHE - Les comptables agréés Rivard, Hudon & Cie, ont été réengagés par le conseil de ville comme vérificateurs.

Rivard, Hudon & Cie reçoit un salaire annuel de $1,800 pour effectuer le travail de vérificateur dans la cité de St-Hyacinthe.

Ils effectuent quelques vérifications secondaires au cours de l'année pour en faire une complète pour la fin de l'année.

Le maire Lafontaine a déclaré que la cité réengageait les mêmes vérificateurs parce que cela est plus avantageux pour la cité. C'est que ces vérificateurs ont acques une expérience que n'ont pas les autres vérificateurs et qu'ils devraient acquérir. Or, en changeant de vérificateurs chaque année, ce serait toujours à recommencer de sorte que ces vérifications seraient moins efficaces qu'elles le sont actuellement.

D'ailleurs, les écoles de vérification conseillent aux municipalités de garder à leur emploi les mêmes vérificateurs à moins d'une raison sérieuse.

Les contribuables ne manqueront pas d'eau

ST-HYACINTHE - Les contribuables de St-Hyacinthe n'ont pas à s'inquiéter concernant le fonctionnement futur de l'aqueduc municipal. Ils auront de l'eau dans leurs robinets comme d'habitude et ils pourront boire sans avoir à le chercher ailleurs, de ce liquide naturel et si nécessaire à la santé.

En effet, il apparaît comme fort peu probable qu'une grève des employés de l'aqueduc soit déclenchée quoiqu'il est mieux d'attendre les résultats de l'assemblée spéciale des membres du syndicat de l'aqueduc qui doit avoir lieu vendredi à 8 h. p.m., au conseil central.

Les membres ont été convoqués à cette assemblée afin que soit décidé si les négociations entre le syndicat et les autorités municipales concernant la nouvelle convention de travail doivent se poursuivre, ou si, au contraire, ils doivent prendre le vote de grève.

Les négociations au sujet de cette nouvelle convention se poursuivent depuis un an. Lors de la dernière séance de négociation, les représentants du syndicat ne s'étaient pas rendus rencontrer les représentants des autorités municipales.

Mais, il est plus que probable que les négociations se poursuivront entre les deux parties sans que les contribuables soient privés d'eau comme ils le sont de liqueurs alcooliques.

Le rapport du comité de loisirs n'est pas prêt

ST-HYACINTHE - S.H. le maire, Me Jacques Lafontaine a déclaré lors de la dernière assemblée du conseil, que le Comité d'étude sur les loisirs n'était pas prêt à faire son rapport, mais qu'un travail important avait été fait.

Le comité d'étude sur les loisirs avait été mis sur pied lorsqu'apparurent de nombreux mouvements de loisirs qui demandaient des locaux à la cité.

Le maire a cependant affirmé que ce comité serait prêt à fair e son rapport dans un avenir rapproché.

M. RAYMOND CHEVRIER VIENT D'ÊTRE PROMU

ST-HYACINTHE -- M. Raymond A. Chevrier, diplômé de l'Ecole provinciale des Textiles, à St-Hyacinthe et membre actif de la Société canadienne des Textiles, vient d'être nommé, par M. J.R. Reid, directeur des ventes et commercialisation, de Cel-Cil Fibres Limited, gérant des ventes de fibre.

M. Chevrier était précédemment directeur du filé de filament, de la compagnie Canadian Celanese, une division de

Soirée Lacordaire réussie à Ste-Hélène

STE-HELENE DE BAGOT (DNC) - Dimanche soir, le 27 décembre, eut lieu en la salle de l'école centrale, une soirée organisée par les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc.

Au début de cette soirée, il y eut couronnement d'une Jeanne d'Arc. Mme Gonzague Dubé, présidente des Jeanne d'Arc, couronna Mlle Lise Belval. Il y eut lecture d'une adresse à sa "Majesté" et aux duchesses qui la secondaient.

Un bouquet de roses fut remis à Lise 1ère et M. René Forest, président des Lacordaire et Mme Dubé, remirent les cadeaux à la reine, soit un porte billets contenant $20, une bouteille de parfum, une caméra, un coffret à bijoux.

Un porte-billets, contenant $20, une caméra et une bouteille de parfum furent également donnés en cadeaux aux duchesses, Mlle Céline Lapierre et Mlle Lise Daigle. La reine, Mlle Lise Belval remercia tous ceux qui l'appuyèrent dans la vente des billets.

Il y eut soirée récréative et tirage de plusieurs prix de présence. Ces prix de présence qui étaient des cadeaux divers et de petites sommes en argent de deux, trois et cinq dollars furent donnés par Lanoie & Frères de Ste-Hélène, la Pharmacie Ravenelle de St-Hyacinthe, Chartier et Cie de St-Hyacinthe, la Coopérative de Ste-Hélène, M. Ubald Forest, garagiste de Ste-Hélène, M. Raymond Moreau, marchand de Ste-Hélène, M. Gérard Hébert de Ste-Hélène, le Centre de quilles de Ste-Hélène, M. Eliodore Parent, beurrier de Ste-Hélène, la Caisse Populaire de Ste-Hélène, M. Conrad Laflamme de St-Hyacinthe, M. Léonil Phaneuf, de St-Hyacinthe, M. L. G. Hébert & Fils de Ste-Hélène, M. Charles-Emile Fafard, plombier de Ste-Hélène, M. Aurèle Yvon, meunier de Ste-Hélène, M. Raymond Laplante, de St-Hyacinthe. Il y eut aussi le tirage d'une somme de $20 gracieuseté de la Coopérative de Ste-Rosalie qui fut gagnée par M. Armand Roy, garagiste de Ste-Hélène.

Les membres du conseil Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, remercient tous ceux qui ont contribué de quelque façon que ce soit à la réussite de cette soirée récréative.

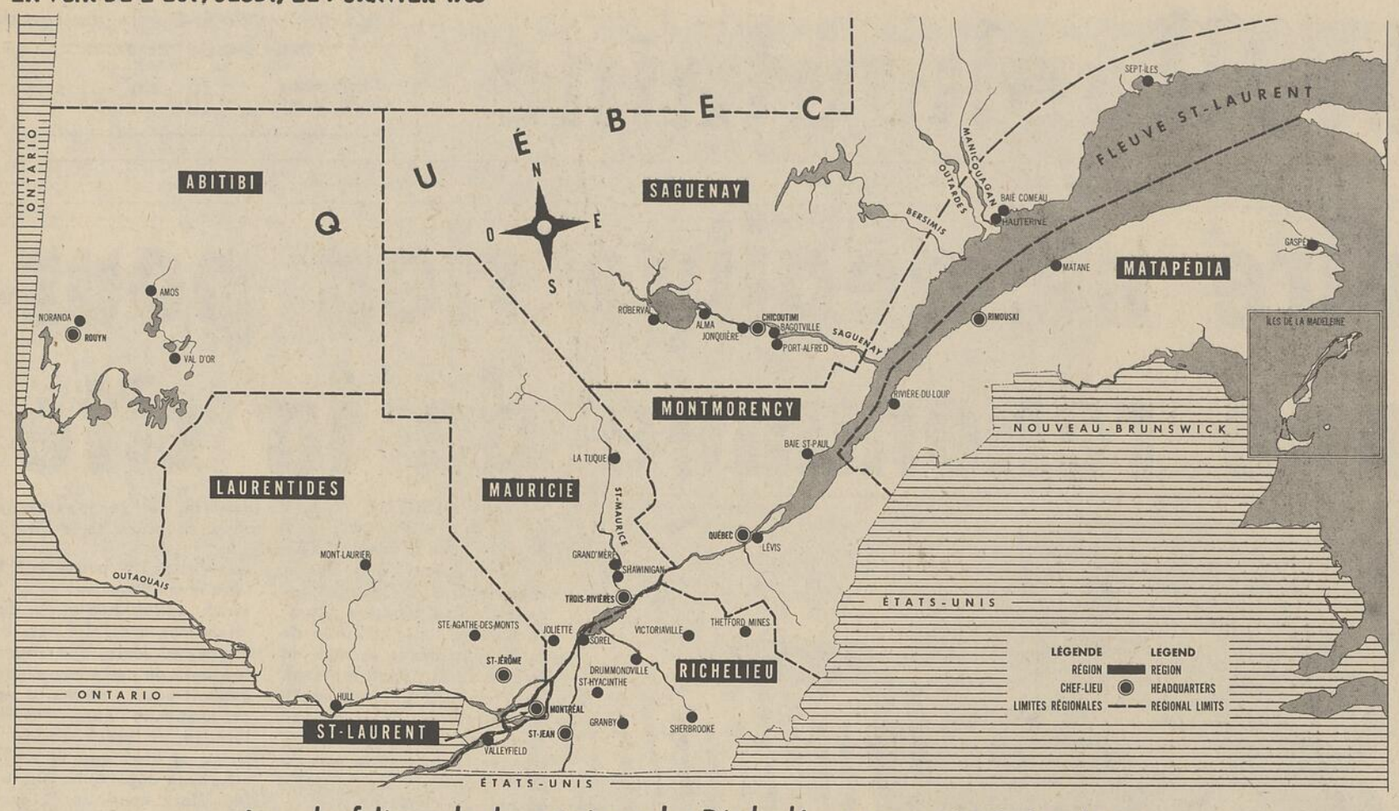

Le chef-lieu de la région du Richelieu sera à Saint-Jean

L'Hydro-Québec comportera 8 régions administratives

ST-JEAN-- Le président de l'Hydro-Québec, M. Jean-Claude Lessard, a fait connaître les nouvelles régions administratives de l'entreprise d'Etat, indiqué le chef-lieu respectif des régions et annoncé la nomination des directeurs régionaux. Ces changements administratifs ont été révélés au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue à l'auditorium du siège social de l'Hydro-Québec.

Pour les fins administratives de l'Hydro-Québec, la province sera dorénavant divisée en huit régions comme suit:

Région: Abitibi: Chef-lieu: Rouyn, Directeur: Robert Brunette, ing.; Laurentides: St-Jérôme, Marcel Lapierre, ing.; Matapédia: Rimouski, Gabriel Gagnon, ing; Mauricie: Trois-Rivière, Pierre Godin, ing.; Montmorency: Québec, Alexandre Beauvais, ing.; Richelieu: St-Jean, Jules Bouchard; Saguenay: Chicoutimi, Jules Harvey, ing.; St-Laurent: Montréal, Maurice St-Jacques, ing.;

Le nouveau découpage du territoire québecois et la création des huit régions administratives de l'Hydro-Québec n'ont pas respecté le s lignes territoriales des anciennes sociétés privées. Il n'est pas juste, par, par exemple, de dire que la région des Laurentides et celle de Richelieu coincident, respectivement, avec les territoires que desservaient les Compagnies Gatineau et Southern Canada Power.

Les modifications, apportées par la Commission hydroélectrique de Québec, ont pour but de décemtraliser l'administration de certaines fonctions en vue d'assurer le meilleur service possible aux abonnés de toute la province.

Des huit nouveaux directeurs régionaux de l'Hydro-Québec, quatre détenaient le poste d'administrateur délégué aux diverses filiales avant la répartition. Ce sont MM. Marcel Lapierre, de la Compagnie Electrique du Saguenay, Alexandre Beauvais Compagnie Québec Power, Pierre Godin, Compagnie Southern Canada Power, et Gabriel Gagnon, Compagnie de pouvoir du Bas-St-Laurent. Des quatres autres directeurs, deux viennent des cadres administratifs de l'Hydro-Québec, MM. Maurice St-Jacques et Robert Brunette, et les deux autres, MM. Jules Bouchard et Jules Harvey, respectivement des filiales Shawinigan et Electrique du Saguenay.

Le président Lessard a précisé que les chefs-lieux des régions des Laurentides et de Richelieu, soit St-Jérôme et St-Jean, ne possédaient pas encore leur édifice propre. Temporairement, le siège administratif sera donc Hull pour la région des Laurentides, et Montréal pour celle de Richelieu. Ajoutons que l'intégration des filiales dans les nouvelles structures administratives se fera graduellement: elle ne pourra se réaliser complètement tant que certains problèmes d'ordre juridique et financier et celui de la caisse de retraite des employés n'auront pas été réglés.

Contrats

ST-JEAN -- Les échevins de la cité de Saint-Jean, réunis en séance régulière de janvier, ont autorisé le maire et le greffier à signer les contrats pour l'aménagement des égouts auxiliaires ainsi que la construction de l'usine de pompage.

Le contrat "A" qui a été décerné à la firme P. Baillargeon Ltée au coût de $270,270.

Le contrat "B" sera effectué à la compagnie Spino Construction au coût de $876,500.

Toutefois, cette compagnie a envoyé un télégramme à la cité l'avisant que sa soumission était haussée de 10%.

Cependant, les conseillers ont demandé d'ignorer ce télégramme et ont donné la permission au maire et au greffier de signer le premier contrat.

En ce qui touche le contrat "C", c'est la firme Pirelli avec une soumission de $448,486.

Enfin, le contrat "D" sera fait par la compagnie Francis pour un montant de $438,881.

Une étude sur les tarifs d'assurance

ST-JEAN -- La Chambre de commerce de Saint-Jean étudie actuellement les raisons qui motivent pour Saint-Jean, un taux de prime d'assurance incendie plus élevé que dans d'autres grandes villes telles que Granby, Sherbrooke etc...

En constante communication avec Canadian Underwriter Association, il ressort que les taux sont calculés d'après les facteurs individuels à chacun des risques.

Le pointage international tient compte de différents items dont les principaux sont au nombre de six, soient: service d'aqueduc pour 34%, service d'incendie pour 30%, service d'alerte pour 11%, préventions des incendies pour 7%, département de la construction pour 4%, conditions structurales pour 14%.

Il est à noter que ces différents facteurs sont interdépendants, et qu'une faiblesse de l'un deux entraine un manque d'efficacité des autres, donc une augmentation des taux de prime.

A la dernière assemblée de la Chambre locale il a été étudié le facteur "nombre de pompiers suffisants", ce sujet devra subir une étude plus approfondie avant de tirer des conclusions.

Dans l'intérêt du bien public, la Chambre de commerce continuera son étude de chaque point, avec la collaboration de Canadian Underwriter Association, afin d'apporter les recommandations nécessaires à une diminution du taux des primes à Saint-Jean.

A Saint-Jean

CONGRÈS RÉGIONAL DES JEUNES CHAMBRES DES CANTONS DE L'EST

ST-JEAN -- Le dernier dimanche d'avril ou le premier dimanche du mois de mai, la Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville aura le Congrès régional des Cantons de l'Est.

La région des Cantons de l'Est comprend onze jeunes chambres soit celle de Saint-Jean, Saint-Luc, Saint-Hyacinthe, Marieville, Granby, Farnham, Bedford, Cowansville, Sutton, Sherbrooke et Lac Mégantic.

Le comité d'organisation du congrès 1965, qui travaille sous la présidence de l'ancien président de la Chambre locale, M. Marcel Chouinard, a déjà établi l'agenda de cette journée de travail. Ce dernier sera élaboré et tenterad'amener un enrichissement certain à tous les participants.

Dès maintenant il est prévu que les dames voulant accompagner leur époux à cette journée trouveront également de quoi satisfaire leurs goûts. Il sera organisé à leur intention des loisirs et des conférences sur des sujets de premier ordre dans l'intérêt féminin.

La détermination de la date du congrès 1965 à Saint-Jean et de l'agenda de la journée d'étude doit être prise cette semaine lors de l'assemblée régionale, alors que le président responsable donnera son accord de principe.

Remerciements

ST-JEAN -- De l'Orphelinat Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Saint-Jean, émane ce communiqué de remerciements, à la suite des différentes namifestations faites durant les fêtes, et dont les enfants ont été les héros: "Les Religieuses et les enfants de l'orphelinat désirent exprimer leurs meilleurs sentiments de vives et profondes gratitudes aux nombreux bienfaiteurs connus et inconnus, qui ont su d'une façon ou d'une autre, remplir de joie la saison dite "des fêtes".

"Que de gâteries, que de délicatesses sont venues jeter un immense rayon de joie et de bonheur dans l'existence des tous petits!

"Sur cette grande charité collective qui apporte son aide efficace à l'Orphélinat, daigne la Douce Providence apposer son sceau de bénédictions sur tous ces coeurs généreux, qui ont semé le bien sur leur passage.

"Des flots de grâces, nous en avons l'espoir, seront la réponse du Seigneur, aux prières ferventes des "petits" qui concrétisent ainsi leur reconnaissance aussi cordiale que sincère. Merci."

La cité refuse le grief de 4 policiers

ST-JEAN -- D'un front commun, les échevins de la cité de Saint-Jean ont rejeté un grief formulé par quatre agents de la Sûreté municipale quant à l'engagement de l'agent Réal Gagnon comme détective municipal.

Dans une lettre adressée au conseil, les policiers soutiennent qu'il fallait au moins trois ans de service à ce département pour être éligible à un poste d'officier.

Or, l'échevin Bruno Choquette et responsable de ce département au sein du conseil municipal a révélé le fait que la convention collective révèle que cette cause ne s'applique qu'aux postes régis par la dite convention.

La ville, toutefois, selon une autre clause du contrat est libre d'engager qui elle veut lorsqu'il s'agit de créer un nouveau poste, c'est ce qui se produisit dans le cas Réal Gagnon.

Le représentant du quartier sud a qualifié de non fondement le grief de ces quatre agents municipaux.

M. Choquette a déclaré que ce grief ne constitue pas tout à fait un acte d'insubordination mais qu'il est quand même tout à fait curieux et qu'il arrive un peu en retard.

D'ailleurs, d'affirmer l'échevin Bruno Choquette, le président de l'Association professionnelle des policiers, le sergent Evariste Lapalme et le négociateur de ce syndicat, M. Jean Robert Gauthier, avaient trouvé que la cité avait agi dans l'ordre.

M. R. BEAUREGARD

De son côté, l'échevin Ronald Beauregard qui s'était fait le défenseur des policiers, a déclaré que la cité avait agi trop rapidement dans cette affaire.

M. Ronald Beauregard a affirmé en outre que la ville va tout probablement se trouver devant les tribunaux dans un avenir rapproché.

LA PRUDENCE

Pour sa part, le représentant du quartier nord, M. Fernand Roy a suggéré que dans l'avenir la cité devra encore agir avec une plus grande prudence, afin d'éviter de telle situation.

Assemblée annuelle des "3 fois 20" mardi, le 12 janvier

ST-JEAN -- M. Adelard Bessette, vice-président du club des "3 fois 20 ans" annonce que mardi, le 12 janvier, à 2 heures p.m. aura lieu au local du club, l'assemblée annuelle, au cours de laquelle on fera les élections de trois directeurs qui ont terminé leur terme.

Par ailleurs, le lendemain, mercredi, le 13 janvier, au sous-sol de l'hôtel de ville de Saint-Jean, à 2 heures p.m., la section des dames veuves tiendra sa réunion mensuelle.

M. l'aumônier répondra à la question à savoir si le Concile va permettre aux prêtres de se marier.

Les dames veuves sont cordialement invitées à participer à cette journée où elle auront l'occasion de discuter de leurs activités nouvelles de l'année.

Enfin, mardi soir, le 19 janvier, une soirée récréative aura lieu à la salle de l'école Forget, à 8 heures p.m.

Biographie de M. J. Bouchard

ST-JEAN -- Voici une biographie de M. Jules Bouchard, qui vient d'être nommé directeur de la nouvelle région administrative de l'Hydro-Québec à Saint-Jean.

M. Bouchard est né à Champlain, comté Saint-Maurice, le 22 juillet 1903. Il fit ses études aux collèges commerciaux de Louiseville et de Shawinigan ainsi qu'à l'Institut Technique de Shawinigan.

M. Jules BOUCHARD

M. Bouchard fit son entrée dans l'entreprise Shawinigan le 1er juillet 1927 en s'engageant, aux Trois-Rivières, comme opérateur-chef à la North Shore Power Company. Il fut nommé surintendant adjoint de l'exploitation pour la division du Nord, aux Trois-Rivières, en 1932 et surintendant dix ans plus tard; passa à la division de Beauharnois, à Valleyfield, comme gérant en 1945; fut appelé au siège social de Montréal comme directeur adjoint du service de la Distribution le 1er janvier 1950 et accéda au poste de directeur le 31 mars 1954.

En 1959, il fut nommé vice-président adjoint et, en 1960, vice-président à la Distribution. Administrateur adjoint intérimaire depuis septembre 1964, il exerçait aussi les fonctions de directeur de la Distribution et des Ventes, lors de sa récente nomination.

Les principales activités à Acton Vale durant l'année '64

ACTON VALE (DNC) - Voici en résumé, les principales activités qui se sont déroulées à Acton Vale en 1964:

En JANVIER: L'Amicale St-André visite les Frères du Sacré-Coeur - Un Carnaval d'Hiver du 19 au 26 janvier - La soirée artistique du carnaval d'Acton Vale est fort prometteuse - Le carnaval d'hiver ouvert - Mlle Nicole Bisaillon proclamée reine du carnaval - 350 étudiants au souper canadien du carnaval - Six échevins élus et élections à la mairie - Sept cent personnes au couronnement de Nicole première.

En FEVRIER: M. J.-Edmour Gagnon est élu maire d'Acton Vale - M. Alcide Gosselin est réélu président de l'A.V.B. Inc. - Le cercle musical reprend ses activités - Plusieurs comités formés au sein du club A.V.B. Inc. - Le maire J.E. Gagnon offre un souper à ses concitoyens.

En MARS: Signature d'une convention collective à The Acton Rubber Ltd - Mlle Nicole Bisaillon a représenté Acton Vale au Concours Reine des Reines à Sherbrooke.

En AVRIL: Le Corps Musical a présenté son concert annuel - Assemblée générale des Fanfares Amateurs (Fédération) - M. Gaétan Chevanelle, conférencier à la SSJB - L'Amicale St-André a reçu ses membres à l'école St-André.

En MAI: Le Corps Musical effectue sa première sortie de la saison - Les assureurs-vie se réunissent à Acton Vale pour la première fois - M. Léon Turgeon, gérant-général de The Acton Shoe Co. Ltd, meurt.

En JUIN: La St-Jean a été fêté - Plus de 2,000 personnes ont pris part aux manifestations de la St-Jean qui se sont déroulées au stade municipal - M. Serge Chevanelle remporte le premier prix en trompette - M. Paul Charest réélu Grand Chevalier du Conseil 2825 des Chevaliers de Colomb - Grand festival des Fanfares Amateurs de la province.

En JUILLET: Le cercle musical a présenté son premier concert d'été - M. l'abbé François Tanguay quitte Acton Vale - Elections sur les terrains de jeu.

En AOUT: Soirée du Club des Lions, un succès - Les Filles d'Isabelle fêtent Mme Léa L. Guilbert - Aquacade des Loisirs - Exposition des terrains de jeu, un succès.

En SEPTEMBRE: Mlle Pauline Drolet est élue Reine du Club de Chasse Acton Vale - Bagot - Elections annuelles à l'Amicale St-André - L'Amicale St-André accorde deux bourses d'études à deux étudiants de l'école secondaire St-André.

En OCTOBRE: M. Florian Bouthillette est élu président de l'Amicale St-André.-Acton Vale aura son carnaval d'hiver grâce à l'Amicale St-André. - Aménagement d'un centre récréatif pour les jeunes, une initiative de M. Jean-Paul Lapointe, marchand de meubles d'Acton Vale - Mme Gabrielle Poulin est réélue régente des filles d'Isabelle.

En NOVEMBRE: La Caisse Populaire tient sa réunion annuelle - M. Marcel Joly devient le premier président du Coprs Musical St-André - M. Dollard Morin conférencier aux terrains de jeu - M. L. J. Harbour est élu président de la Chambre de commerce Sr. - Le corps musical est invité à la Parade du Père Noel à Granby - MM. Marcel Jetté et Pierre Boisvert succèdent à MM. Raymond Messier et Jean-Paul Côté dans la direction de l'Amicale St-André.

En DECEMBRE: Les préparatifs du carnaval vont bon train - Le Rév. Frère Louis s.c. a parlé du Congo à l'école St-André - M. André Martel comme directeur au soin du Club A.V.B. Inc. - Une panne d'électricité prive les usagers durant 1 hre 3/4 dans le centre d'Acton Vale - La clinique de la Croix-Rouge tenue à l'Hôtel de ville récolte 256 chopines de sang, un nouveau record pour Acton Vale - Les employés de The Acton Shoe Co. reçoivent leurs cadeaux de Noel - Le Centre récréatif ouvre ses portes...

SERVICE DES INCENDIES

Le services des incendies rapporte seulement 11 sorties des pompiers en 1964 à Acton Vale pour des incendies qui n'ont causé que peu de dommages.

CONSTRUCTION

Vingt neuf maisons neuves ont été construites au cours de 1964; si l'on ajoute quelques logis ajoutés à des maisons déjà existantes, on estime à 40 le nombre des nouveaux logis aménagés à Acton Vale au cours de l'année écoulée.

AUTRES FAITS

Le 15 avril, M. Lucien Lemay devient le président de la section SSJB d'Acton Vale - Le 9 juillet, M. Gaston Meunier est élu président du Club des Lions - Le 15 juillet, on souhaite la bienvenue au nouveau vicaire, M. l'abbé Léo Pépin - Le 22 novembre, Mme Gaétan Loiselle est réélue présidente de l'Amicale Notre-Dame de Lourdes.

Une messe de plus le dimanche à Acton

ACTON VALE (DNC) - On vient d'annoncer qu'une 5e messe sera célébrée le dimanche à Acton Vale; en effet, dès dimanche le 10 janvier, l'horaire des messes sera légèrement modifié, c'est-à-dire qu'une messe de plus sera chantée afin d'accomoder les paroissiens.

NOUVEL HORAIRE

Le nouvel horaire sera répartie comme suit: 7 hres, 8 hres 30; 9hres 45 (Grand-Messe); 11 hres, et midi.

Un emprunt de $42,000 pour différents travaux à Upton

UPTON - Le village d'Upton comté de Bagot, a vendu à René T. Leclerc Inc, au prix de 99.14 $42,000. de titres à 5 1/2% séries 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.6205%. L'emprunt comporte un solde de $33,000. à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 10 ans.

C'est en septembre 1953 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $25,000. de titres à 4 1/2% $ séries 20 ans, au prix de 98.60. Le coût moyen net de la finance avait été de 4.6408%.

Voici les soumissions reçues pour la présente émission: René-T. Leclerc Inc. $42,000 à 5 1/2 1966-75 - Prix 99.14 Coût net: 5.6205%.

Desjardins, Couture Inc. $42,000. à 5 1/2% 1966-75 Prix: 98.91 - Coût net: 5.6531%.

Datées du 1er janvier 1965, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er janvier 1966 au 1er janvier 1975 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er janvier et 1er juillet) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par le règlement no. 191, l'emprunt est contracté pour des travaux à l'hôtel de ville, pour des travaux d'aqueduc, pour la construction de trottoirs et pour consolidation de dette.

L'évaluation imposable du village, pour 1964, s'élève à $678,372.00. Le 31 décembre 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $20,000. La population du village est de 805 âmes.

Elle achète la brasserie Hamm

La brasserie Molson en expansion aux Etats-Unis

MONTREAL -- L'honorable Hartland de M. Molson, président des Brasseries Molson Limitée, a annoncé aujourd'hui que les intérêts Molson prendraient une expansion considérable aux Etats-Unis par suite d'une fusion de la Brasserie Molson avec la Theo. Hamm Brewing Co., de St.Paul, Minnesota.

Ainsi qu'il l'avait expliqué dans une lettre aux actionnaires Molson, le sénateur Molson a dit que Hamm, huitième brasseire des Etats-Unis en importance, sera exploitée comme filiale d'entière propriété de Molson.

Le sénateur Molson a ajouté que sa compagnie avait conclu une entente avec les détenteurs de la majorité des actions Hamm pour que la fusion s'effectue par l'échange de trois types d'actions Molson contre les actions ordinaires de Hamm en circulation. Dans cet échange, le gros des actions Molson est constitué d'actions privilégiées convertibles.

"Pour Molson, c'est une occasion remarquable d'acquérir des intérêts importants dans l'industrie de la bière aux Etats-Unis", a dit monsieur Molson.

Les actions Molson sont inscrites aux Bourses de Montréal de Toronto et de Vancouver. Celles de Hamm ne se transigent pas publiquement.

En vertu de l'entente de fusion, Molson acquerra la propriété de 21,133,200 actions ordinaires de Hamm en circulation en échange contre 511,-968 actions privilégiées convertibles de premier rang à 4 1/2 p. 100 (valeur au pair de $100 chacune aux Etats-Unis), 85,328 actions privilégiées convertibles de deuxième rang à 5 p. 100 (valeur au pair de $100 chacune aux Etats-Unis) et 511,968 actions de type "B" (votantes) de Molson.

Chaque action Molson privilégiée de premier rang pourra être convertie d'ici dix ans en trois actions Molson de type "A" (sans droit de vote) et ne sera rachetable qu'à l'expiration du privilège de conversion. Les actions privilégiées Molson de deuxième rang ne seront rachetables qu'au bout de cinq ans et, bien qu'on s'attende à un tel rachat, chacune de ces actions deviendrait convertible au bout de six ans en deux actions de type "B" (votantes), advenant le cas où le rachat n'aurait pas lieu.

Le sénateur Molson a dit que l'échange d'actions nécessitera une augmentation du capital-actions autorisé de Molson et que les actionnaires de Molson seraient convoqués prochainement à une assemblée générale spéciale aux fins d'autoriser cette augmentation.

Il a souligné que la compagnie américaine, dont les ventes, au cours de la dernière année, se sont chiffrées à plus de $124 millions, pourra vraisemblablement ajouter "appréciablement" aux ventes et aux bénéfices de l'entreprise consolidée. Il juge que l'occasion de joindre Hamm à la société Molson est "unique".

La Brasserie Hamm fut fondée en 1865. Comme Molson, qui est l'aînée des brasseries en Amérique du Nord, elle a été dirigée par des descendants du fondateur. Monsieur William Hamm, Jr., petit-fils du fondateur, en est le président du conseil d'administration. Le président, monsieur William C. Figge, petit-fils du premier maître-brasseur de sa compagnie, est lui-même maître-brasseur. Hamm a des brasseries à St.Paul, Minnesota; Los Angeles et San Francisco, Californie, et Houston, au Texas.

On ne prévoit pas de changement dans le nom des compagnies. "Pour favoriser une croissance continue sur le marché américain, a fait observer le sénateur Molson, il faut que le nom de Hamm subsiste, en raison du prestige dont il jouit aux Etats-Unis."

A son avis, la fusion profitera aux deux compagnies. Il a dit que la vigueur de Hamm dans l'Ouest central et l'Ouest s'ajoutera à celle de Molson dans le Nord-Est des Etats-Unis. Hamm vend dans trente et un des Etats-Unis.

Le sénateur Molson juge qu'avec le déplacement de la population des Etats-Unis vers l'Ouest, notamment vers le Texas et la Californie où Hamm est bien établie, et avec la progression annuelle de la population adulte aux Etats-Unis, les perspectives de croissance de l'entreprise consolidée sont "particulièrement brillantes".

Il prévoit que "la fusion va permettre à Molson de participer, par l'intermédiaire de sa nouvelle filiale, à la croissance dynamique qu'on attend du marché américain."

Le président de Molson est convaincu que les deux compagnies bénéficieront aussi de la stabilité qui découle l'un élargissement de la base d'opérations en raison de la fusion, comme elles profiteront de l'économie inhérente à la mise en commun de la recherche et de l'expérimentation, de la production et de la mise en marché.

"Au surplus, dit-il, les deux compagnies verront leurs ressources financières se renforcer, tout comme leurs sources d'approvisionnement."

Dans sa lettre aux actionnaires Molson, le sénateur Molson a annoncé l'intention de porter de douze à quinze le nombre des membres du conseil d'administration de la Brasserie Molson, les trois sièges additionnels devant être occupés par des représentant des intérêts Hamm. Ces représentants vont apporter à Molson une "connaissance additionnelle approfondie et l'expérience" du marché des Etats-Unis, tout en fournissant aux intérêts Hamm une représentation directe dans l'entreprise consolidée. Dans l'échange, les actionnaires de Hamm recevront environ 21 p. 100 des actions volantes de Molson.

On s'attend que la fusion devienne officielle vers le 1er février 1965. Elle est sujette, comme l'a noté le sénateur Molson, aux conditions usuelles dans les ententes de ce genre.

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

La Voix DE ST-JEAN ET IBERVILLE

JEUDI, LE 7 JANVIER 1965

Les annonces classées de
La Voix de l'Est
rapportent. Essayez-les
tél. FI 7-7596

Qui sera élue reine?

ST-JEAN - L'Association sportive Notre-Dame-Auxiliatrice s'apprête à se choisir une reine pour le carnaval et nous présente trois candidates.

Le choix sera très difficile entre ces trois ravissantes jeunes filles: Ginette Boudreau, 16 ans; Aline Cloutier, 17 ans et Hélène Harbec, 18 ans.

Nous ne pouvons que leur souhaiter que la meilleure gagne!

Ginette Boudreau, la plus jeune des trois candidates, est âgée de 16 ans et demeure dans la paroisse St-Emond à St-Jean. Ses sports favoris sont le ski, le patin à glace et l'été, la natation. Elle avoue aimer également danser. Son chanteur préféré est le jeune Serge Laprade.

Aline Cloutier, à 17 ans, continue ses études. Elle réside dans la paroisse Notre - Dame - Auxiliatrice dont elle brigue la souveraineté d'une saison. Elle préfère les sports de la saison chaude, le badmington et le ski nautique. A l'occasion elle aime danser. Parmi les chansonniers, c'est un canadien qui a sa préférence: Félix Leclerc.

L'aînée de nos candidates est Hélène Harbec avec ses 18 printemps. Elle se dirige vers l'enseignement, ce qui ne l'empêche pas d'aimer les sports tels que ballon-volant, tennis sur table et natation. Elle demeure également dans la paroisse Notre - Dame - Auxiliatrice. Son chansonnier préféré est le brillant Claude Léveillé.

En vacances

ST-JEAN -- Le juge André Régnier ainsi que son épouse sont en route pour la Californie, où ils séjourneront un mois.

Pour le magistrat André Régnier, ces vacances lui sont bien méritées puisque ce juge siège presque tous les jours au palais de justice de Saint-Jean.

A Mme Régnier ainsi qu'à son époux, nous leur souhaitons un agréable séjour pour cette période de vacances.

Le Comité des décorations de Noel, formé par la Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville a été unanime pour le choix du magasin Adrien Boivin Inc., de la rue Saint-Jacques, pour l'originalité de ses vitrines. Ce magasin se mérite ainsi le trophée "P. Baillargeon".

Jeune chambre locale

Le Comité des décorations a choisi les vainqueurs

ST-JEAN -- La Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville nous communique le résultat du concours des décorations de Noel.

Les laureat sont les suivants dans chaque catégorie du concours, série résidences Saint-Jean: M. Maurice Trahan, 89 rue Cousins, gagnant du trophée Philodor Ouimet - deuxième prix, M. Sylvain Vilbow, 439, rue Latour, gagnant la plaque souvenir don de M. R. Beauregard - troisième prix, M. R. Bessette, 373, rue Frontenac, gagnant de la plaque souvenir don de Paul Dussault Inc. - quatrième prix: M. Stanley Foisy, 435, rue Latour, gagnant la plaque souvenir, don de Rodrigue Lasnier Automobile. Série résidences Iberville: M. René Côté, 34, avenue Dufresne, gagnant du trophée Laval Bessette: - deuxième prix M. Donat Gingras, 25, rue Bessette, gagnant la plaque souvenir de P. Théberge, nettoyeur - troisième prix, M. Albert Dubois, 30, 1ère avenue, gagnant la plaque souvenir de A. E. Goyette.

Série magasins de Saint-Jean et d'Iberville: M. Adrien Boivin Inc, rue Saint-Jacques, gagnant du trophée F. Baillargeon Ltée, - deuxième prix, Maison Adélard Granger, rue Mercier gagnant d'une plaque souvenir de la Dominion Blank Book Ltd.

Série Epiciers de Saint-Jean et d'Iberville: M. Florian Grégoire, rue Laurier, gagnant du trophée Marc Brais, - deuxième prix: Mme Claude Giroux, 147 rue Chaussé, gagnante de la plaque souvenir du garage Alain Morin, - Série industries de Saint-Jean et Iberville: premier prix Hart Battery Co. Ltd. gagnant du trophée Martin nettoyeur, - deuxième prix Singer Co. of Canada Ltd., gagnant de la plaque souvenir de Dosco Products Ltd.

Le comité des décorations de Noel, présente des sincères félicitations à tous les lauréats et remercie tous ceux qui ont participé à ce concours.

Les pompiers invités à rencontrer le conseil

ST-JEAN -- Les membres du conseil de ville de Saint-Jean ont été saisis, hier soir, lors de leur première assemblée régulière de l'année 1965, d'une lettre de l'Association des pompiers de la cité de Saint-Jean.

Cette lettre souligne le fait que les pompiers de Saint-Jean ont demandé au ministre du Travail, l'honorable Carrier Fortin, de nommer un conciliateur pour règler le différend qui oppose la cité et les pompiers en vue de la signature de la convention collective.

Lors de la réunion d'hier soir, l'échevin Bruno Choquette a demandé à son collègue, le conseiller Alphonse Lorrin, si ce dernier était pour prendre ses responsabilités dans cette affaire.

Le conseiller Choquette a souligné le fait qu'à la dernière assemblée de 1964, le doyen des échevins avait déclaré qu'il serait en faveur de leur accorder un salaire de $100. par semaine et qu'ils se retirent de l'union.

Toutefois, le premier magistrat de la cité, M. L.N. McMillan a affirmé qu'il ne serait pas possible pour la ville de transiger outre avec cette union qui a été reconnue officiellement par le ministère du travail et des relations ouvrières du Québec.

Or, l'échevin Bruno Choquette a demandé que les conseiller se réunissent la semaine prochaine en vue de présenter aux sapeurs municipaux une contre-proposition en vue d'en venir à une entente dans un avenir assez rapproché.

Autres nouvelles de St-Jean en page 6

Chez les policiers de St-Jean

L'agent Claude Giroux est élu président du syndicat

ST-JEAN -- Les membres de l'Association professionnelle des policiers de Saint-Jean se sont donnés un nouvel exécutif pour l'année 1965, lors d'une réunion générale, tenue en la salle de la Centrale catholique.

Le constable Claude Giroux a été élu à la présidence de cette association.

M. Giroux succède ainsi au sergent Evariste Lapalme au poste de président.

Le sergent Lapalme avait été le président-fondateur de l'association des policiers et avait accepté la charge la saison dernière.

A la vice-présidence, les membres ont élu le constable André Degongre.

Le secrétaire-archiviste sera l'agent Réal Poirier.

Le constable Rénald D'Amour a été choisi au poste de secrétaire-trésorier.

Le directeur élu est l'agent Gérard Simard.

Le lieutenant Camille Goineau et le constable René Rousselle ont été nommés vérificateurs.

Le comité des griefs se composera des agents René Paquette et de Normand Robert.

Par ailleurs, les constables Guy Richard et André Farmer se sont vus confier les relations extérieures.

Enfin, M. l'abbé Gustave Désourdy agira comme aumônier.

La cité a reçu $93,200. pour le stadium

ST-JEAN -- Le maire et le greffier ont été autorisés à signer des quittances à Mme M. Lemire, aux Autobus Boulais ainsi qu'à la compagnie de la Western Assurance.

Parmi ces quittances, il y a une qui retient une attention spéciale, c'est celle de la compagnie d'assurance Western qui a fait parvenir à la cité un chèque au montant de $93,201, pour le stade municipal de Saint-Jean, détruit par les flammes, il y a quelques semaines.

L'échevin Fernand Roy a fait toutefois remarqué, lors de la réunion régulière de janvier, que cette somme soit affectée pour fins de loisirs seulement.

Iberville donne son assentiment

IBERVILLE -- Lors de l'assemblée régulière du conseil de ville d'Iberville, le conseil municipal a voté unanimement une résolution par laquelle il donnait tout son appui afin que la future station radiophonique "Radio Saint-Jean Inc." puisse fonctionner dans le plus bref délai.

Cependant, S.H. le maire M. Armand Goyette a déploré que la raison sociale de ce poste ne comprenne pas le nom d'Iberville, et a demandé s'il serait possible de recommander au président de la nouvelle compagnie de bien vouloir faire le nécessaire pour qu'une rectification en ce sens soit faite.

Un nouveau poste de radio

ST-JEAN -- Lors de la réunion mensuelle de janvier tenue par les échevins de la cité de Saint-Jean, ceux-ci, ont adopté à l'unanimité une résolution permettant l'établissement d'une nouvelle station radiophonique à Saint-Jean, "Radio-St-Jean Inc".

On sait que cette nouvelle compagnie s'adressera devant le Bureau des gouverneurs d'ici quelques semaines pour l'exploitation d'un poste à caractère local et régional pour Saint-Jean, Iberville ainsi que la région.

Emprunt

ST-JEAN -- L'emprunt temporaire portant le numéro 747 de $2,485,000. pour permettre à la cité d'effectuer les travaux d'aménagement d'égoûts auxiliaires ainsi que de l'usine de pompage sera effectué aux différentes banques locales.

Les échevins ont accepté une résolution permettant au trésorier de la municipalité de faire cet emprunt, lors de la réunion régulière de janvier.

Amende

ST-JEAN -- Un père de famille de cinq enfants, domicilié dans la ville d'Iberville a été condamné à $100 d'amende, par le magistrat André Régnier, après s'être avoué coupable d'avoir conduit un véhicule-moteur alors que ses facultés étaient affaiblies.

Cet homme a obtenu un mois pour acquitter ces redevances à la justice.

A défaut, il devra faire un mois d'emprisonnement.

Contribution

ST-JEAN -- La cité de Saint-Jean défrayera pour un montant de $50 une annonce publicitaire dans le programme-souvenir du Théâtre du Nouveau Monde qui sera à Saint-Jean, le 16 janvier prochain.

Une résolution a été acceptée à cette fin, lors de la séance mensuelle de janvier.

Taxes

ST-JEAN -- Le trésorier de la cité de Saint-Jean, M. J. Wilfrid Boutin a obtenu l'assentiment des membres du conseil de ville en vue de contracter un emprunt temporaire ne dépassant pas quelque $225,000. en attendant la rentrée des taxes qui ne seront perçues qu'en juillet prochain.

Les échevins ont adopté une résolution à cette fin lors de la convocation statutaire de janvier.

Rapport

ST-JEAN -- Une lettre de la Commission des transports concernant l'installation de signaux lumineux aux passages à niveau des rues Laurier, Notre-Dame et DeSalaberry a été référée à la Commission d'enquête sur la circulation pour étude.

Une résolution a été adoptée lors de la réunion statutaire de janvier par les échevins.

Une étude pour les escortes

IBERVILLE -- Lors de la séance du conseil municipal de la ville d'Iberville, un problème a été soulevé par l'échevin M. Beaudin.

Dans le rapport de police du mois de décembre, plus d'une centaine d'escortes ont été faites. Ces escortes, après information auprès de M. Alexandre Houle, directeur de la police, consistent, pour les policiers de la ville, à accompagner des particuliers, industriels ou commerçants, devant transporter des fonds à la banque, dans la voiture de police.

M. Beaudin faisait remarquer aux membres du conseil qu'il ne s'agit plus là de simple escorte mais plus particulièrement de servir de garde et de taxi à la fois.

Il a donc été demandé si une étude ne pourrait se faire à ce sujet, et au besoin, s'il ne serait pas possible de demander aux usagers de ces escortes de bien vouloir défrayer la municipalité du coût de ces courses.

Un emprunt temporaire

ST-JEAN --- Les échevins de la ville de Saint-Jean ont autorisé le trésorier, M. J. Wilfrid Boutin de procéder à l'emprunt temporaire au montant de $31,000. pour l'aménagement de la voie de service pour l'usine "Les Tissus Richelieu Ltée".

Une résolution a été adoptée à cet effet lors de l'assemblée statutaire de janvier.

Crédits

ST-JEAN -- Les échevins ont donné leur assentiment pour permettre au trésorier d'accorder des crédits pour des demi-licences, de fonds de marchandises et de taxes municipales.

Délai

ST-JEAN -- L'administration municipale de Saint-Jean a accordé un délai de six mois à la compagnie "Les Produits Ciment Tremblay".

A la réunion régulière de janvier, les échevins ont autorisé ce délai pour l'émission du permis de construction.

On sait que cette firme aménagera une petite industrie à Saint-Jean pour la fabrication de tuyaux et de blocs de ciment.

Acceptation

ST-JEAN -- A la suite d'une requête formulée par M. Armand Baraby, domicilié sur la rue Champlain, à Saint-Jean, le conseil de ville a dopté une résolution prohibant le stationnement sur le côté est de cette rue sur une longueur de 24 pieds.

La Commission d'enquête sur la circulation a été saisi de ce projet et elle n'a pas refusé cette demande.

Les échevins ont alors accepté cette résolution, lors de la réunion régulière de janvier.

Gagnant

IBERVILLE -- Lors du tirage d'un prix, organisé par la Garde paroissiale Saint-Noel Chabanel d'Iberville, le billet gagnant fut celui acheté par M. Aléaudore Lord, résidant à Iberville.

La direction de la Garde paroissiale remercie toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cet évènement et ont permis, par leur travail, que ce soit un succès, et félicité M. A. Lord d'avoir choisi le "bon billet"

Présence de 3 épouses des échevins à Iberville

IBERVILLE -- A la première assemblée régulière de l'année du conseil de ville, à l'hôtel de ville d'Iberville, trois des épouses des échevins étaient présentes.

Mmes Daudelin, Beaudin et Payette étaient venues et encourageaient de leur présence le travail des édiles, de cette ville en plein renouveau.

Le maire M. Armand Goyette, en leur souhaitant la bienvenue, a manifesté sa satisfaction de voir que les épouses de ses conseillers prenaient à coeur le travail fait à l'hôtel de ville. Il a exprimé le désir qu'à chaque sécance régulière, ces dames veuillent paraître, chaque fois plus nombreuses.

L'ambiance, grâce à leur présence, était à la bonne humeur communicative, et on ne pouvait que se louer de travailler avec autant de verve et d'entrain.

Souper annuel de la Cathédrale le 24

ST-JEAN - Le souper annuel organisé par la paroisse Cathédrale de Saint-Jean aura lieu dimanche, le 24 janvier, à 7 heures p.m., à la salle de l'école Notre - Dame - du - Sacré-Coeur.

Les paroissiens qui aimeraient assister à ce souper traditionnel peuvent déjà se procurer leurs billets en s'adressant au presbytère ou encore auprès des différentes organisations paroissiales, à partir de cette semaine.

Bernais connaîtra sa sentence le 25

ST-JEAN - Claude Bernais 19 ans, de Saint-Jean connaîtra sa sentence le 25 janvier prochain, au palais de justice de Saint-Jean.

Cet individu s'est reconnu coupable il y a quelque temps d'une tentative de suicide à la prison commune.

Son procureur, Me Claude Lauzon a demandé, devant le juge André Régnier, de la cour de magistrat que la sentence de son client soit reportée à une date ultérieure.

Devant cette demande d'ajournement, le représentant du ministère public, Me Jean Frédérick ne s'est pas objecté et le juge Régnier a décidé de reporter sa sentence au 25 janvier.

La Chambre locale s'élève contre le prix de la gazoline

ST-JEAN -- La Chambre de commerce de Saint-Jean est entrée en communication avec les différentes compagnies distribuant de l'essence pour automobiles et desservant la région de Saint-Jean.

La raison de ces communications est la constatation faite par un certain nombre de membres de la Chambre, sur la variation du prix du gallon d'essence entre Saint-Jean et Chambly et d'autres points assez rapprochés, variations allant de 5 à 10 ¢ par gallon.

La Chambre de commerce soucieuse des intérêts des citoyens de Saint-Jean aimerait connaître les raisons valables pouvant apporter une telle différence unitaire et attend avec impatience les réponses des compagnies concernées.

Négociations

ST-JEAN -- L'ingénieur municipal, M. Marcel Bernard s'est vu confier la tâche de poursuivre ses négocations avec les dirigeants de la Southern Canada Power pour le déplacement d'une ligne d'énergie desservant la future usine de la Dominion Rubber.

Lors de l'assemblée régulière de janvier, M. Marcel Bernard a fait savoir aux échevins qu'il en coûterait une somme de $14,800. en temps propice ou un montant de $16-000. pour faire effectuer ces travaux durant l'hiver.

Il appert que la SCP serait disposer à défrayer la moitié du coût de ce déplacement de cette ligne d'énergie.

Déplacement de poteaux

ST-JEAN -- Une demande de la compagnie du Bell Téléphone du Canada a été acceptée par les membres du conseil de ville de Saint-Jean, lors de la séance statutaire de janvier, en vue de permettre à cette compagnie le déplacement de poteaux.

Il en coûtera une somme de $75. à la municipalité pour faire effectuer ces travaux.

Ces travaux ont été acceptés par l'ingénieur municipal, M. Marcel Bernard.

Comptes

ST-JEAN -- Une résolution a été adoptée à l'unanimité par les conseillers de Saint-Jean, lors de l'assemblée mensuelle de janvier, pour le paiement de comptes à M. Lionel Desmarais au montant de $129.55 pour des certificats de recherche ainsi qu'une somme de $45.75 à Mlle Thérèse Hallée, pour avoir participé au congrès de l'Association des bibliothécaires et de la Fédération des cinémathèques.

Transfert

ST-JEAN -- Le surintendant des travaux publics, M. Marcel Berger s'est vu autoriser par les échevins de Saint-Jean de transférer le département de l'aqueduc à la voirie municipale enfin de coordonner davantage ces services municipaux.

En outre, les conseillers ont aussi demandé à M. Berger de soumettre un rapport concernant la rotation des employés de la conciergerie ainsi que de préparer l'échelle des salaires pour ces hommes.

La question des salaires sera discutée de nouveau au cours d'une prochaine assemblée du conseil en présence des représentants de l'union.

Autorisation

ST-JEAN -- Les membres du conseil de ville de Saint-Jean, réunis en séance régulière de janvier, ont autorisé le maire et le greffier à renoncer aux clauses du contrat avec MM. Lecavalier.

On sait que ces messieurs sont propriétaires de la Ocean Spray mais ils désirent vendre à une firme américaine qui a manifesté son intention d'augmenter sensiblement la production des canneberges et autres produits.

Ralentissement

IBERVILLE -- A la séance régulière du conseil de ville tenue cette semaine, la lecture du rapport sur les constructions nouvelles et les permis émis au cours de décembre à Iberville, démontre un grand ralentissement de la construction, malgré la compagne des travaux d'hiver et l'octroi de la prime fédérale de $500. pour les constructions terminées avant le 30 avril.

Un seul permis, pour construction neuve au montant de $20,000 a été émis par la ville et un autre de $400 pour réparations, donnant un total pour le mois de décembre de $20,-400.

Rapport

ST-JEAN -- Le conseil de ville de Saint-Jean a été saisi de lettres de la part de MM. Léopold Roy et d'Alcide Poirier qui manifestent leurs intentions de poursuivre leur travail quotidien, en dépit de l'âge de 65 ans qu'ils atteindront en 1965.

Les échevins ont alors demandé, lors de la réunion régulière de janvier, que leur chef de département soumette un rapport sur l'état de leur santé et efficacité de leur travail.

Support

ST-JEAN -- La cité de Saint-Jean appuiera avec instance la demande formulée par la Chambre de commerce de Saint-Jean pour l'obtention d'une cour de bien-être social dans notre ville.

Une résolution a été adoptée à cet effet lors de l'assemblée mensuelle de janvier par les échevins.

COURS D'ANGLAIS
Complètement en anglais
Professeur de l'Université
spécialiste en anglais

COURS D'ANGLAIS
Val Richelieu

1 fois par semaine 7½ heures à 10 heures P.M.

DU 19 JANV. AU 6 MAI

Réservez votre place immédiatement
Inscrivez-vous maintenant

FI. 8-5495

MANGEZ MIEUX POUR MOINS!

ALIMENTS A PRIX D'AUBAINE

AUX IGA

GRATIS : un pqt de Bonbons Top Valu — avec l'achat de 3 pqts de Bonbons Top Valu — pour seulement **87c**
- "A. D. Mints"
- "Grand Slam"
- "Jelly Beans"
- "Sugar Peanuts"

MELASSE GRANDMA'S carton 40 on. **35c**

Marinades 'Yum-Yum' Bick's pot 24 on. **45c**

MELANGE POUR SOUPE AUX NOUILLES ET POULET LYONS **4** pqts 2¼ on. **44c**

RÔTI DE LONGE DE PORC

Frais — Jeune — Maigre — Tendre — Délicieux

Bout de Côtes 3 — 3½ lbs **lb 45c**

Bout du Filet 3 — 3½ lbs **lb 55c**

GRATIS : six rouleaux de laine d'acier Bull Dog — Grosseur Moyenne avec l'achat de Cire liquide Imperméable Elégant — bte 40 on. — pour seulement **$1.09**

GRATIS : quatre rouleaux de Tissu de Toilette Blanc Opal — avec l'achat de Serviettes Féminines "Confidets" Scott — boîte de 48 pour seulement **$1.85**

BISCUITS DAVID
- "Choc-O-Mix"
- "Coquette"
- Crèmes Assorties
- "T-Mix"
- à la Farine d'Avoine
- Feuille d'Erable
- Figues

2 pqts cello **69c**

COTELETTES DE PORC Coupe du Centre Charnues **lb 69c**

ROTI de PORC dans l'épaule Fraîche **lb 39c**

SAUCISSES A DEJEUNER lb 45c — FRAICHES — MARQUE MAJESTIC

JAMBON CUIT TRANCHE pqt 6 on. 55c — TABLE-RITE - Empaquetage Cry-O-Vac

BOEUF HACHE Fraîchement Haché **lb 39c**

LAINE D'ACIER BULL DOG GROSSEUR MOYENNE — 2 pqts de 6 rouleaux 25c

TISSU DE TOILETTE BLANC OPAL — 4 rouleaux 35c

DETERGENT EN POUDRE BLEU TOP VALU sac 5 lbs $1.29

HARICOTS jaunes coupés de choix Top Valu 2 btes 20 on. 29c

JUS de pommes vitaminé de choix Top Valu bte 48 on. 33c

BEURRE DE CANNELLE MONARCH contenant 12 on. 35c

MARINADES MELANGEES SUCREES BICK'S pot 24 on. 45c

MARMELADE pure d'oranges pot 24 on. 56c — KRAFT

FROMAGE fondu "Cheez Whiz" pot 16 on. 62c — KRAFT

MELANGE POUR SOUPE AUX POULET "ALPHABET" LYONS — 4 pqts 2¼ on. 44c

SACS DE THE KADANA pqt de 100 sacs 75c

GRATIS : six rouleaux de Laine d'Acier Bull Dog — Grosseur Moyenne avec l'achat de Cire à Planchers Vinyle Elégant — bte 40 on. — pour seulement **$1.13**

GRATIS : deux boites de Nourriture pour Chiens Gold Ribbon avec l'achat de 3 boites de Nourriture pour Chiens Gold Ribbon 16 on. — pour seulement **35c**

GRATIS : six rouleaux de Laine d'Acier Bull Dog — Grosseur Moyenne avec l'achat de Cire Blanche Elégant — bte 1 lb pour seulement **67c**

Prix effectifs jusqu'à la fermeture samedi, le 9 janvier 1965.

RAISINS ROUGES

importés de la Californie — Canada, No. 1

Variété Empereur — Frais, Sucrés et Juteux

2 livres pour **29c**

Céleri Pascal Importé de la Floride — gros pied ferme 23c
Canada, No 1 - Grosseur 30 - Frais, Vert et Croquant

PRODUITS CONGELES

TARTES AUX POMMES CONGELEE YORK — 24 on. chacune 39c

Pois verts congelés LIBBY'S — 2 pqts 10 on. 39c

FILETS D'AIGLEFIN CONGELES HIGHLINER — pqt 16 on. 45c

Laitue Iceberg importée de la Californie — 2 grosses pommes 39c
Canada, No. 1 — Grosseur 24

Tomates fraîches importées du Mexique — 2 livres pour 39c
Canada, No. 1 — Rouges, Mûres et Fermes

Oignons jaunes cultivés au Québec — sac maillé 3 lbs 29c
Canada, No. 1 — Doux et Savoureux

GRATIS : sac de 5 lbs de Sucre Blanc Granulé avec l'achat de 6 Lampes "Budget" Westinghouse pour seulement **$1.65**
- 25 Watts
- 40 Watts
- 60 Watts
- 100 Watts

100 EXTRA Timbres GOLD BOND avec chaque achat de **DINDES** Catégorie "A" — Prêtes à Cuire lb 49c — Poids Moyen de 10 à 16 lbs — Nul après le 9 janvier 1965

100 EXTRA Timbres GOLD BOND avec chaque achat de **BROMO SELTZER** bouteille 5¼ on. $1.09 — FORMAT DE FAMILLE — Nul après le 9 janvier 1965

100 EXTRA Timbres GOLD BOND avec chaque achat de **Antiseptique Listerine** 98c — GROS FORMAT — bouteille 14 on. — Nul après le 9 janvier 1965

50 EXTRA Timbres GOLD BOND avec chaque achat de **Crème Capillaire** tube 3 on. 79c — Claire Score pour hommes — format géant — Nul après le 9 janvier 1965

100 EXTRA Timbres GOLD BOND avec chaque achat de **LOTION JERGENS** bouteille 8 on. 89c — Nul après le 9 janvier 1965

100 EXTRA Timbres GOLD BOND avec chaque achat de **Shampooing aux oeufs** $1.39 — HELENE CURTIS — bouteille 12 on. — Nul après le 9 janvier 1965

100 EXTRA Timbres GOLD BOND avec chaque achat de **Shampooing Clair** bout. 12 on. $1.39 — HELENE CURTIS — Nul après le 9 janvier 1965

SPORTS

Hockey...baseball..football..courses...tennis...natation...
pêche...chasse..golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe...
lutte... soccer... cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...

Pour une meilleure qualité exigez
WHITE ROSE
LES HUILES G-R INC.
Huile à chauffage
Calculateur automatique
G. Choquette 378-2172 rue St-Charles, S. C.P. 13 R. Wilcott 378-2171

Pennington et Verdun visitent les Vics de Granby, ce soir à l'aréna à 8 h. 30

LIGUE MIDGET DE GRANBY

GRANBY - Dans la ligue Midget des Loisirs de Granby, le Mgr Prince demeure encore invaincu après neuf parties, ayant une fiche de huit victoires et une joute nulle. Ce club domine pour les buts avec 57 et Sacré-Coeur a alloué le moins de buts, soit 13. Mgr Prince est aussi l'équipe la moins punie de la ligue avec 52 minutes de punition. Ce club possède aussi les deux meilleurs compteurs, J. Parent avec 34 points et J. Authier avec 26 points. Ces deux joueurs n'ont aucune punition à leur dossier. J. Cordeau du Sacré-Coeur est le meilleur gardien avec une moyenne de 1.44 cependant que Loiselle de St-Jean est le "bad-man" de la ligue avec 50 minutes de punitions.

POSITION DES EQUIPES AU 31 DECEMBRE 1964. (40 parties)

Equipe	Jtes	Ga	Per	Nul.	B. p	B. c	Pts	Min. pun
Mgr Prince	9	8	0	1	57	14	17	52
N. D. Fatima	11	7	2	2	34	20	16	81
Sacré-Coeur	9	5	2	2	28	13	12	74
Granby High S.	10	5	3	2	22	20	12	56
St-Luc	11	4	7	0	15	29	8	82
St-Jean	9	3	6	0	7	31	6	140
St-Patrick	10	1	6	3	13	29	5	111
St-Eugène	11	1	7	2	19	39	4	73

LES DIX MEILLEURS COMPTEURS DE LA LIGUE

NOM	EQUIPE	B	Ass.	Tot	Min. pun
Parent J.	Mgr. Prince	20	14	34	0
Authier, J.	Mgr. Prince	10	16	26	0
Dubois, P.	Sacré-Coeur	14	9	23	12
Authier, D.	Mgr Prince	9	13	22	2
Anderson, D.	G.H.S.	7	11	18	4
Robidoux, J.	Fatima	6	6	12	2
Simard P.	St-Luc	3	9	12	10
Deslauriers, M.	Fatima	6	5	11	0
Labrecque, G.	Sacré Coeur	5	6	11	8
Lantagne, C.	St-Pats	4	5	9	9

CHEZ LES GARDIENS DE BUT

J. Cordeau du Sacré-Coeur vient en tête avec 1.44 buts par jout. suivi du Mgr Prince avec 1.55 et de Fatima avec 1.82.
Les autres équipes suivent dans l'ordre avec G.H.S. 2.0, St-Luc, 2.64, St-Pats 2.82, St-Jean 3.44 et St-Eugène avec 3.55.

14 NOUVEAUX MEMBRES ÉLUS

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé, Judy LaMarsh, a annoncé, hier, la nomination de 14 membres au conseil de la Santé nationale.

Deux membres du conseil depuis sa création, Robert D. Freeze, de Calgary, et Kenneth P. Farmer, de Montréal, ont été nommés de nouveau. Les 12 nouveaux membres, pour des termes de deux ans, remplacent ceux dont le terme est expiré.

Parmi les nouveaux membres, on note:

Louis Chassé, de Québec, commentateur sportif à la radio et TV; Georges Labrecque, de Québec, qui a déjà détenu des postes importants dans des organisations de ski, curling, hockey et golf; René Belisle, de Montréal, surintendant du département des parcs; Robert Pépin, de Drummondville, principal d'école secondaire et pilote de hockey; ainsi que Mme Lucille Wheeler Vaughan, d'Ottawa, qui a déjà remporté deux championnats mondiaux de ski en 1958.

Les POTINS DU JEUDI

PAR Bernard BRODEUR

Comme diraient nos bons amis des agences de publicité...il reste environ 290 jours de magasinage avant les Fêtes..hâtez-vous (dimanches et fêtes non compris)..Et bien oui...une autre année est commencée, et nous souhaitons de tout coeur qu'elle soit aussi complète, en potins, que la dernière....Chez les Vics, c'est avec la "rage au coeur" que les joueurs ont commencé cette nouvelle année...ils sont désappointés d'eux-mêmes...et ça se comprend... mais tout redeviendra normal, croyons-nous....Joe Monteiro ne vient qu'une fois par hiver à Granby, voir les Vics à l'oeuvre... Il n'a pas été trop bien servi dans les deux joutes qu'il a vues... mais Joe qui connaît bien son hockey, car il est un partisan des Reds de Providence depuis longtemps, est convaincu que les Vics forment une très puissante équipe mais qu'ils ne sont pas "chanceux"....Joe a visité ses nombreux amis...puis a pris le chemin du retour... Guy Charbonneau n'a pu trouver de chambres pour quelques personnages qu'on attendait hier...les Rois Mages..tous les joueurs y ont passé.... Charles Gagnon a commencé 1965 en apprenant une mauvaise nouvelle....Les Orioles de Baltimore ont repoussé sa demande d'habiller ses jeunes de la ligue Nationale Junior....mais Charley est loin d'être découragé....On rapporte que Bob St-Pierre est un excellent instructeur de curling...et que les dames le recherchent....En parlant curling, le premier bonspiel-invitation de la saison au Granby-St-Paul suscite un immense intérêt...de grands noms prendront part à la compétition... Sincères remerciements à tous ceux qui nous ont formulé des souhaits "particuliers"...et..."spéciaux" à l'occasion des Fêtes... dont le Maire de Bromont, M. Germain Desourdy....Au sujet de Bromont, des milliers de skieurs et visiteurs ont envahi ce centre touristique en fin de semaine dernière...c'était quelque chose à voir....Il y a encore quelques places pour le voyage du Grandmont, à Lewiston, en fin de semaine prochaine...avis aux partisans et intéressés....Albert Martel nous rapportait cette semaine qu'il était intéressant d'écouter jaser son fils Daniel et un adversaire de la ligue Mosquitos..Pierre Bédard...des rivaux sur la glace, mais des amis autour de la machine à "pop corn"....Mike Kelly, l'assistant du pro Murray Yeudall de Bromont nous réserve une première chronique de ski pour la fin de semaine.... Paul Thibodeau de Dumont a passé des Fêtes mouvementées, diton....On rapporte que les courses sur glace, à la plage Morin, le dimanche, offrent quelque chose de vraiment excitant....Croyez-le ou non, mais dans cinq semaines environ on recommencera à parler baseball...avec le début d'entraînement des clubs majeurs... Phil Pinard, qui dirige l'invincible équipe du Grandmont a parfois des problèmes...surtout lorsqu'il doit jouer avec huit défenses...et 4 avants...mais du train où vont les choses, les défenses comptent autant que les avants....Phil espère bien "humilier" les Américains en fin de semaine...bonne chance...Est-ce vrai que Léonard Grondin a "gagné" un voyage en Europe....le chanceux....

Les Vics retrouveront-ils leur aplomb..? - Cyr avec les Pirates

GRANBY -- Cliff Pennington, Claude Cyr et les Pirates de Verdun visiteront ce soir les Vics à Granby, dans l'une des deux parties cédulées dans la ligue Provinciale senior du Québec. Dans l'autre match, les

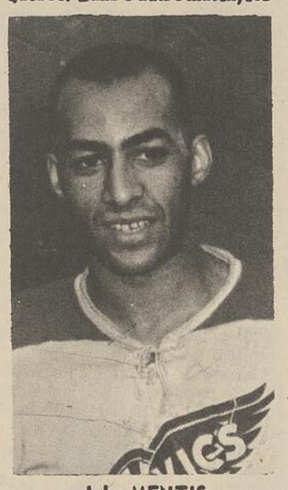

John MENTIS

Rockets de Drummondville visiteront les Gaulois de St-Hyacinthe.

La question du jour est de savoir si les Vics retrouveront leur aplomb..Les champions de la ligue Provinciale traversent depuis quatre parties, une létargie qui les a éloignés de la tête, et aussi de la 2e position. Est-ce que les Vics retrouveront le chemin de la victoire ce soir..? Chose certaine, ils se doivent à tous prix de vaincre des Pirates qui constituent actuellement la plus sérieuse menace pour les équipes qui aspirent à une place dans les séries éliminatoires.

Même si Granby jouit d'une avance de huit points sur Verdun, il faut considérer le fait qu'il a disputé une partie de plus, et que la saison est loin d'être terminée.

L'instructeur Roger Bédard a fait reposer ses joueurs depuis le dernièr match, soir dimanche soir dernier..Tous les moyens sont bons pour replacer un club sur le chemin de la victoire...Les Vics sont nerveux depuis deux parties à Granby, et il est probable que le fait de les avoir éloignés de la patinoire durant quatre jours les ramènera à la normale.

On prévoit une autre foule nombreuse à Granby ce soir. En triomphant, les Vics pourraient remonter en 2e place, advenant une défaite des Gaulois contre Drummondville.

Rejoint tard hier soir, l'instructeur Roger Bédard a laissé entendre que son alignement serait complet. Il prévoit même le retour au jeu de John Mentis. Il n'est pas impossible non plus que André Samson reprenne son poste, à l'aile droite, après un repos de deux parties. La présence de Gagné est incertaine. D'une autre côté, si tous les joueurs sont au poste, Roger devra faire un choix d'intermédiaires.

Du côté des Pirates, la présence de Cliff Pennington et de Claude Cyr n'est pas sans susciter un très vif intérêt, surtout du côté des supporteurs des Vics. Pennington a participé à une partie, et il a manqué trois buts. Cyr a fait ses débuts dimanche dernier, et il s'est surpassé à Sherbrooke, malgré la défaite de 3 à 1.

L'instructeur Dollard St-Laurent présentera un alignement complet. Jack Wilton, échangé la semaine dernière par St-Hyaconthe, sera au poste.

Cliff PENNINGTON

Est-ce que les Vics retrouveront leur aplomb ce soir. ..? Nous le saurons à l'aréna de Granby...

Providence et Hershey gagnent 4 à 3

HERSHEY (PA) — Le vétéran Pete Conacher a compté à deux reprises hier soir pour mener les Bears de Hershey à une victoire de 4-3 sur les Bisons de Buffalo, lors d'une partie de la Ligue Américaine de hockey.

Buffalo, qui tirait de l'arrière par trois buts dans la dernière période, s'est rallié pour compter deux filets tardifs, avant que les Bears ne reviennent sur la défensive, pour protéger leur victoire.

Cette défaite n'est que la quatrième de Buffalo dans les 14 dernières parties.

La grosse ligne des Bisons, formée de Len Lunde, Art Stratton et Pat Hannigan, a été responsable des trois points de l'équipe. Lunde a compté deux fois et Hannigan une fois, tandis que Stratton a préparé les trois filets pour se mériter des passes.

CLEVELAND (PA) — Ed Kachur et Willie Marshall ont compté deux buts chacun et les Reds de Providence ont repoussé une attaque persistante dans la troisième période, pour défaire les Barons de Cleveland, au pointage de 4-3, dans une partie de la Ligue Américaine de hockey hier soir.

La partie a été arrêtée durant environ deux minutes dans la troisième période lorsque des partisans ont lancé des chaises de métal sur la glace, après que Moe Bartoli, de Providence et Joe Szura, de Cleveland, en furent venus aux coups.

LES MONTAGNARDS TRIOMPHENT 11-0

MANNHEIM, Allemagne fédérale)PC-Reuter) — Les Montagnards d'Ottawa ont continué leur tournée européenne hier soir et ont blanchi le club de la ville de Mannheim au pointage de 11-0, dans une partie de hockey hors concours.

C'était la seconde partie des Canadiens en Allemagne fédérale. Mardi soir, ils avaient défait une équipe combinée de Bad Toelz et Augsburg, au compte de 6-1 dans une rencontre à Augsburg.

Hockey

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

Sherbrooke	24	16	8	0	96	75	32
St-Hyacint.	24	12	10	2	80	83	26
Granby	25	11	12	2	89	81	24
Dr'Ville	25	12	13	0	89	83	24
Verdun	24	8	16	0	79	111	16

HIER SOIR
Dr'Ville 3 Sherbrooke 6
CE SOIR
Verdun vs Granby 8h30
Dr'Ville vs St-Hyacinthe 8h30

LIGUE NATIONALE

	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	19	9	7	107	84	45
Chicago	19	13	4	115	91	42
Détroit	17	12	6	91	87	40
New York	11	18	8	85	108	30
Boston	8	23	4	77	123	20

Résultats:
Detroit 5 Montréal 4
Toronto 3 Chicago 1
Boston 2 New York 5

LIGUE AMERICAINE
Division de l'Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Québwc	24	12	1	138	105	49
Hershey	18	16	2	126	107	38
Baltimore	13	18	3	122	115	29
Spring.	12	22	3	105	140	27
Provid.	12	22	1	93	128	25

Division de l'Ouest

Rochester	24	10	2	128	92	
Buffalo	20	11	3	117	97	43
Pittsb.	16	16	3	108	116	35
Clevel.	9	21	4	94	132	22

Résultats:
Providence 4 Cleveland 3
Buffalo 4 Hershey 3

TOUR DU MONDE EN "2 MINUTES"

MADRID (AFP) — La Fedération internationale des sports universitaires a décidé que les Jeux mondiaux universitaires d'hiver 1965-X966 auraient lieu à Sestriere, en Italie. Cette dernière ville a obtenu 7 voix contre 3 voix à Innsbruck et 2 abstentions.

— — —

ROME (AFP) — Le championnat du monde des poids mouche entre le Thaïlandais Pone Kingpetch et le champion d'Europe, l'Italien Salvatore Burruni, aura lieu selon toute probabilité en Italie. Le président du "World Boxing Council", M. Spota a adressé un télégramme au secrétaire général de l'European Boxing Union à Rome, M. Pietro Pini, dans lequel il lui fait part de la difficulté d'organiser ce championnat du monde à Bangkok ou à Mexico. M. Spota laisse entendre dans son message à M. Pini que le match pourrait fort bien avoir lieu en Italie si les organisateurs transalpins sont en mesure de garantir à Kingpetch la bourse réclamée par ce dernier.

Canadien "lâche" à la 3e période et Détroit gagne

MONTREAL (PC) — Le but de Norm Ullman, alors qu'il ne restait plus que 20 secondes de jeu dans la troisième période, a permis aux Red Wings de Detroit de remporter une victoire excitante de 5-4 hier soir sur les Canadiens de Montréal, en première place du classement de la Ligue Nationale de hockey. Cette soirée a permis également au gardien de buts des Canadiens, Charlie Hodge, de remporter une somme d'argent de $250, comme leader du trophée Vézina pour la première moitié de la saison.

Deux buts successifs de Ron Murphy, à l'occasion de jeux de puissance, avaient nivelé le compte 4-4 dans une partie qui fut rude du commencement à la fin.

Les équipes ont compté cinq buts au cours de jeux de puissance, trois par Detroit et les deux clubs ont raté des occasions exceptionnelles, ont heurté les poteaux des buts et ont fait en sorte que Hodge et le gardien de buts du Detroit, Roger Crozier, connaissent leur soirée la plus active depuis plusieurs saisons.

Alex Delvecchio et Bruce MacGregor ont été les autres compteurs du Detroit.

Ralph Backstrom a compté à deux reprises pour les Canadiens, qui ont perdu pour la première fois depuis les sept dernières parties, tandis que Henri Richard et Claude Provost y sont allés d'un filet chacun.

Montréal menait 3-1 à la fin de la première période et 4-3 au début de l'engagement final.

Hodge, qui avait une avance de quatre buts sur Crozier, pour les honneurs du trophée Vézina, à la mi-saison, au début de la partie, a effectué 36 arrêts, contre 33 pour Crozier.

Le trophée Vézina est décerné au gardien de buts de l'équipe qui conserve la meilleure fiche défensive. Après 35 parties, Hodge, qui est maintenant favori pour les honneurs de l'équipe d'étoiles de la première moitié de la saison, a une avance de trois buts sur Crozier. Les Canadiens ont compté 84 fois, les Wings 87 fois.

Le fougeux Ted Lindsay a été joueur-surprise pour Detroit. Sa

SOMMAIRE

Première période: 1. Montréal, Backstrom 11 (Laperrière, Rousseau) 3:43; 2. Detroit, Delvecchio 10 (MacDonald, Ullman 6:21; 3. Montréal, Richard 11 (Rousseau) 7:12; 4. Montréal, Backstrom 12 (Larose) 8:19.

Punitions: Gadsby 3:35, Backstrom 4:21, Langlois 7:09, Balon 11:32, Delvecchio 17:05, Larose, majeure, MacGregor, majeure, 18:57.

Deuxième période: 5. Detroit, MacGregor 13 (Gadsby, Joyal) 5:45; 6. Montréal, Provost 13 (Laperrière, Balon) 8:03; 7. Detroit, Murphy 8 (MacDonald, Delvecchio) 14:32.

Punitions: Laperrière 1:10, Langlois 9:50, Martin 11:00, Larose 13:22.

Troisième période: 8. Detroit, Murphy 9 (Ullman, MacDonald) 4:15; 9. Detroit, Ullman 19 (Smith, Pronovost) 19:40.

Punitions: Talbot 3:22, Pronovost 7:28.

Arrêts:

Crozier	9	11	13-33
Hodge	11	11	9—31

Sherbrooke augmente son avance

SHERBROOKE - Le cerbère Serge Aubry a sauvé les Castors du "désastre" dans la première période, puis les hommes de Georges Roy se sont mis à l'oeuvre dans la deuxième reprise pour ensuite remporter une victoire relativement facile de 6 à 3 sur les Rockets de Drummondville, hier soir. C'était la seule joute au programme, dans la ligue Provinciale senior. Ce soir, deux parties sont cédulées; Verdun joue à Granby et Drummondville à St-Hyacinthe.

Les Rockets ont fait la vie dure à Aubry et aux Castors dans la première période, surtout après le but de Gaudreau à 1.48. Mais, Aubry repoussa les 14 lancers dirigés contre lui.

Dans la 2e période, Picard égalisait pour Drummondville au tout début, mais les Castors répliquèrent avec trois buts sans riposte pour s'assurer la marge nécessaire à la victoire. Dans la troisième période, les deux équipes ont compté deux buts chacune.

René Pépin, le meilleur compteur de la ligue, a été limité à un but hier soir. Les autres ont été comptés par Gaudreau Drouin, Cardin, Guilbault et Nolet. Pour ce dernier, c'était son 18e but de l'année. Chez les Rockets, Picard, Leclerc et Aubry onr réussi à déjouer Serge Aubry.

Cette victoire a donné aux Castors une avance de six points en tête, sur les Gaulois. Sherbrooke sera au repos jusqu'à dimanche soir, alors qu'il visitera les Vics de Granby.

PREMIERE PERIODE
1- Sherbrooke: Gaudreau (Guilbault-Nadeau) 1.48
Punitions: Lévesque 14.59

DEUXIEME PERIODE
2- Drummondville: Picard (Labrosse-Blouin) 2.50
3- Sherbrooke: Cardin 6.20
4- Sherbrooke: Guilbault (Gaudreau-Nolet) 8.06
5- Sherbrooke: Drouin (Rousseau-Lévesque) 15.40
Punitions: Landry 4.18, Cardin 18.55, Nadeau 19.20

TROISIEME PERIODE
6- Drummondville: Leclerc (Labrosse-Picard) .45
7- Sherbrooke: Nolet (Gaudreau-Guilbault) 4.00
8- Sherbrooke: Pépin (Cardin-Lévesque) 12.13
9- Drummondville: Aubry (Boivin-Bégin) 16.14
Punitions: Cartier 12.01, Bégin 19.55

Toronto bat Chicago malgré le 33e but de Hull

CHICAGO (PA) — Les Maple Leafs de Toronto, décimés par les blessures, ont obtenu des buts de Bob Pulford, la recrue Britt Selby et Frank Mahovlich, hier soir, pour infliger une défaite de 3-1 aux Black Hawks de Chicago.

Le filet du Chicago a été compté par le premier compteur de l'équipe, Bobby Hull, dans la période finale. C'était son 33e de la saison.

Cette défaite, la seconde d'affilée pour les Hawks, les laisse à trois points derrière les Canadiens de Montréal, qui occupent la première place du classement. Les Canadiens ont perdu aux mains des Red Wings de Detroit hier soir. Toronto, qui a remporté sa cinquième victoire sur les Hawks en sept rencontres, demeure au quatrième rang derrière les Wings.

Les Leafs ont remporté la victoire malgré le fait que les vétérans Andy Bathgate, George Armstrong et Dave Keon, ainsi que la recrue vedette Ron Ellis, étaient inactifs à cause de blessures.

L'autre vétéran Johnny Bower, dans les filets du Toronto, a sauvé la partie pour les Leafs dans la première période lorsqu'il a effectué 15 des 30 arrêts qui lui ont été crédités dans la partie. Au début du premier engagement, il fut atteint au-dessus de l'oeil droit et le jeu a été arrêté, pendant qu'on lui faisait trois points de suture pour refermer la plaie.

ALIGNEMENTS

Toronto — Buts: Bower; défenses: Brewer, Douglas, Baun, Stanley; avants: Selby, Harris, Horton, Kelly, Stewart, Keon, McKenney, Pappin, Pulford, Shack, Mahovlich, Stemkowski.

Chicago — Buts: Dejordy; défenses: Pilote, Vasko, MacNeil, Jarrett, Ravlich; avants: Hay, Mikita, Wharram, Stanfield, Esposito, R. Hull, D. Hull, Robinson, Nesterenko, Maki, Mickey.

Première période: aucun but.

Punitions: Baun 9:03, Brewer, Wharram 10:59, Pulford 17:54, Douglas 19:14.

Deuxième période: 1. Toronto Pulford 10 (Stanley) 0:15.

Punitions: Stewart 1:57, Pilote 3:18, Ravlich 7:22, Horton 11:29, Selby, Maki 16:43.

Troisième période: 2. Toronto Selby 2 0:57; 3. Toronto, Mahovlich 10 (Pappin) 2:54; 4. Chicago, R. Hull 33 8:54.

Punitions: Hay, Mikita, mauvaise conduite, 1:40, Douglas 4:14, 7:27, 10:34, Stemkowski 15:54.

Arrêts:

Bower	15	8	7 —3
Dejordy	4	9	6 — 19

Assistance: 14,794.

3 buts à la 3e période donne une victoire de 5 à 2 aux Rangers

NEW YORK (PA) — Les Rangers de New York ont effectué un ralliement de trois buts dans la troisième période et ont défait les Bruins de Boston au pointage de 5-2, hier soir, dans une partie de la Ligue Nationale de hockey.

Ce n'est que grâce à l'extraordinaire tenue du gardien de buts Jacques Plante que les Rangers ont pu demeurer dans la partie. Ils ont été totalement erratiques durant les deux premières périodes, avant de sortir de leur léthargie dans les 20 dernières minutes.

La recrue Lou Angotti a quitté le banc des joueurs pour déclencher le ralliement des Rangers. C'est le but d'Angotti, au début de la période, qui brisa une égalité de 2-2 et lança les Rangers. Rod Gilbert a donné une avance de deux buts à New York avec un filet compté durant un jeu de puissance à mi-chemin de l'engagement. C'était le 17e but de Gilbert cette saison.

La victoire met fin à une série de neuf parties sans victoire pour New York sur sa glace. Les Rangers n'avaient pas gagné à New York depuis le 25 novembre et n'avaient pas gagné du tout depuis le soir de Noel à Boston. C'était le troisième revers d'affilée pour les Bruins.

SOMMAIRE

Première période: 1. New York, Goyette 7 (Hicke) 12:32; 2. Boston, Williams 6 (Rivers, Green) 17:16.

Punitions: Ratelle 0:53, Westfall 1:08, Green 17:41.

Deuxième période: 3. Boston, Bucyk 13 (Rivers) 4:59; 4. New York, Marshall 7 (Goyette, Henry) 19:55.

Punitions: Oliver, Hadfield 5:13, Green 18:44.

Troisième période: 5. New York, Angotti 6 (Hicke, Neilson 2:22; 6. New York, Gilbert 17 (Goyette, Cahan) 10:19; 7. New York, Marshall 8 19:36.

Punitions: Neilson 6:33, Kurtenbach 8:53, Green et Brown, majeures, 12:03, Oliver et Gilbert 18:40, Goyette 19:03.

Arrêts:

Johnston	14	16	8-38
Plante	14	4	16-34

LE PILOTE DES TCHÈQUES SE DIT TRÈS INTÉRESSÉ

MONTREAL (PC)—Le pilote de l'équipe de hockey de la Tchécoslovaquie a réagi favorablement hier à une proposition de l'Association canadienne de hockey amateur, pour qu'une Ligue internationale soit formée, englobant cinq pays.

"Définitivement intéressés et interessant", a dit le pilote Bouzea par le truchement d'un interprète. "Mais il faudra que ce soit strictement sur une base amateur."

Bouzea, dont les Tchèques ont défait une équipe canadienne d'étoiles au pointage de 3-2, dans une partie hors concours mardi soir, a dit qu'une telle Ligue profiterait à tous les pays.

"Nous pouvons apprendre quelque chose, très certainement, des techniques canadiennes et à cause des tendances sur la scène internationale ces dernières années, je suis certain qu'une telle Ligue aiderait le Canada", a-t-il dit.

Il a ajouté que les Tchèques seraient anxieux de faire partie de la Ligue.

La suggestion de la CAHA inclurait les principaux aspirants du hockey amateur au monde, de la Russie, de la Suède, de la Tchécoslovaquie, des Etats-Unis et du Canada.

On prévoit que la proposition sera discutée durant le tournoi mondial du hockey en Finlande, en mars, à la réunion annuelle de la Fédération internationale de hockey sur glace.

SKI BROMONT

DANS L'EST SKI EAST

. Dans les fameuses collines enneigées des Cantons de l'est. Magnifiques pentes pour débutants et experts.

. 2 télésièges et T-Bar, capacité: 2,600 skieurs à l'heure.

. Ecole de ski, boutique, restaurant, garderie et motel. Téléphonez à Murray Yeudall, Granby 372-6614.

BROMONT
Ville de Bromont, Que.
A 10 minutes de Granby

ATTENDEZ
Au 14 Janvier
14 JOURS de VENTE
TOM INC.

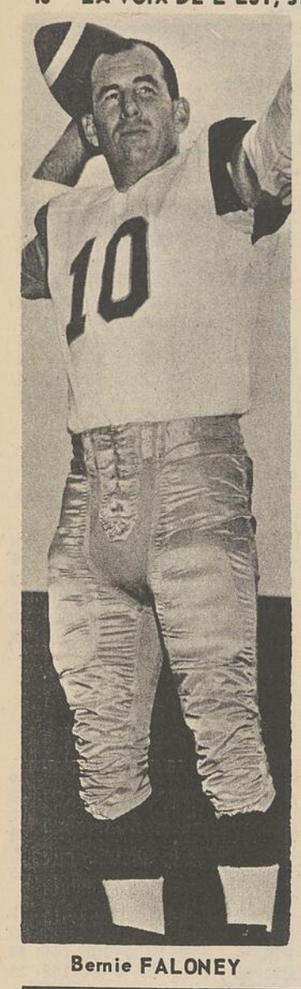

Bernie FALONEY

Bernie Faloney aux Alouettes

Montréal cède cinq joueurs pour obtenir le quart-arrière si longtemps recherché..!

MONTREAL (PC) — Après avoir tenté de faire son acquisition depuis quatre ans, les Alouettes de Montréal ont finalement obtenu Bernie Faloney des Tiger-Cats de Hamilton hier, mais ils ont dû céder quatre joueurs de premier plan en retour.

Dans un échange de cinq pour trois, n'impliquant aucune somme d'argent, les Alouettes ont dû céder Billy Ray Locklin, Dick Walton, Billy Wayte, Ted Page et Don Clark, qui a pris sa retraite avant le saison dernière.

Les Cats espèrent que Clark reviendra sur sa décision.

Pour leur part, les Cats ont cédé Faloney et les demis défensifs Ralph Goldston et Jackie Simpson.

La moyenne d'âge des Cats cédés est 32.6 ans en comparaison de celle de 25 ans chez les ex-Alouettes.

Le propriétaire des Alouettes, Ted Workman, a précisé que l'échange tiendrait même si les joueurs impliqués ne voulaient pas se rapporter, "car si un ou plusieurs joueurs refusent l'échange, ce sera au détriment de l'équipe impliquée".

Pour un, Goldston, un pilier défensif des Cats pendant neuf saisons, a déclaré qu'il ne viendrait à Montréal, que comme joueur-instructeur.

Trimble

Jim Trimble, pilote des Alouettes, a révélé qu'il avait parlé à Goldston et ne s'attend pas à connaître des difficultés, à l'embaucher.

Trimble a également rejoint Faloney au téléphone et les réactions de ce dernier sont "favorables".

En somme, Trimble, qui a admis avoir conclu la plus importante transaction de sa carrière, ne croit pas avoir de difficulté à engager ses nouveaux joueurs.

Sazio

Le pilote Ralph Sazio, du Hamilton, a consenti à l'échange impliquant Faloney parce que les Cats disposaient de remplaçants adéquats en Frank Cosentino et Joe Zuger.

D'ailleurs, Hamilton a introduit 15 nouveaux joueurs au cours des deux dernières saisons et on s'inquiétait à l'idée de commencer une nouvelle saison avec un trop grand nombre de recrues.

"C'est alors que nous avons décidé de nous assurer du talent prouvé et plus jeune", a ajouté Sazio. Locklin et Walton sont les hommes-clé de l'échange, selon les Cats.

Quant à Faloney, Sazio ignore combien d'années il a encore devant lui comme joueur actif, mais croit que le quart-arrière transformera des Alouettes en aspirants sérieux.

Workman

Pour sa part, Workman considérait le fait d'obtenir Faloney sans céder l'étoile George Dixon en retour était un "miracle".

"Trimble et moi-même n'étions pas enchantés de perdre Locklin, Walton, Page et Wayte, des étoiles à leur poste respectif", a ajouté Workman. Toutefois, les Alouettes ont obtenu en Faloney "l'homme qui manquait pour atteindre le succès au cours des récentes années".

Cet homme est disparu des Alouettes avec le départ de Sam Etcheverry il a quatre ans, lors d'un échange qui est tombé à l'eau avec Hamilton.

On se rappellera que les Alouettes avaient alors échangé Etcheverry et Hal Patterson en retour de Faloney et Don Paquette. Le nouvelle avait étonné les Montréalais qui considéraient Etcheverry et Patterson comme la meilleure combinaison au football canadien.

De toute façon, Etcheverry, soulignant qu'il possédait un contrat sans échange, a refusé de se rapporter à Hamilton. Par ailleurs, l'échange Patterson-Paquette a eu lieu et ce dernier est passé à Toronto le printemps dernier.

Tentatives

L'hiver dernier, les Alouettes ont offert jusqu'à $26,000 aux Cats pour obtenir Faloney. Toutefois, l'offre n'a pas suffi et les Alouettes ont dû se contenter de quarts inexpérimentés tels George Bork et Jim McKean. que Trimble a d'ailleurs blamés pour les insuccès de l'équipe.

Critiques et poursuites dans le monde de la boxe

L'annonce d'un match titulaire chez les poids lourds, entre Ernie Terrell et Eddie Machen à Chicago le 5 mars, a prouvé que le monde était petit chez la WBA.

Elle a donné lieu à de nombreux commentaires.

Cassius Clay, champion officiel, s'est ri du match annoncé et a décrit Machen "un piètre aspirant" et Terrell "un grand boxeur sans classe et sans attrait pour les amateurs".

Par ailleurs, la Commission athlétique de New York, qui reconnait Clay comme champion et qui n'est pas membre de la WBA, a déclaré qu'elle n'accepterait pas le match Terrell-Machen comme combat titulaire.

La Commission new yorkaise a précisé que le Bureau de contrôle britannique de la boxe et la Commission athlétique de la Virginie ne reconnaitraient pas le match ainsi que celle du Massachusetts, membre de la WBA.

Par contre, la Commission athlétique de l'Illinois, qui sanctionne le match, ne s'en fait guère avec l'opinion de la Commission de la Virginie et du Bureau de contrôle britannique.

Quant à Clay, qui se remet d'une opération à Chicago, il a dit:

"Je suis le champion mondial et les amateurs penseront autrement quand je perdrai ma couronne dans l'arène."

La Commission new yorkaise a qualifié son match, opposant Floyd Patterson au Canadien George Chuvalo le 1er février, comme un d'une série afin de déterminer un aspirant à la couronne.

Poursuite

Les promoteurs du combat titulaire Clay-Sonny Liston ont intenté une poursuite de $400,000 aux commanditaires hier, réclamant cette somme comme la balance des $635,000 garantis avant le match.

Inter-Continental Promotions, Inc., a intenté la poursuite à William B. MacDonald, fils, de Miami et The New Amsterdam Casualty Co.

La poursuite soutient que MacDonald n'a payé que $224,000 des $625,000 garantis à Inter-Continental qui détenait les contrats exclusifs des deux boxeurs.

On sait que le match titulaire a eu lieu le 15 février 1964 alors que Liston a cédé son titre en ne se présentant pas au début de la 7è round.

Régie fédérale

Le sénateur Philip Hart, du Michigan, a déclaré hier qu'il reprendrait sa lutte afin de soumettre la boxe professionnelle à une régie fédérale aux Etats-Unis.

Hart travaille présentement à la refonte d'un projet de loi afin de créer le poste de commissaire national de la boxe, qui aurait les pouvoirs de surveiller la conduite des boxeurs professionnels, gérants, promoteurs et ce sport en général.

Il reste à déterminer si le commissaire sera sous la juridiction du département de la Justice ou du Commerce.

Le défunt sénateur Estes Kefauver avait déjà présenté un projet de loi dans ce sens.

Le projet a reçu l'approbation des ex-champions Gene Tunney et Jack Dempsey. On croit que le nouveau sénateur John V. Tunney, fils de Gene, va donner son appui au projet.

Il nie les rumeurs d'un tel combat

NEW YORK (PA) Harry Markson, directeur de la boxe au Madison Square Garden, a nié hier un rapport voulant que le vainqueur du combat entre le champion poids lourd américain Floyd Patterson et le Canadien George Chuvalo, rencontre le vainqueur du combat entre Ernie Terrell et Eddie Machen.

"Nous n'avons aucun projet pour que le vainqueur Patterson-Chuvalo rencontre soit Terrell, soit Machen", a dit Markson. "Notre seul intérêt est de voir le vainqueur du premier combat rencontrer Cassius Clay pour le titre mondial des poids lourds".

Le combat Patterson-Chuvalo doit avoir lieu le 1er février au Madison Square Garden. Terrell et Machen ont signé pour une rencontre le 5 mars à Chicago, rencontre que la World Box Association annonce comme étant un combat pour le championnat mondial. La WBA ne reconnaît pas Clay comme étant le détenteur du titre.

Patterson a remporté une décision de 12 rounds sur Machen, en Suède, l'été dernier. Chuvalo, de Toronto, a remporté un k.o. de 11 rounds contre Doug Jones, en octobre dernier. Patterson a perdu le championnat poids lourd en 1963, aux mains de Sonny Liston, qui, à son tour, l'a perdu à Clay en février dernier.

Athlète décédé

OTTAWA (PC) — Dean Ingram, commis en chef des ventes de voyageurs du Canadien National, ici, et ancien joueur de baseball, est décédé à l'hôpital hier à l'âge de 59 ans.

Ingram est entré au CN en 1924 et organisa le transport de l'équipe de football des Rough Riders d'Ottawa durant plus de 40 ans.

Durant les années 1920 et 1930, Ingram fut considéré comme le meilleur joueur de baseball de la ville. En 1930, il faisait partie du club Davidson, champion de l'est de l'Ontario.

Il laisse son épouse et deux enfants.

NOUVELLES BRÈVES

NEW YORK (PA)—Les Rangers de New York ont rappelé l'ailier gauche Ted Taylor de leur filiale de Baltimore. Par contre, ils ont dû céder Mel Pearson à leur filiale de St-Paul.

— — —

TORONTO (PC)—Dave Keon, Georges Armstrong et Ron Ellis n'ont pas accompagné les Leafs de Toronto à Chicago hier. Keon souffre d'une blessure à une cuisse, Ellis, d'une commotion cérébrale et Armstrong, d'une blessure au genou.

— — —

BOSTON (PA) — En raison d'une fracture à une vertèbre, Dean Prentice n'évoluera plus pour les Bruins de Boston cette saison. Prentice a subi la blessure lors d'une échappée à Chicago, le 27 décembre, alors que Stan Mikita l'a rejoint. Prentice a ensuite compté sur un lancer de punition. Le pilote Milt Schmidt était désespéré de la nouvelle.

DRUMMONDVILLE vs ST-HYACINTHE

ST-HYACINTHE -- Pour la septième fois cette saison, les Gaulois de St-Hyacinthe et les Rockets de Drummondville s'affrontent dans une partie très importante pour les deux équipes. Cette rencontre aura lieu ce soir à l'aréna de St-Hyacinthe et elle débutera à 8.30 p.m.

L'équipe locale possède une fiche de quatre triomphes contre seulement deux échecs. Après avoir encaissé deux défaites au début de la saison, les hommes de l'instructeur Claude Savary ont remporté quatre triomphes consécutifs, dont deux sur la patinoire du Centre Civique de Drummondville.

Les Gaulois de St-Hyacinthe occupent seuls la deuxième position de la ligue Provinciale Senior à la suite de la brillante victoire de dimanche dernier contre les Vics à Granby. C'est encore une fois Nelson Tremblay qui a permis aux Gaulois de l'emporter, vingt-cinq secondes avant la fin de la période supplémentaire.

L'émotion ne manquera pas ce soir, car si l'on se souvient de la dernière visite des Rockets de Drummondville, alors que l'arbitre avait accordé un but fort discuté aux Gaulois en temps supplémentaire. Les hommes de l'instructeur Robert Pépin voudront à tout prix venger cet échec de 4 à 3.

Les visiteurs de ce soir représentent une équipe de première ordre et les Gaulois ne devront pas prendre les choses à la légère. Les Rockets possèdent de bons compteurs et leur défensive est très solide avec les Bégin, Therrien et le vétéran gardien Claude Evans.

Les Gaulois de St-Hyscinthe seront au grand complet à l'exception de Gérard Guertin, toujours sur la liste des blessés. Ted Houston, qui a manqué les deux dernières parties du club local, sera en uniforme pour l'importante partie de ce soir.

LE NOUVEAU VENU CADIEUX

Pour la première fois, les amateurs maskoutains auront l'occasion de voir à l'oeuvre la toute récente acquisition des Gaulois. En effet il s'agit de Raymond Cadieux qui avait débuté la saison avec les Pirates de Verdun et que le club St-Hyacinthe a obtenu en échange de Jack Wilton.

Cadieux a participé à sa première partie avec son nouveau club, lors de la partie de dimanche dernier contre les Vics de Granby. Il s'est très bien acquitté de sa tâche et nul doute qu'il sera une précieuse acquisition pour nos porte-couleurs dans les parties futures.

A VERDUN DEMAIN SOIR

Les Gaulois disputeront une autre partie demain soir. En effet ils se rendront à l'auditorium de Verdun pour y rencontrer les Pirates et aussi Cliff Pennington.

L'on sait que depuis le début de la saison nos locaux n'ont pas connu trop de succès contre les Pirates à Verdun. Les hommes de l'instructeur Claude Savary espèrent secouer leur léthargie et remporter leur première victoire de la saison à Verdun.

Les amateurs sont priés de prendre note qu'une excursion est organisée pour la partie de demain soir à Verdun. Les intéressés doivent se rendre au terminus du marché centre pour les 7 heures p.m.

Loisirs de Granby

Granby - Dans la ligue Mosquitos, le St-Benoit a écrasé le St-Patrick au compte de 12 à 2. A. Morin s'est de nouveau mis en vedette avec neuf buts. P. Laliberté en a réussi deux et l'autre est allé à C. Dupaul. S. Beauséjour a compté à deux reprises pour les perdants. Ste-Famille a défait St-Eugène par 3 à 2. Gilles La pierre avec deux buts et A. Cloutier ont été les compteurs de s gagnants et L.Léonard et G. Laflamme ont réussi ceux des perdants.

Chez le Midget, Granby High School a blanchi le Mgr Prince par 2 à 0. Le capitaine Clifford a réussi un but et une passe et Brosseau a réussi l'autre, chacun étant assisté par Ekdom. H. McGregor a réussi le blanchissage. Notre-Dame de Fatima a défait St-Jean 3 à 1. M. Deslauriers a réussi deux buts pour les gagnants et l'autre appartient à P. Hébert. J. Roger a évité le blanchissage à St-Jean. Dans la dernière partie à l'affiche, St-Luc a eu raison de Sacré-Coeur 2 à 1. J. Forand et D. Forand comptant pour St-Luc et R. Desroches pour SC.

Lindsay suspendu pour 2 heures...puis réinstallé

MONTREAL (PC) — Le vétéran Ted Lindsay a été suspendu par le président Clarence Campbell, durant moins de deux heures hier, par suite des déclarations qu'il avait faites après la partie de samedi soir à Toronto et après ses excuses écrites au président.

Un porte-parole de la Ligue Nationale de hockey a déclaré plus tard que "l'affaire Lindsay est maintenant close."

Lindsay a été suspendu peu après 6h du soir et fut réinstallé à temps pour participer à la pratique d'avant la partie, au Forum, avant la rencontre Montréal-Detroit.

La réinstallation a suivi immédiatement après que Lindsay eut rétracté, par lettre, des déclarations qu'il avait faites après les punitions qui lui furent infligées samedi soir dernier.

Lindsay a reçu des amendes automatiques se chiffrant par $75 samedi soir dernier, à Toronto, lorsqu'il s'est vu infliger une punition de mauvaise conduite et une punition de match.

Il menaça par la suite de résister au président Campbell jusque devant les tribunaux, si nécessaire, plutôt que de payer les amendes.

La lettre de Lindsay couvre les cinq conditions posées par Campbell avant que la réinstallation ne puisse être considérée.

Lindsay se rétracte

"J'écris pour rétracter sans réserve la défi aux pouvoirs disciplinaires de la Ligue, qui m'a été attribué dans plusieurs journaux et autres moyens de communications, en rapport avec les

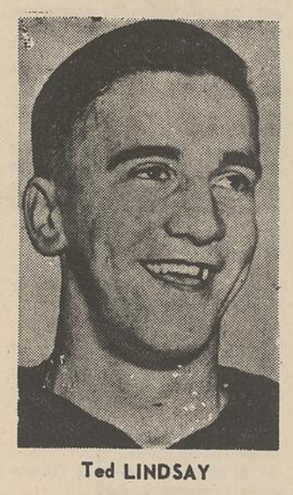

Ted LINDSAY

punitions qui m'ont été imposées durant la partie mentionnée plus haut", dit Lindsay.

"Je reconnais les pouvoirs disciplinaires qui vous sont donnés dans les règlements de la Ligue et votre complète intégrité dans l'exercice de ces pouvoirs et je m'excuse pour tout embarras que mes déclarations ont pu vous causer.

"Je considère que je suis lié par les clauses disciplinaires contenues dans les règlements de la Ligue et par les règlements du jeu, de la même manière et tout autant que tout autre joueur dans la Ligue.

"Je vous remets par la même occasion mon chèque personnel pour la somme de $75, en paiement des amendes automatiques qui m'ont été imposées durant la partie mentionnée plus haut."

Dans un télégramme à Lindsay, Campbell a exposé les conditions suivantes à Lindsay pour son retour:

"1. Rétraction du défi aux pouvoirs disciplinaires de la Ligue.

"2. Reconnaissance de l'autorité des clauses disciplinaires des règlements de la Ligue et des règlements du jeu.

"3. Reconnaissance de l'intégrité du président dans leur application.

"4. Excuses pour les embarras causés.

"5. Livraison d'un chèque personnel au montant de $75 pour couvrir les amendes automatiques."

L'appel de Lindsay sera logé auprès de Campbell qui le transmettra ensuite aux six gouverneurs de la Ligue.

Un porte-parole de la Ligue a dit que "Lindsay lui-même nous a dit qu'il avait l'impression de s'être plié aux conditions", dans des lettres à Campbell, en date des 5 et 6 janvier.

Le porte-parole a ajouté qu'il a fallu trois heures à Campbell pour en arriver à la décision de suspension.

Le club de Detroit était ici hier soir pour rencontrer les Canadiens de Montréal, dans une partie régulière de la Ligue.

Le porte-parole a dit que Sid Abel, pilote et gérant - général des Red Wings, accompagné Lindsay à la rencontre avec Campbell, au siège social de la Ligue à Montréal.

Lindsay a passé 20 minutes avec le président et Abel a passé un total de 1 1-2 heure avec le dirigeant de la LNH.

L'incident de samedi

Lindsay, âgé de 39 ans, et Sid Abel, étaient en colère après la partie de samedi soir contre les Leafs, que Toronto a gagnée au pointage de 3-1.

"Je vais dire à Sid de ne pas verser l'argent", a dit Lindsay. "Et je ne demeurerai certainement pas a sais à attendre le tribunal "kangourou" — irrégulier — de Campbell.

"S'ils veulent faire des histoires, ils peuvent aller devant un tribunal régulier et j'aurai mon propre avocat". Un porte-parole de la Ligue a dit que Lindsay et Abel étaient seuls à la rencontre avec Campbell.

Abel lui-même a dit: "Je ne ferai pas de déclaration, parce que çà ne donne rien de bon."

Le premier appel de Lindsay contre une suspension, est la seule autre action du genre dans l'histoire de la Ligue.

Il fut logé après une suspension de quatre parties le 25 janvier 1955, à la suite d'une escarmouche avec un spectateur, autour de la patinoire. Cet incident s'est produit également lors d'une rencontre des Red Wings avec les Maple Leafs, à Toronto.

La suspension fut maintenue par les gouverneurs deux jours plus tard.

Retour de Lindsay

Lindsay, qui est revenu au jeu dans la LNH cette saison, après une retraite de quatre ans, détient le record de la Ligue pour le plus grand nombre de minutes passées au banc des punitions, durant les parties de la saison régulière et des éliminatoires.

L'ailier de 39 ans avait un total de 1,795 minutes au pénitencier, au moment de sa retraite.

Lors de l'escalandre de samedi soir, il a également accusé l'arbitre Vern Buffey, qui a imposé les punitions, d'avoir utilisé un langage vulgaire à son endroit.

Selon les règlements de la Ligue, une punition de mauvaise conduite entraîne une amende automatique de $25 et une punition de match, une amende de $50.

Lindsay a dit que Campbell fait toujours l'éloge des arbitres de la Ligue. Le joueur a ajouté "Eh bien, ils ne valent rien."

Le vétéran de Detroit a dit que ses coéquipiers pourraient corroborer son accusation que Buffey a eu des mots vulgaires à son endroit.

"Je suppose que son rapport n'en fera aucune mention, mais nos joueurs peuvent m'appuyer. Ils l'ont entendu."

Campbell a refusé de rendre publiques les lettres de Lindsay.

"Soyez avisés que vous êtes suspendu de toute participation future dans la Ligue Nationale de hockey jusqu'à ce que vous ayez rempli les conditions déterminées", a dit le président de la Ligue à Lindsay.

COMMENÇANT LE 4 JANVIER POUR UNE SEMAINE à
l'Hôtel Royal de Granby
En vedette

Barbara ARAYA
Trompettiste
Jonny STAR
Danseur "Tap-Dance"
Lise DIAMOND
Danseuse
Spectacles du lundi au jeudi 10.30 hrs. et 12.30 hrs. Vendredi et samedi 5.30 – 10.30 – 12.30 Hrs.

LES JEUX DE 1968 À MEXICO

MEXICO (AFP) — Le Comité olympique mexicain et la Confédération sportive ont confirmé que les Jeux Olympiques de 1968 auraient lieu à Mexico, en principe du 12 au 27 octobre. Les deux organismes ont souligné néanmoins qu'il ne s'agit nullement d'une décision nouvelle et que ces dates demeurent celles qui avaient été indiquées dès octobre 1963 au COI quand le Mexique avait posé sa candidature.

Les délégués sportifs mexicains avaient parlé d'abord du mois d'avril, mais devant l'opposition de la plupart des pays européens à célébrer une olympiade si tôt dans l'année, ils avaient finalement retenu et proposé officiellement la période du 12 au 27 octobre, pendant laquelle Mexico jouit d'une température moyenne très agréable, 59 degrés Fahrenheit, et où l'on peut considérer la saison des pluies comme pratiquement terminée.

Une autre raison pourrait avoir dicté le choix du Comité olympique mexicain: le Mexique est le premier pays latino-américain qui ait été désigné comme siège d'une Olympiade et le 12 octobre, date retenue pour l'inauguration de celle de 1968, est l'anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

La CAHA suggère la formation d'une ligue internationale de hockey

MELVILLE, Sask. (PC)—La CAHA a approché la Russie dans le but de créer une ligue internationale de hockey amateur impliquant les cinq meilleurs pays, a révélé, hier, Gordon Juckes, secrétaire-gérant de l'Association.

Juckes a précisé, au téléphone, que la CAHA avait mentionné les Etats-Unis, le Canada, la Russie, la Suède et la Tchécoslovaquie comme équipes-membres lors du tournoi de Colorado Springs la semaine dernière.

Les Russes ont discuté de l'idée entre eux et ils ont l'intention d'en parler davantage, à leur retour au pays, avec les Suédois et les Tchèques. On espère en parler ensuite devant la Fédération internationale de hockey sur glace lors de son assemblée annuelle à Tampère, Finlande, lors du tournoi mondial en mars prochain.

Juckes a précisé que les Russes se sont montrés fort intéressés dans le projet, mais qu'ils étaient dans l'impossibilité de prendre une décision.

D'ailleurs, la FIHG devra approuver le projet et on ignore combien de temps il faudra pour établir un tel circuit.

Projet

Juckes a précisé que le projet impliquerait 24 parties pour chaque équipe. Ainsi, le Canada effectuerait une tournée européenne, probablement à la fin de décembre et au début de janvier, et affronteraitchaque équipe européenne à trois reprises. Les Canadiens disputeraient trois joutes aux Américains plus tard.

Puis, chaque équipe européenne ferait une tournée au Canada et aux Etats-Unis où elle disputerait trois matches dans chaque pays.

Opinion

"Je crois, si l'on s'entient aux foules qui ont assisté aux joutes internationales ici, que nous n'aurions aucune difficulté à attirer de nombreux spectateurs dans les grands centres tels Montréal, Toronto, Winnipeg et Edmonton. Il n'y a pas de doute que les foules seraient considérables en Europe."

Juckes a ajouté que l'idée de faire la tournée européenne à la fin de l'année serait facile pour les étudiants universitaires qui sont alors en congé.

"Un tel circuit serait surtout avantageux pour nous parce qu'il procurerait une bonne compétition à notre équipe nationale avant les prochains jeux olympiques. De plus, il aiderait à diminuer les dépenses à certains voyages européens nécessaires pour la compétition internationale".

En somme, a conclu Juckes, il s'agit uniquement d'un tournoi mondial prolongé.

Enock vise de nouveaux records

OSLO, Norvège (PA)—Inspiré par le premier encouragement du pays en trois ans, le patineur Paul Enock vise d'autres records de vitesse.

Le Torontois a appris, la semaine dernière, qu'il représenterait officiellement le Canada aux championnats de patinage de vitesse ici les 13 et 14 février.

Originaire d'Australie, Enock est maintenant citoyen canadien.

Il fut le seul à briser le monopole des Russes lors du tournoi international de patinage de vitesse en Norvège le semaine dernière.

Il a terminé au troisième rang dans les 10,000 mètres avec le record canadien de 16 minutes, 18.7 secondes. Il en était à sa première expérience dans cette compétition et aucun autre patineur n'a enregistré un temps aussi rapide à sa première épreuve.

Il a mérité la 5è place dans les 5,000 mètres, améliorant son propre record avec un temps de 8:04.4.

Enock n'est pas un des plus rapides patineurs dans les 500 et 1,500 mètres, qui comptent au total des points pour le titre. Toutefois, les règlements spécifient que les 16 patineurs les plus rapides dans les 5,000 mètres se qualifient automatiquement pour la finale, ce qui est le but d'Enock.

Le club Papineau passe en 1ère position

Le club Simonds Canada Saw a subi la défaite contre le J.P. Papineau au compte de 7 à 1 Le résultat de la partie n'indique en rien la partie elle-même. Il est indispensable de souligner ici que lors des deux dernières rencontres entre ces clubs, il n'y a eu que 2 punitions au total. Ce fait mérite d'être souligné et montré bien que les joueurs peuvent faire très bien lorsque l'intérêt de la ligue le requiert.

Bernard Rousseau y est allé de 2 buts ainsi que Normand Brodeur. Yvon Thibodeau, Mario Ducharme et Pat Gaudreau ont été les autres compteurs du J.P. Papineau. Il convient de mentionner Marcel Cabana qui a très bien fait dans ses filets. Le seul but du Simonds Saw appartient à Lévis Rousseau.

St-Jean vs Cowansville ce soir

GRANBY - Une seule joute est à l'affiche dans la B M S ce soir alors que les Braves de St-Jean rendent visite au Victoria de Cowansville à 8 hres 30. La joute Iberville à Granby a été remise au 19 janvier.

Cowansville tentera de passer au deuxième rang par une victoire. Il est à seulement 2 points d'Iberville à la suite de leur gain sur cette équipe lundi soir. Le Victoria n'a pas perdu lors de ses cinq dernières rencontres, gagnant quatre fois et annulant une fois. Ces neuf points leur ont permis de se rapprocher considérablement des meneurs ou plutôt des Renards au deuxième rang Par contre, les Braves de St Jean sont dans une léthargie qui dure depuis cinq rencontres. Ils ont en effet subi cinq revers à leurs cinq dernières parties, si l'on donne la victoire à Cowansville lors du brouhaha de dimanche dernier à St-Jean. Cowansville pour passer au deuxième rang et St-Jean pour rejoindre Waterloo en quatrième position.

A COMPTER DE LUNDI LE 4 JANVIER PROCHAIN POUR UNE SEMAINE
Armand Fontaine
PRESENTE
AYNA
Danseuse
ZABETH TAYLOR
Danseuse
TANY ROMAN
Chanteuse Portoricaine
Les Doubles Clés
Au
Rendez-vous
Bar
de L'Hôtel Granby
Sous la gérance de M. Emilien TARDIF
Spectacle du lundi au samedi à partir de 10:30 P.M. Matinées les vendredi et samedi 5:30 P.M.
37 Principale GRANBY
372-3363
Salles pour réceptions Noces – banquets

WOOLWORTH'S

Grande Vente

DU 7 AU 13 JANVIER "ÉTIQUETTE ROUGE"

Janvier
VENTE ETIQUETTE ROUGE
SPÉCIAUX "ÉTIQUETTE ROUGE" ET PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX NON ANNONCÉS DANS TOUT LE MAGASIN.

RECHERCHEZ LE SPÉCIAL "ÉTIQUETTE ROUGE" POUR DE PLUS GRANDES ÉCONOMIES

PANTOUFLES POUR DAMES

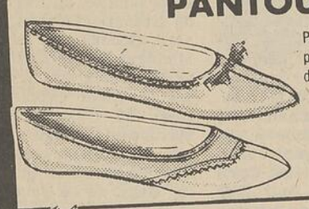

Pantoufles de modèles divers, très chics. Chaque paire au prix populaire de 50¢. Empeignes en vinyle doux. Pointures: M-G et ex. G.

PRIX 2 PAIRES POUR 1.00

BIJOUTERIE SEMILI-PERLES

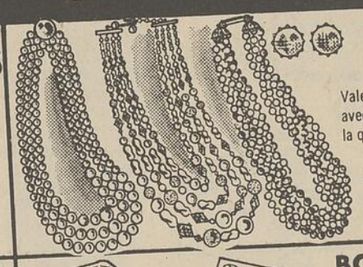

Valeurs exceptionnelles choix de beaux colliers avec boucles d'oreilles assorties. Hâtez-vous, la quantité, est limitée

SPÉCIAL "ÉTIQUETTE ROUGE" 88¢

BAS DE NYLON SANS COUTURE DE PREMIÈRE QUALITÉ

Comme vous ne pouvez vous passer de bas de nylon, profitez donc de ces aubaines
400 Aiguilles - 15 Deniers Pointures 9 à 11

PRIX 47¢ LA PAIRE
4 PAIRES POUR 1.66

BOÎTE EN PLASTIQUE POUR BIGOUDIS

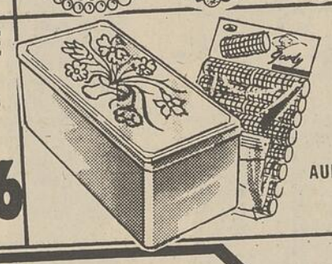

Prend les plus gros rouleaux, pinces à friser; garde les bigoudis en ordre. Au complet avec paquet de rouleaux à cheveux

AUPARAVANT À 2.00
PRIX 99¢

FOULARD

Grands foulards de tête, imprimés Amerlon. 27" x 27". En motifs fleuris, assortis, géométriques, "paisley", noir et blanc

PRIX 3 POUR 1.00

Janvier
VENTE ÉTIQUETTE ROUGE
SPÉCIAL
GAINES POUR DAMES

Gaine-culotte à jambes extra-longues. Bande de taille de 2". Fourche et jambes. Petite, moyenne, grande, extra-grande.

PRIX 4.33

ROULEAUX EXTRA-GROS POUR MISE EN PLIS

Le sac économique contient 56 rouleaux, 56 chevillettes et un peigne. Sous sac pratique en plastique.

VALEUR EXCEPTIONNELLE À 99¢

DEUX-PIÈCES EN TRICOT DE COTON POUR ENFANTS

Deux pièces en tricot de coton, faciles à laver, pour garçonnets et fillettes. Idéal pour le jeu. Blouse et pantalon séparé

GRANDEURS 18 à 24 MOIS PRIX 1.98 2/3.00

PYJAMAS POUR DAMES

Pyjamas ajustés en batiste pratique, ou coton crêpé pour dames. Couleurs unies, rayures ou imprimés fleuris. Bonne aubaine!

2 POUR 4.77

CHEMISES DE NUIT POUR DAMES

Vente! Un grand choix de chemises de nuit en coton batiste ou sanforized.

Imprimés ou couleurs unies.

2 POUR 3.57

MAILLOTS POUR HOMMES PAQUET DE 3

Maillots en coton de qualité, pour hommes. Résistant au rétrécissement. Manches courtes. Encolure ronde. Se porte comme maillot ou camisole.

SPÉCIAL "ÉTIQUETTE ROUGE" 2.66 LE PAQUET

SERVIETTES DE BAIN "TERRY"

Grandes serviettes de bain en trois couleurs 22" x 42". En coton éponge épais. Quantité limitée seulement. Tant qu'il y en aura!

SPÉCIAL "ÉTIQUETTE ROUGE" 66¢

ET

DÉBARBOUILLETTES 12 x 12

Débarbouillettes 12 x 12. Ensemble en 3 couleurs assorties aux serviettes ci-contre. Aqua vert, rose pêche, brun jaune

6 POUR 1.00

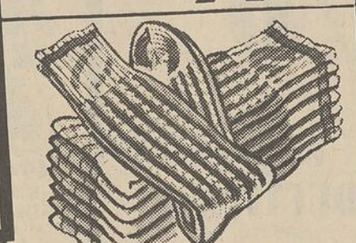

CHAUSSETTES "THERMAL" POUR HOMMES

Chaussettes "thermal" en mélange de laine. Procure un plus grand confort au pied. Tricot spécial pour être à la fois très chaud et léger

PRIX RÉGULIER 98¢ 2 PAIRES POUR 1.50

PAQUET DE 3

CALEÇONS en coton pour garçons

Caleçons en coton de qualité. Paquet de 3. Coutures plates, fond double, jambes côtelées.

TAILLE 4-6-6X BLANC SEULEMENT 99¢ PAQUET

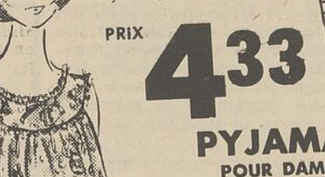

FIXATIF À CHEVEUX NESTLE

FERME ET DOUX
VALEUR DE 99¢
77¢

KOLYNOS 68¢

PÂTE DENTIFRICE SUPER-BLANCHE

KLEENEX 48¢

PAQUET DE SAC À MAIN BOÎTE DE 12

CREST 93¢

VALEUR RÉG. DE 1.09
PÂTE DENTIFRICE

JOURS D'AUBAINES "ÉTIQUETTE ROUGE"

155, PRINCIPALE GRANBY 372-2724

Janvier
VENTE "ÉTIQUETTE ROUGE"
GRANDE VALEUR ASSORTIMENT POUR LA MAISON

Tous les articles à ce bas prix exceptionnel. Plats à vaisselle, égouttoirs, paniers à déchets, seaux, paniers à linge, carafons.
A VOTRE CHOIX

SPÉCIAL "ÉTIQUETTE ROUGE" 77¢ ch.

Janvier
VENTE ETIQUETTE ROUGE
ABAT-JOUR DE LAMPE EN CORDISHAN

C'est une aubaine exceptionnelle. Venez avant l'affluence et procurez-vous les abat-jour que vous désirez à nos prix spéciaux.

CARPETTE À ENVERS EN MOUSSE, 18" x 30"

Protégez vos planchers (ou vos tapis) avec ces carpettes à envers mousse de qualité. Choix de couleurs convenant au décor de vos pièces.

VALEUR EXCEPTIONNELLE 1.23

COUSSINS À HOUSE DE SATIN

Ils sont si beaux que vous en achèterez au moins 3. Rembourrure de Kapok, bouton au centre.

1.00 CHACUN 3 POUR 2.88

ABAT-JOUR DE LAMPE EN CORDISHAN

6 x 7 x 7½" Tambour	88¢
	2/1.66
7 x 8 x 8" Tambour	88¢
	2/1.66
8½ x 12 Empire	1.66
11 x 12 x 12" Tambour	1.66
13 x 14 x 12" Tambour	1.66
18 x 19 Trois intensités	1.66
et plusieurs autres	

ABAT-JOUR BALLERINE

Pour toute lampe décorative ou de boudoir. Bordure de plastique résistant avec recouvrement de dentelle et matériel plastique d'sapect parchemin. Couleurs: blanc, rose ou bleu.

PRIX 88¢ OU 2 POUR 1.66

PANTOUFLES "MOCASSIN" POUR DAMES

Pantoufles pour dames durant le grand spécial "étiquette rouge". Semelle de cuir souple. Empeigne simili-cuir doux. Bord en tricot de fibre acrylique Pantoufles de très belle apparence.
Pointures: Petite, moyenne, grande.

SPÉCIAL "ETIQUETTE ROUGE" 99¢ LA PAIRE

GRANDE AUBAINE! TABLETTES DE PAPIER À LETTRES et ENVELOPPES

Grosse tablette de 200 feuilles de papier à lettres, ordinaire ou ligné

SPÉCIAL "ÉTIQUETTE ROUGE" 37¢ PAQUET DE 100 ENVELOPPES ASSORTIES 37¢

SERIE DE JEUX POUR L'INTERIEUR

Série de jeux pour enfants comprenant: cahier à colorier, cahier tout usage, poupées et vêtements, boîte de couleurs, craies à dessiner, jeux, cartes de couture, etc.

TOUT CET ENSEMBLE AU BAS PRIX DE 87¢

PURIFICATEUR D'AIR PRODON DE 12 OZ.

L'air de l'intérieur devient aussi frais qu'à l'extérieur. Fait disparaître les odeurs de cuisine, de salle de bains, de fumée et de cuisson.

SPÉCIAL "ÉTIQUETTE ROUGE" 77¢

TENTURES EXTRA-LARGES résolvant les problèmes de fenêtre

Tenture en plastique mesurant 108" de large avec cantonnière au centre; 87" de long. Complètement doublée pour une apparence de tissu de qualité.

MOTIFS FLEURIS ET MODERNES 99¢ Valeur reg. de 1.98

Culottes en plastique pour bébés

Culotte pratique en plastique imperméable. Se nettoie en l'essuyant avec élastique doux à la taille et aux jambes.

SPÉCIAL "ÉTIQUETTE ROUGE" 5/97¢

LINGES À VAISSELLE D'UNE GRANDE VALEUR

Linges à vaisselle confectionnés au Canada d'une grandeur ordinaire. En coton résistant, de grande durée. Idéal pour essuyer la vaisselle

PAQUET DE 7 PRIX 88¢ LE PAQUET

RAYON DES BONBONS PETITS CHOCOLATS 58¢ LA LB.

SATISFACTION WOOLWORTH GARANTIE
ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

POUR UN GOUTER OU UN REPAS APPÉTISSANT, VOUS EN AUREZ POUR VOTRE ARGENT CHEZ WOOLWORTH'S

La Voix Féminine

378-3983
6 Services de buanderie
RESIDENCE - COMMERCE
HOTEL - MOTEL
LES BUANDIERS GRANBY Ltée
701, Principale
UN SERVICE COMPLET DE BUANDERIE

Nouveau-nés à Granby

GRANBY - Voici la liste des nouveau-nés pour le début de l'année 1965 dans les différentes paroisses de Granby.

ST-JOSEPH

DUPUIS - A M. et Mme Raymond Dupuis (Yolande Hamel) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Normand, Daniel.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Normand Larocque (Monique Hamel) oncle et tante de l'enfant.

GUILMAN - A M. et Mme Eugène Guilman (Gisèle Guillemette) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph Eugène, Réginald, Yoland.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Jérôme Guilman (Irène Dion), grands-parents de l'enfant.

STE-FAMILLE

LACHANCE - A M. et Mme Ovila Lachance (Jeanne Mance Glaude) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Daniel, Sylvie.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Lionel Glaude (Jacqueline Houde) oncle et tante de l'enfant.

ST-BENOIT

TETREAULT - A M. et Mme Guy Tétreault (Yvette Robidoux) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Fernand, Guy.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Fernand Tétreault (Thérèse Rainville) oncle et tante de l'enfant.

ST-EUGENE

DELORME - A M. et Mme Fernand Delorme (Diane Rainville) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Chantal, Gaby.

Le parrain et la marraine sont M. Alain Delorme étudiant et frère de l'enfant, et Mlle Nicole Rainville tante du bébé.

THIBAULT - A M. et Mme Jacques Thibault (Louise Courtemanche) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, André, Michel.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Jean-Louis Thibault (Monique Racine) de Mawcook, oncle et tante de l'enfant.

CORBEILLE - A M. et Mme Gérard Corbeille (Lucille Archambault) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Sylvie, Josée, Judith.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Urbain Archambault (Annette Brodeur) oncle et tante de l'enfant.

NOTRE-DAME

TOUSSAINT - A M. et Mme Bernard Toussaint (Emilienne Duhamel) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie Elise, Claude.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Jacques Toussaint (Lise Labrecque) de Wa-

(Suite à la page 14)

COMMENT SOULAGER
LE MAL DE DOS
Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's.

Fiancailles à La Présentation

LA PRESENTATION (DNC) - M. et Mme Charles Aimé Gauthier annoncent les fiançailles de leur fille Lise à M. Léo Bernard, fils de M. et Mme Wilfrid Bernard.

M. et Mme Florias Michar annoncent les fiançailles de leur fille Rolande à M. Armand Blanchette, de St-Damase.

Mlle Simone Jeanson et son ami M. Roger Bilodeau ont assisté à la messe de minuit au Poste de Police et se sont ensuite rendus aux fiançailles de M. Jean-Pierre Bilodeau et Mlle Denise Desmarais, qui ont eu lieu au Buffet Maskoutain, à St-Hyacinthe.

PATRONS DE LA VOIX DE L'EST

Une robe légère pour vos travaux ménagers sur laquelle vous pouvez broder vos initiales dans une teinte contrastante. Pour la confection servez-vous d'un dacron ou d'un coton de teinte pastel. Le patron s'obtient dans les demi-grandeurs: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, et 24½. La grandeur 16½ demande 3 7/8 verges de tissu dans une largeur de 45 pouces. Le prix modique est de 50 cents.

Six modèles du tonnerre pour la garde-robe printanière de votre poupée jeune fille. Facile à tailler et à coudre par la jeune maman. Le patron s'ajuste pour une poupée de 11½ pouces et s'obtient pour la modique somme de 50 cents.

Pour obtenir ce patron, envoyez le prix en argent (non en timbres) à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 136 rue Principale, Granby. Ecrivez très lisiblement (de préférence en lettres moulées) vos nom, adresse, grandeur désirée.

Bonsecours

NAISSANCES ET ASSEMBLEE

BONSECOURS (DNC) - M. et Mme Fernand Jeanson ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né à l'hôpital St-Joseph de Granby et baptisé sous les prénoms de Joseph, Sylvain.

La porteuse était Mlle Carmen Jeanson, tante de l'enfant.

A M. et Mme Amédée St-Germain est né à l'hôpital St-Joseph de Granby et baptisé sous les prénoms de Joseph, Jean.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Marcel Lamarche de Racine. La porteuse était Mlle Brigitte Côté, de Bonsecours.

Félicitation aux heureux parents.

ASSEMBLEE

L'assemblée régulière des Dames de l'U.C.F.R. a eu lieu au couvent et 25 membres étaient présents. M. le curé a dirigé l'étude qui a porté sur la dignité de la femme. La femme est-elle dans un état d'infériorité par rapport à l'homme. La société, les âges de la civilisation n'ont pas toujours donné à la femme la part qui lui revient; il n'est pas surprenant que de nos jours l'évoluton a voulu rendre la femme égale à l'homme en tous points

Mme la présidente remercia M le Curé qui est toujours aussi dévoué. Un délicieux goûter a été servi à la cafétéria du couvent. Nous nous sommes régalés de délicieuses bouchées à l'érable qui avaient été faites par Mme Rodolphe Bouthiette qui nous a donné la recette.

La soirée s'est terminée par une courte prière.

Nouveau-nés à Ste-Rosalie

STE-ROSALIE (DNC) - M. et Mme René Lemonde sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Jean-Pierre.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Jean-Paul Beauregard, oncle et tante de l'enfant. La porteuse était Mme Cardin.

M. et Mme Desjardins sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Céline, Huguette.

Le parrain est M. Lavigne grand-père de l'enfant et la marraine est Mlle Lavigne, tante du bébé.

M. et Mme Laurent Bisaillon sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Rhéa, Marise.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Maurice Proulx La porteuse est Mlle Bisaillon.

Visites à Stanbridge

STANBRIDGE EST (DNC) - Un nombre considérable de personnes des paroisses environnantes se sont joint à nous pour assister à la messe de minuit et nous en avons été très heureux et très reconnaissant. La jeune chorale, en dépit des deux seuls exercices nous ont fait honneur; M. Stanley de Montréal, touchait l'orgue.

Parmi les visiteurs de Montréal en fin de semaine se trouvaient M. et Mme Sidney Moreau et leur frère Cédéric, qui ont été en visite chez leur fils M. et Mme Laurence Moreau. M. et Mme Denis Laflamme, M. R. Deaper, M. et Mme Bobby Gadner ont été en visite dans leur famille M. et Mme Cyril Gardner, ainsi que leur fille et gendre et famille du Nouveau Brunswick. Le Dr. et Mme H. S. Evans, de Hudson, Qué, ont été en visite chez Mlle Brada Heney. M. et Mme Rolland Kemp et sa famille ont visité M. et Mme Claude Stone, leur soeur. M. et Mme Bruce Kockerline ont été chez M. Normand Westover. Le Dr. et Mme Baker de Macdonald College ont été chez la mère de M. Baker. Mme Rubis Cornell ainsi que son fils et sa famille, M. Terry Cornell de Grennfield Parks, M. Léonard Boomhover, de Lansick, Michigan ont été chez Mme Adélaide Boomhover, sa mère ainsi que M. Albert Woble, de Montréal. M. Cameron Short, de Macdonald College a été en visite chez ses parents M et Mme Charles Short, M. et Mme Stanley Gage, de La Tuque chez M. et Mme Arthur Gage.

NAISSANCES À RICHELIEU

RICHELIEU (DNC)- - Voici les nouveau-nés dans le village de Richelieu

BLIER- A M. et Mme. Mario Blier (Clémence Breton) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Christian, Luc.

Le parrain et la marraine sont M. Fernand Marquis et Mlle Pauline Blier.

VIENS- A M. et Mme. Raymond Viens (Jocelyne Lemay) est née une fille baptisée sous les prénoms de Josée, Liza.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme. Roger Lemay (Idola Carrière).

TRUCHON- A M. et Mme. Lazare Truchon (Lucienne Turgeon) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Sylvie.

Le parrain est M. Roland D'Amours et la marraine Mlle Bernadette Bédard.

NAISSANCES À STE-HÉLÈNE

STE-HELENE-DE-BAGOT - (DNC) - M. et Mme Marcel Girard (Hélène Chicoine) sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Claire, Guylaine.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Armand Girard (Claire Fontaine), grands parents de l'enfant, de Ste-Hélène.

M. et Mme Roland Lapierre (Gabrielle Langelier) sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Normand, Christian.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Rosaire Archambeault.

La bible vous parle

Conduits tes affaires avec douceur, et tu seras plus aimé qu'un homme munificent.
(Eccli 3, 17)

Pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu au nom de votre tradition?
(Mt 15, 3)

Nouveau soulagement!
DEEP HEAT aide à calmer les douleurs arthritiques

DEEP HEAT commence à soulager en quelques minutes. Ce baume à action rapide procure un soulagement bienfaisant des douleurs arthritiques, rhumatismales ou musculaires. Vous pouvez vous mouvoir, travailler, vous distraire avec plus de facilité.

DEEP HEAT vous offre ce double avantage pour aider à calmer la douleur! Deep Heat pénètre littéralement dans la peau et contient un analgésique qui agit vite.

DEEP HEAT active la circulation locale aux endroits douloureux. Vous savez qu'il agit car vous sentez une chaleur bienfaisante qui apaise la douleur. Non gras, il ne tache pas. Agréable à utiliser. Economique.

Recherchez la boîte rouge et blanche
Mentholatum DEEP HEATING Rub

ATTENDEZ
Au 14 Janvier
14 JOURS de VENTE
TOM INC.

Reitman's
"LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES"

DE L'EST À L'OUEST DU CANADA
la fameuse
VENTE
de fin d'année
EST COMMENCÉE!
33⅓% DE RÉDUCTION
sur la marchandise régulière

VÊTEMENTS DE 1ère QUALITÉ

Robes, Blouses, Jupes, Pantalons, Chemises sport, Sacs à main, Chandails, Cache-poussières, Jupons-combinaisons, Robes de nuit, pyjamas, Bas Nylon
Vêtements d'enfants (offerts dans presque tous nos magasins)

Reitman's QUANTITÉS D'AUTRES ARTICLES NON ANNONCÉS DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

150 PRINCIPALE GRANBY 372-6087

GRANDE VENTE DE JANVIER
chez Laperrière & Proulx Ltée

SOULIERS pour DAMES
Rég: $8.95 à $17.95
SPECIAL
$4.95 et $7.95

BOTTILLONS
20% à 50%
de REDUCTION

SOULIERS
pour Enfants
marques Savage et Packard
Rég.: $6.95
SPECIAL $3.95

SOULIERS
pour Hommes
marque Slater
Rég.: $18.95 à $24.95
SPECIAL $14.95

BOURSES pour Dames
20%
de REDUCTION

LOT DE
PANTOUFFLES
pour Dames
$1.95 et $2.95

Laperrière & Proulx Ltée
Chaussures pour toute la famille
Gérard GAUDETTE, prés.
202 PRINCIPALE (angle St-Joseph) GRANBY 372-6236

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Vous pouvez, aujourd'hui, faire apprécier vos qualités par des personnes de votre entourage. Vous trouvez votre profit à un endroit inattendu.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Aujourd'hui, votre sens des affaires vous rend maître de toutes les situations. Il se peut que vous soyez momentanément séparé de l'être aimé.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Aujourd'hui, votre coeur trouvera des satisfactions délicates, mais dont la sécurité est exclue. Vos dispositions peuvent changer rapidement.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Il y a progrès dans vos ambitions, mais un accroissement de responsabilités. Une personne, plus jeune que vous, vous devient subitement sympathique.

22 juillet au 21 août (LE LION) Vous pouvez obtenir du succès ou des satisfactions solides en sachant tirer parti de vos relations en ce moment. Aucun changement n'est en vue dans votre situation.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Des bénéfices peuvent se révéler là où vous étiez préparé à un échec. Affaire à prendre en mains avec énergie si vous voulez qu'elle vous rapporte.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Vous pouvez, aujourd'hui, prendre une initiative concernant vos amours; vous pourrez également régler d'une manière satisfaisante vos rapports avec une relation nouvelle.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) L'atmosphère peut être quelque peu troublé par des discussions féminines. Vous aurez de la facilité à résoudre une question financière.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Des efforts en commun sont couronnés de succès et vous invitent à l'optimisme. Sachez tirer le meilleur parti possible des influences planétaires dont vous êtes actuellement favorisé.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Les événements en cours vous aideront à réaliser de beaux projets. L'inattendu est possible et il serait sage d'être prêt à une éventualité bien agréable.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Vous pouvez vous fier à votre chance, aujourd'hui, à condition d'éviter les paroles et les actes irréfléchis. Ne prenez pas vos désirs pour des réalités.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) Ayez bon caractère, et ne provoquez pas les disputes et les frictions comme à plaisir. Laissez-vous guider par la raison dans le choix de vos amusements.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Vous êtes doué d'un tempérament vif, d'un esprit curieux et d'une grande douceur de caractère. Sur le plan émotif, vos penchants sont plutôt variés et, vous aurez de nombreuses relations. Vous êtes d'une grande générosité

Collection New Yorkaise pour le printemps '65

NOUVEAUTE POUR LE PRINTEMPS 1965- Un lainage doux, des formes simples et une teinte pâle nous est ici présenté par Paul Parnes. La robe ci-dessus présentée dans un lainage gris pâle et ce qui ajoute encore plus à l'élégance, ce sont les lignes subtiles, le petit collet et les poches.

POUR LE PRINTEMPS 1965, Anthony Blotta présente une nouvelle mode dans le domaine de la robe de mariée. Une robe cloche avec un pantalon glissant dans une ligne douce complètent une encolure bateau et un voile servant en même temps de coiffure.

LA COMTESSE ALEXANDER a pensé un costume en jersey pour le printemps '65. L'important, dans sa collection de printemps, est le long manteau du costume que l'on trouve ici dans la teinte rose avec une blouse en soie teintée de rose.

SACHEZ FAIRE

Foies de morue

Les foies de morue en conserve, tartinés sur des craquelins font un hors-d'oeuvre qui est apprécié tout spécialement par les hommes. Ce produit riche, mou, presque gélatineux légèrement salé, se présente en boîtes de 3 ou 4 onces. On peut le servir tel qu'il sort de la boîte d'origine ou le piler et y ajouter d'autres assaisonnements. Etalée sur une rôtie Melba et garnie de tranches d'olives mûres, la chair rose pâle des foies de morue constitue un canapé des plus attrayants.

Garniture de poisson

Dans les magasins d'alimentation on trouvera un assortiment de garnitures ou de pâtes de poisson préparées, vendues dans des petits pots de verre. Rechercher les pâtes de saumon fumé, d'huîtres fumées, de thon, craquelins de diverses formes dont l'apparence pourra être rehaussée par diverses bagatel les notamment miettes de cornichon, tranches d'olives farcies, câpres, persil ou languettes de piment rouge.

Saumon fumé

Le suamon fumé, détaillé en tranches minces, est un hors-d'oeuvre élégant. On l'achète tranché d'avance aux poissonneries et dans certaines boutiques de spécialités alimentaires. Servir sur doigts de rôties beurrés, avec garniture de tranches minces de citron taillées en petites pointes. Ou bien, en faire un hors-d'oeuvré de saumon fumé en paupiettes.

Pour faire 4 douzaines de paupiettes, tartiner 1/2 livre de tranches de saumon fumé avec un apprêt composé d'un tiers de tasse de crème sure du commerce, d'une demi cuillerée à thé de moutarde sèche ou de 2 c. à thé de moutarde préparée, de 2 c. à thé d'oignon haché et d'un peu de poivre. Détailler chaque tranche en languettes d'environ 2 pouces de longueur sur un pouce de largeur. Rouler en paupiettes et fixer avec un cure-dents de fantaisie.

Sardines

Les sardines canadiennes se passent de présentation. Bien qu'entrant dans la confection d'un grand nombre de plats,

BONNE CHÈRE

ce produit en vogue est particulièrement délicieux en hors-d'oeuvre de réception ainsi que le fait voir la recette suivante pour la confection de sandwichs roulés à la sardine.

Pour faire une vingtaine de ces sandwichs roulés, chauds, il faut 2 boîtes de sardines canadiennes à l'huile. Egoutter et piler le poisson, et mettre de côté 1 c. à thé de l'huile. Au poisson ajouter: 1 c. à thé d'huile, 1 1/2 c. à thé de jus de citron, 1/2 c. à thé d'oignon haché fin, et 1/2 c. à thé de raifort préparé. Mélanger à fond. Enlever les croûtes de 10 tranches de pain blanc très frais. Tartiner le pain du mélange de sardine. Rouler chaque tranche comme un gâteau roulé, et fixer aux deux bouts avec des cure-dents. Badigeonner les sandwichs roulés de beurre fondu (il en faut environ 1/4 de tasse), et les couper en deux. Poser les moitiés sur une tôle à four et dorer à four modérément chaud (400 F) une dizaine de minutes.

JOUEZ
MELI-MELO
$4,500. EN ARGENT A GAGNER du 5 OCT. '64 au 16 JAN. '65

SEMAINE DU 4 AU 9 JANVIER 65

PROBLEME DU JEUDI 7 JANVIER

LES BELLES REGLES

A l'aide de ces lettres, recomposez le nom d'un marchand dont le message publicitaire apparaît ci-contre

chaque semaine $200. en prix

UN PRIX DE $100
QUATRE PRIX DE $25 CHACUN

A LA FIN DU CONCOURS
Un grand prix de $1,000
cinq prix de $100 chacun

Les gagnants devront répondre à une question facile pour mériter leur prix.

Jouez Méli-Mélo chaque jour dans La Voix de l'Est

Le concours MELI - MELO consiste à recomposer un nom à l'aide des lettres données ci-haut.

Pour vous faciliter la chose, le nom à recomposer paraît dans une des six annonces publiées dans cette page. Chaque jour, un nouveau nom devra être recomposé. A la fin de la semaine, vous aurez donc 6 noms. Chaque samedi, La Voix de l'Est publiera un coupon-réponse. Vous devrez y inscrire les 6 réponses et nous le retourner au plus tôt. Les 5 gagnants de la semaine seront annoncés dans le journal du vendredi suivant.

Vous pouvez envoyer autant de réponses que vous le désirez à condition de vous servir du coupon-reponse du samedi et de l'accompagner de l'entête du journal de chaque jour de la semaine. Le coupon-reponse DEVRA ETRE ACCOMPAGNE d'une découpure de l'entête du journal La Voix de l'Est de chaque jour de la semaine.

DEVENEZ PROPRIETAIRE

Pierre LAMOTHE
Vice-président

BENEFICIEZ DU BONI de $500. des Travaux d'Hiver
Comptant requis à compter de $100.
Nous avons des chantiers en construction à: Granby, Waterloo, Cowansville

LES CONSTRUCTIONS LAMOTHE et FILS INC.
392 CARTIER pour informations
372-3118 GRANBY 378-8786

LE CHOIX DE LA FAMILLE SPORTIVE
le ski-doo Bombardier
renommé pour sa légèreté et sa grande puissance 35 milles à l'heure dans la neige ou sur glace.

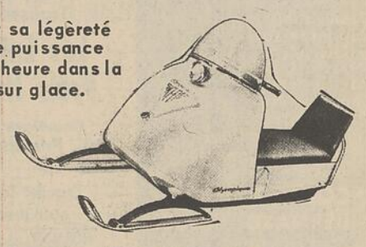

Voyez-le et faites l'essai dès aujourd'hui
GABRIEL LUSSIER Ltée
715 Boul. Leclerc Granby 378-4678

VOTRE NOUVEAU DEPOSITAIRE
Studebaker
"LA CANADIENNE" PAR EXCELLENCE
Procurez-vous une élégante Studebaker 1965
à compter de $2495.
GARAGE BRUNELLE
Léo BRUNELLE, propriétaire
Dépositaire autorisé Studebaker et Mercedes-Benz
695 ST-JACQUES GRANBY 378-3919

MAINTENANT DEMENAGE A
413 Avenue du Parc (angle St-Charles)
REPARATION DE:
TELEVISEURS - RADIOS - APPAREILS de tous genres
Spécialité: Radios d'autos
378-4493 Rés 378-2562
Vente de STEREOS de marque
NORDMENDE
avec garantie d'un an sur toutes les pièces
STOP TV SERVICE
A. Dubois, propriétaire
413 AVE. DU PARC GRANBY

IL COUTE SOUVENT MOINS CHER DE PAYER PLUS CHER...
Nous avons des manteaux d'hiver à partir de
$89.00 a $289.00
ILS VOUS COUTERONT MOINS CHER NATURELLEMENT
CHAPEAUX - CHAUSSURES - BOURSES - VETEMENTS
Salon Luca Mme R. Robert propriétaire
CONFECTION POUR DAMES
32 RUE GILL GRANBY 372-4533

L'ENDROIT IDEAL POUR FAIRE VOTRE EPICERIE.
Chez André tout est bon marché.
ANDRE LEROUX
BOUCHER — EPICIER
334, PRINCIPALE 378-4626
Stationnement en arrière du magasin.
LA QUALITE EST ASSUREE
LE PRIX EST MODIQUE
LE SERVICE EST GARANTI

DESIREZ-VOUS VENDRE VOTRE MAISON?

Cartes professionnelles

Gérard Legendre
COMPTABLE AGREE
135, Principale FR. 2-4821
GRANBY (10-1-64)

Cartes d'affaires

PRETS
en 1ère et 2ème hypothèques
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

JEAN-PAUL MATTON
NOTAIRE
828, rue Principale, Granby
Tél.: 378-4112
(25066)

ARGENT A PRETER
1ère et 2ième hypothèques sur :
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

provenant de :
- Particuliers
- Compagnies d'assurances
- Compagnie de fiducie

TAUX COURANT
S'adresser à :
JACQUES NOISEUX ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237 rue Principale
Granby Tél. 372-3377

TEL.: FR. **2 - 5433**
GRANBY

23 - Logements à louer

LOGIS 6 pièces, dans un bas, très propre, chauffé, entrée privée, libre immédiatement. Aussi logis 4 pièces, chauffé, entrée privée. Libre immédiatement. S'adresser tél.: 378-3677. (25031)

LOGIS 4 pièces, dans un bas, voisin du terrain de golf Granby-St-Paul, chauffé, eau chaude, électricité, $60.00 par mois, libre le 1er février 1965. Signalez: 378-3981. (25278)

LOGIS 4 pièces, 220 volts, au 2e étage, situé 421 St-Jean. Signalez 378-7621. (25301)

A 143 Elgin, 2 pièces, plus salle de bain, $35.00 par mois — 33-A Court, 4 pièces, $42.00 par mois — 80 Elgin, 6 pièces — 85 Alexandra, 5 pièces, chauffé. S'adresser Mme R. Vadnais, 79 Lorne, tél. 372-3850. Aussi bois de chauffage pour foyer à vendre. (25302)

A LOUER logis 3 pièces, dans un haut, situé à 174-B Court. $35.00 par mois. Libre le 1er février. S'adresser tél. 372-6274. (25303)

LOGIS 4 pièces, dans un bas, près église et écoles, situé à 167 Laurier. $47.00 par mois, libre le 1er février. S'adresser à 167 Laurier, tél. 378-6634. (25308)

25 - Appartements à louer

APTS, 2½ pièces, très modernes, meublés, chauffés, éclairés, laveuse et sécheuse automatiques, stationnement privé, situés 359 Boul. Leclerc, près église St-Joseph. Prix raisonnable. S'adresser : Marché Plante, 369 Boul. Leclerc, tél.: 378-8 11 ou si ça ne répond pas, 372-6655. (25168)

APTS 2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, entrée privée, prix raisonnable. Situé à 319 Blvd Boivin. S'adresser: 232 York, tél. 372-4143. (25276)

APTS de 1-2 et 3 pièces, meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désiré, situés au centre de la ville. S'adresser: 255 Ave du Parc, tél. 372-4121 ou 91 Paré après 6.00 p.m. (25280)

APTS 2½ et 3½ pièces, dans un haut, éclairés, chauffés, ventilateur au-dessus du poêle. S'adresser: Adrien Goyette, 350 Cartier, tél. 372-6358. (25306)

27 - Chambres à louer

CHAMBRES à louer, meublées, chauffées, éclairées, service de concierge. S'adresser: 24 Centre, Granby, tél.: 372-7250 ou 372-7029 et demander M. Gingras. (24538)

CHAMBRES meublées, chauffées, éclairées, toutes commodités, entrée privée, site central, près rue Principale. S'adresser : 28 Court, tél. 372-3719. Aussi apts 2 et 2½ pièces à louer. (25261)

TARIF DES ANNONCES CLASSEES DE La Voix de l'Est

Chaque mot	.04
Minimum 25 mots	$1.00
Un mois	$25.00

Annonce encadrée

Facturée à la ligne agate	
Une insertion ligne agate	.12
Annonces renversées (minimum 50 lignes)	.15
Titre gras	.25
Loyer d'un casier	.35
AVIS DIVERS :	
Avis publics, avis légaux demandes de soumissions, etc.	.16
VENTES A L'ENCAN :	
Première insertion	.12
REMERCIEMENTS :	
Pour sympathies	$3.00
AVIS DE DECES :	
ou de non-responsabilité (formule ordinaire)	$3.00
CARTES D'AFFAIRES :	
1 pouce par 1 colonne par mois	$30.00
Cartes d'affaires RENVERSEES 1 pouce par 1 colonne par mois	$30.00

REGLEMENTS

Les annonces classées doivent être données l'avant-veille, jusqu'à 5.00 hres p.m. Le samedi, le bureau est ouvert jusqu'à midi; nous prendrons les annonces du mardi, jusqu'à la fermeture du bureau.

Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion.

Autrement nous ne saurions accorder de remise ou une nouvelle insertion gratuite.

Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut exéder le montant déboursé pour l'annonce.

30 - Chambres et pensions

MAISON de pension pour hommes, bon chez-soi, moderne et confortable, chambre seule et excellente cuisine. Signalez: 372-6358. (25282)

97 - A vendre ou à louer

BUNGALOW de 5 pièces, situé rue Nice, Granby, libre le 1er janvier. Tél. 378-6965 Granby ou 676-9725 Montréal. (25310)

98 - Divers

"Bulk Thanks"

RESERVOIRS CITERNES à lait, seconde main, en parfaite condition plus garantie. Capacité de 180 à 400 gallons. Très bas prix: $300.00 et plus. S'adresser pour plus amples informations à L.B. Daigle Inc., Westfield, Vermont, U.S.A. Tél. 744-2223. (25253)

99 - Prêts

Première hypothèque
Deuxième hypothèque
Prêt temporaire
Prêt de construction
Transport de créance

Les Entreprises de Prêts Hypothécaires
Courtiers en Hypothèques
183, Principale Granby
suite 204 FR. 2-5448
Ouvert le mardi et jeudi soir jusqu'à 9 heures

ARGENT A PRETER : Première hypothèque, taux 7%, dans les limites de Granby. S'adresser à C.P. 3033 La Voix de l'Est. (24924)

111 - Hommes demandés

Homme de Bureau

pour ouvrage de collection, connaissant un peu la comptabilité, bilingue et possédant cours secondaire. Age: 25 à 45 ans. Salaire $3,000.00. Bonne opportunité. Assurance - groupe, fonds de pension etc. S'adresser en personne chez

WOODHOUSE
174 rue Principale
Granby
(25312)

112 - On demande

ON DEMANDE COMPAGNE de voyage, dame ou fille pour voyage sur la côte Nord: Baie Comeau, Sept-Iles etc. Durée du voyage: une semaine. Départ de Granby: lundi le 18 janvier. S'adresser avant le 14 janvier. Tél. 372-3947. (25299)

117 - Vendeurs demandés

3 JOURS sur la route, 4 jours chez-vous. Hommes âgés de 40 ans et plus, (parlant français et anglais), requis pour courts voyages près de Granby. Possibilité de gagner de $4,000.00 à $6,000.00 par année. Ecrivez à V.K. Dickerson, près Southwestern Petroleum Corp., 534 N. Main, Ft. Worth, Texas. (25287)

BON COMMERCE RAWLEIGH maintenant vacant dans Comté Shefford. Commerce bien établi. Excellente occasion. Temps plein. Ecrivez: RAYLEIGH, Dépt. A-507-189, 4005 rue Richelieu, St-Henri, Montréal. (25311)

125A - Autos à vendre

A VENDRE Monarch 1959, Hard Top, automatique, servo-freins, servo-volant, radio, peinture neuve, mécanique en bonne condition. S'adresser M. Denis Dubuc 259 Bérard, tél. 378-3510. (25309)

142 - Maisons à vendre

REALISEZ MAINTENANT CE REVE...

Pas un château en Espagne, mais encore mieux, une maison de votre choix : Quelque chose de tangible à portée de vos moyens — GERARD LEMIEUX, contracteur, spécialiste de la construction moderne, met à votre portée maisons et bungalows, dernier cri, aux prix et conditions les plus accessibles. Devenez propriétaire dans Granby ou soyez propriétaire privilégié (non taxé) aux limites extérieures de la cité. Désirez-vous visiter et comparer, voyez :

GERARD LEMIEUX
Contracteur
CHEMIN WATERLOO
TEL.: 372-2080
(24376)

MAGNIFIQUE bungalow à vendre, situé paroisse St-Luc, rue Moreau et St-Gabriel bonus fédéral: $500, ainsi que le rabais de 3%, très peu de comptant requis, balance comme loyer. S'adresser: André Lacoste Construction, 656 Boul. Leclerc, tél.: 378-3173. (25004)

BUNGALOW en brique, 5½ pièces, libre, situé à 247 St-Viateur, bonnes conditions à acheteur sérieux, tél. 372-3422. (25304)

A VENDRE: Bungalow, 5 pièces, en brique avec abri-voiture, situé sur terrain de 115 x 75 pi. S'adresser tél. 378-3236. Aussi congélateur de 16 pi. cu. à vendre. (25307)

COWANSVILLE
TEL.: **263 - 2988**

27 - Chambres à louer

CHAMBRE et GARAGE à louer: Signalez après 6:00 p.m. Cowansville, 263-2756. (25274)

73 - Magasins de coupons

SUTTON
L. MAHEU, rue Principale, Sutton, Magasin de coupons et draperies, Accessoires de mercerie, gants, bas, chandails, etc. Une journée par semaine, 10% d'escompte sur toutes les marchandises, execpté draperies. Tél.: 538-2648. (25291)

142A Maisons à louer

A LOUER: Bungalow neuf, 5 pièces, sous-sol fini, entrée en asphalte, libre le 1er février, situé à 229 St-Vallier, Granby. $85.00 par mois. S'adresser tél. 295-2414, Dunham. (25245)

ST-JEAN
TEL.: FI. **7 - 7596**

141 - Animaux

A VENDRE: Chiens, Caniche, Chiwawa, Fox et Poménarien. Signalez: FI. 8-5232. (25271)

142 - Maisons à vendre

MAISON 32 pieds de long x 23 pieds de large, avec terrain de 192 pieds de long par 53 pieds de large, avec garage à Iberville. S'adresser à 347-1172. (24747)

ST-CESAIRE

111 - Hommes demandés

HOMMES demandés possédant auto, pour représenter compagnie avantageusement connue, pour territoires suivants: Richelieu, Marieville et les environs. Bonne commission. S'adresser: St-Césaire, tél. 536-3161. (25269)

SUITE DE

L'opinion des

faire du drapeau, pourrait fort bien parvenir à réaliser cet objectif lui-même, à l'aide de son propre parti. Il faut admettre qu'il a reçu l'aide en cela de certains conservateurs dont l'objectif semble être de s'aliéner l'aile québecoise coûte que coûte. . .

Plus que jamais auparavant, le Canada a besoin de partis politiques qui sont nationaux dans leur forme et dans leur attitude, de partis qui s'occupent des intérêts du pays dans l'ensemble. La dernière chose dont le Canada a besoin ou réclame c'est bien des partis régionaux ou sectaires qui tirent leur force uniquement d'un segment de la population et dont l'influence sur les affaires nationales ne peut qu'encourager la division. — Le 23 décembre.

M. BALCER... INDÉPENDANT

Le Daily Herald, Prince Albert — Le leader québecois du parti conservateur, M. Léon Balcer, a annoncé qu'il songe sérieusement à quitter les rangs du parti pour devenir indépendant mais, là encore, en fixant au 16 février sa décision finale, il donne l'impression qu'il a confiance que quelque chose surviendra dans l'intervalle pour lui faire changer d'idée.

M. Balcer a-t-il confiance que ses remarques donneront lieu à un autre conflit interne qui aurait pour principal objectif un changement à la direction du parti? Jusqu'à maintenant, M. Balcer n'a pas donné l'impression qu'il souhaitait joindre les rangs d'un autre parti, mais il a dit qu'il avait "définitivement rompu" avec M. Diefenbaker. . .

Bien qu'il n'y a pas eu de déclaration officielle voulant que d'autres conservateurs du Québec suivent l'exemple de M. Balcer, il est certain que la majorité rompra avec le parti.

En faisant part de ses plans dès maintenant, M. Balcer veut peut-être tenter de fournir aux dirigeants du parti l'occasion de travailler au rétablissement de l'unité au sein du parti. M. Balcer n'est pas sans réaliser que les Conservateurs ne peuvent se permettre de se diviser en factions régionales comme ce fut le cas pour le Crédit social. — Le 23 décembre.

UN COUP DE PIED DANS LE POSTÉRIEUR

Le News, Medecine Hat — L'hon. Léon Balcer et les 10 croupions pathétiques de neuf progressistes - conservateurs et d'un créditiste rénégat du Québec qu'il dirige à moitié méritent un coup de pied dans le postérieur.

Il se pourrait bien que le dernier service que M. John Diefenbaker, leader de l'Opposition, puisse rendre au pays serait de donner lui même ce coup de pied.

Dieux sait si M. Diefenbaker n'est pas sans fautes et sans faiblesses, ce qui d'ailleurs le disqualifie pour accéder à la direction du pays — ainsi que nous l'avons signalé à quelques reprises dans le passé — mais être soumis au chantage par une minorité au sein d'une minorité dirigée par un "bon diable" n'est pas un de ses défauts. . .

Si M. Balcer considérait qu'il était de son dévoir de poignarder son chef dans le dos, il aurait dû le faire en 1963 en même temps que certains de ses collègues. Mais il s'en est abstenu. On ne peut que présumer que, suivant ses principes, M. Diefenbaker ne devrait pas être démoli pour l'amour du Canada ni pour l'amour du parti — mais uniquement quand il contrarie le Québec.

M. Balcer et ses petits amis contribueront peut-être dans une certaine mesure à augmenter leurs espoirs d'être réélus, mais ils sont loin de contribuer à développer le sentiment d'identité canadienne. — Le 23 décembre.

SUITE DE

NOUVEAU-NÉS

terloo, oncle et tante de l'enfant.

ASSOMPTION

ROY - A M. et Mme Jean-Marie Roy (Denise Meunier) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie Elisabeth.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Germain Gélineau (Thérèse Roy), de Ste-Cécile-de-Milton, oncle et tante de l'enfant.

LAMOUREUX - A M. et Mme Claude Lamoureux (Réjeanne Brillant) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Marthe, Josee.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Léo Lamoureux (Antoinette Beauregard)., de Waterloo, grands-parents de l'enfant.

ST-LUC

LUSSIER - A M. et Mme Marcel Lussier (Micheline St-Germain) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Hélène, Sylvie.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Omer Lussier (Angèle Grenat, de St-Simon de Bagot grands-parents de l'enfant.

LAMOUREUX - A M. et Mme Germain Lamoureux (Laurette Maheu) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Yolande, Carole.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Lionel Lamoureux (Yolande Ostiguy), de Granby oncle et tante de l'enfant.

Si vous n'avez pas de téléphone ...ou que vous demeuriez à la campagne

il vous est maintenant facile de placer une annonce classée dans votre quotidien

REMPLISSEZ CE COUPON - ADRESSEZ A :

La Voix de l'Est

La Voix de l'Est
Les Annonces Classées
136, rue Principale
Granby

N.B.: Un mot seulement par espace — Tous les mots sont comptés 25 mots ou moins

1 jour . . . $1.00 6 jours . . . $5.00 1 mois . . . $25.00 (ces jours sont consécutifs). Ecrire en lettres moulées vos

Nom ..... Adresse ..... No Tél. .....
(S.V.P. inclure paiement)

Bureaux à: Cowansville — Farnham — Waterloo — Marieville — St-Hyacinthe — Saint-Jean

Indépendants en lice contre les libéraux, le 18

QUEBEC (PC) — M. Lucien Dulude, un vendeur de Montréal, sera en lice sous l'étiquette d'indépendant à l'élection complémentaire qui se tiendra dans le comté de Terrebonne le 18 janvier prochain.

M. Dulude a déposé son bulletin de présentation, au cours de la matinée, au bureau du président d'élection du comté à St-Jérôme. La mise en nomination se termine à deux heures cet après-midi.

L'Union nationale a fait savoir, ce matin, qu'elle ne présentera pas de candidat.

Le candidat du parti libéral est M. Denis Hardy, un avocat de 29 ans.

Dans le comté de St-Maurice, où une élection complémentaire se tiendra le même jour, un candidat indépendant sera également en lice. M. Henri Paquet, imprimeur de Rivière-des-Prairies, a déposé son bulletin de présentation en fin d'avant-midi à Shawinigan.

M. Paquet a été candidat indépendant aux élections complémentaires tenues en septembre 1963 dans Notre-Dame-de-Grâce et en octobre dernier dans Montréal-Verdun.

Le ministre du Revenu, M. Eric Kierans, est alors sorti vainqueur du premier comté tandis que le procureur général, M. Claude Wagner, connaissait la victoire dans le deuxième.

Sur un total de 25,553 voix dans Notre-Dame-de-Grâce, M. Paquet avait recueilli 225 voix et dans Montréal-Verdun sur un total de 26,581 il avait obtenu 146 voix.

Oranges et citrons

Ces fruits de soleil sont délicieux nature, mais ils sont aussi des condiments merveilleux et les emplois qu'on en fait, en cuisine, sont innombrables. Voici les recettes que vous suggère **Perspectives,** cette semaine: brioches au citron, tartelettes à la crème à l'orange, veau relevé de citron, bouchées aux fruits, soupe au riz et au citron.

La Voix de l'Est

Des chirurgiens raccourcissent une jeune fille

OSWESTRY, Angleterre (PA) — Des chirurgiens prétendent avoir réussi à raccourcir les jambes d'une jeune fille de 19 ans qui mesurait six pieds et sept pouces et demi.

Depuis qu'elle a été opérée, Mlle Anne Rowston mesure à peine un peu plus de six pieds.

Elle a subi sa quatrième opération à l'hôpital orthopédique d'Oswestry samedi dernier. Aujourd'hui, elle est souriante dans son lit d'hôpital

La bible vous parle

Celui qui sert Dieu de tout son coeur est agréé et son appel parvient jusqu'aux nuées. (Eccli 35, 16)

BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE
EN TOUS PAYS
Marion, Marion, Robic & Bastien
2400 rue Drummond, Montréal
Téléphone AV. 8-2152

DEVENEZ COIFFEURS ou COIFFEUSES
Mesdames - Mesdemoiselles - Messieurs. Cours débutant le 12 janvier 1965. Inscrivez-vous maintenant.
Ecole de Coiffure PAULA
211-F Principale 372-5471
Granby

Gouvernement du Québec
MINISTERE DE L'ÉDUCATION

Professeurs demandés

1 professeur de mécanique de marine pour enseigner à l'Ile-aux-Coudres,
Qualifications : Certificat de mécanicien de marine de 2e classe, moteur ou vapeur.

1 professeur de navigation pour enseigner à l'Ile-aux-Coudres,
Qualifications : Certificat de capitaine ou de premier lieutenant au cabotage.

1 professeur de navigation pour enseigner à Petite-Rivière-Saint-François.
Qualifications : Certificat de capitaine ou de premier lieutenant au cabotage.

Ouverture des cours: 11 janvier 1965.

Pour plus de renseignements, communiquer immédiatement avec le
Capitaine Gérard Brie,
directeur,
Institut de marine de la Province de Québec,
25, rue Saint-Louis,
Rimouski, P.Q.

A VENDRE
BUNGALOW NEUF, 5 pièces, salle de bain, céramique, abri-voiture, situé coin des rues Grove et St-André. S'adresser: Fernand Gaudreau, 557 Chénier, tél.: 378-4170. Aussi bungalow, 5 grandes pièces, fini moderne, terrassement complété. (25159)

HUILE à CHAUFFAGE
QUALITE - SERVICE
J.-Aimé FERLAND & Fils Inc.
66, CENTRE-GRANBY
FR. 2-3313

ASSURANCE GENERALE
9, Dufferin
Granby
ENRIGHT & LECLERC Enr.
372-5815
REPRESENTANTS :
Raymond ENRIGHT et Michel LECLERC
(25203)

FRANCHISE LOCALE DISPONIBLE
"TASTEE FREEZ"
Soyez vendeur officiel de nos fameux produits à crème glacée molle incluant aussi Hot-Dogs, Hamburgers, Patates frites, etc. Gagnez $10,000.00 à $15,0000.00 par année ou davantage. Opération estivale ou à l'année longue. Entrainement expert et assistance dans l'opération de votre commerce. Coût de l'équipement et de la franchise, $12,000.00, jusqu'à 5 ans pour payer. Territoire protégé.
Télégraphiez, téléphonez ou écrivez à
TASTEE FREEZ Quebec Ltd
5577 Rosedale Ave. Montréal 29, Qué.
TEL.: 489-7007
(25288)

G.M. PLASTIC
DEMANDE
OPERATEURS
Machines "Extruder"
SOUDEURS
"MILLRIGHT"
Age requis : 25 à 35 ans.
Capables de prendre des responsabilités.
Ecrire en donnant qualifications à
G.M. PLASTIC, C.P. 548, GRANBY
(25251)

Demandé
Surveillant de département de prix de revient
Connaissances avancées en comptabilité de prix de revient (Standart Cost). Minimum de 5 ans d'expérience. Bilingue. Salaire selon qualifications.
S'adresser à :
La Compagnie Singer du Canada Ltée
200 rue ST-LOUIS, SAINT-JEAN, P.Q.
(24750)

L'AVION CONVAIR, modèle T-74, reproduit ici, est un appareil de reconnaissance, léger et armé. Il a été conçu et fabriqué tout spécialement pour les missions de contre-insurrexion Ses deux moteurs, également de Modèle T-4, sont de marque Pratt & Whitney, usinés par la compagnie United Aircraft of Canada, de Longueuil, dans le Québec. Cet avion peut voler à une vitesse maximum de 275 noeuds à l'heure. Sa pesanteur brute est de 7,100 livres et il peut recevoir des armes et de l'équipement pesant au total 6,000 livres. Il sera également utilisable commetransport de troupes.

LES ANNONCES CLASSEES DIRIGENT L'ACHETEUR A VOTRE PORTE

MOTS CROISES

— No 2074 —

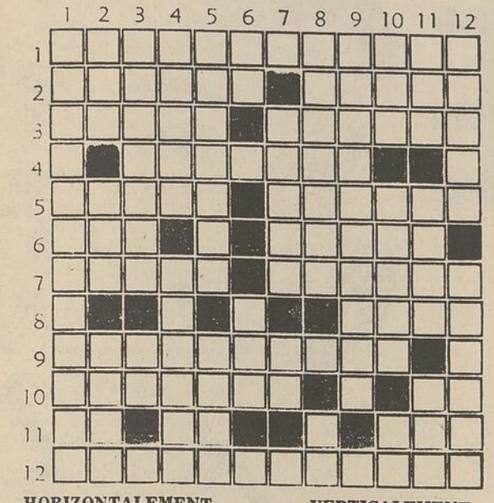

HORIZONTALEMENT

1—Conformément à la loi.
2—Etendre. — Arriver.
3—Gaz rare de l'atmosphère. — Animal volant.
4—Ville de Pologne.
5—Gorge entaillée par une rivière transversale dans l'anticlinal d'un plissement de type jurassien. — Huitième de cercle.
6—Personne sotte. — Premier ministre de l'Inde en 1947.
7—Avariés. — Ronger.
8—Action de se jeter impétueusement sur.
9—Rendis actuel.
10—Etage situé immédiatement au-dessus du rez-de-chaussée. — De la gamme.
11—Répété, représente le rire. — Article espagnol. — Fait avec audace.
12—Croiser en divers sens.

VERTICALEMENT

1—Auteur de dictionnaires.
2—Saison. — Attacha. — Poil sur le cou du cheval.
3—Qui est un peu aigre. — Règle double.
4—Nous nous rendrons. — Etre furieux.
5—Peintre flamand. — Organe du vol.
6—Terminaison. — Bière anglaise.
7—Variété allotropique de l'oxygène. — Fin d'infinitif.
8—Ecarter par intrigue. — Note.
9—Deuxième anneau du thorax des insectes.
10—Dans la rose des vents. — Escarpés. — Dans le corps.
11—Réfuta. — Gros nuage épais. — Affaibli.
12—Toute grande entreprise concentrée. — Assurer un revenu à.

SOLUTION DU PROBLEME No 2073

■ **Horizontalement:** 1. Juglandacees; 2. Usée — Aisance; 3. Xérès — Tenter; 4. Tri — Avortera; 5. No — VI; 6. Petit Beurre; 7. Rueras — Elu; 8. Soi — Eusèbe; 9. Etéter — Eca; 10. Ri — Vu — Platée; 11. Ath — Sol — Rets; 12. Seau — Cintres.

■ **Verticalement:** 1. Juxtaposeras; 2. User — Otite; 3. Gériatrie — Ha; 4. Lee — IU — TV; 5. Santé — Eus; 6. No — Vibrer — Oc; 7. Dito — Eau — Pli; 8. Aser — Ussel; 9. Canter — Ecart; 10. Ente — Rébuter; 11. Ecervelé — Etc; 12. Serai — Mess.

RADIO MENU

CHEF 1450 au cadran

JEUDI

6.53 Début des émissions
6.55 Information gen.
7.00 Radio Sacré-Coeur
7.15 Bonjour cultivateurs
7.33 Chaussettes aux pieds
8.00 Radio-Journal
8.10 Bien L'Bonjour
8.25 Nouvelles sportives
8.33 Bien L'Bonjour
8.55 Information gen.
9.00 Chacun son tour
9.33 Opinions
9.55 Information gen.
10.00 En époussettant Mme
10.15 Nos marchands vs appelent
10.55 Information gen.
11.00 Chansons canadiennes
11.33 Chansons canadiennes
12.00 Radio-Journal
12.10 En Dinant
12.30 Bruits de ma ville
1.00 Détente
1.33 Huguette C. vs invite
1.55 Information gen.
2.00 Claviers populaires
2.33 Album des artistes
2.55 Information gen.
3.00 Music Hall Eclair
3.33 Album des artistes
3.55 Information gen.
4.00 Club 1450
4.55 On offre on demande
5.00 Club 1450
5.33 Club 1450
6.00 Radio-Journal
6.10 Pour vous
6.25 Nouvelles sportives
6.30 Actualités
6.45 Ce soir
6.55 Information gen.
7.00 Hit Parade
7.33 Hit Parade
7.55 Information gen.
8.00 Rendez-vs musical
8.33 Rendez-vs musical
8.55 Information gen.
9.00 Le Jazz et ses adeptes
9.33 Rythme de danse
9.55 Information gen.
10.00 Rythme de danse
10.33 Fascination
10.45 Radio-Journal & Sport
11.00 Fermeture du poste

L'histoire en poupées

La Montréalaise Madeline Saucier est l'une des rares Canadiennes françaises qui, s'inspirant de notre Histoire, fabrique des poupées de collection, véritables petits chefs-d'oeuvre dont chaque trait, chaque détail est étudié et rendu avec minutie. Ne manquez pas le reportage photographique en couleurs que présente **Perspectives**, cette semaine, à ce sujet.

La Voix de l'Est

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9.30 Mire	10.00 Musique	8.30 Musique
10.00 Musique	11.00 Long métrage	9.15 Cours universitaires
11.00 Long métrage	12.55 Téléjournal	
12.55 Téléjournal		10.00 Cours universitaires
1.00 Long métrage	1.00 Long métrage	10.45 Cours universitaires
3.00 La Bonne Fourchette	3.00 L'Eternel Féminin	11.30 Tour de terre
3.30 Le Quotidien Magique	4.00 Bobino	12.00 La Souris verte
4.00 Bobino	4.30 La Boîte à Surprise	12.30 Pépinot
4.30 La Boite à Surprise		
5.00 Cadets de la foret	5.00 Ti-Jean Caribou	1.00 Golf et tennis sur table
5.30 Les Croquignoles	5.30 L'Enfant du cirque	2.00 Elles
6.00 Jeunesse oblige	6.00 Jeunesse oblige	2.30 Tire l'aiguille
6.30 Téléjournal	6.30 Téléjournal	3.00 F MA
6.50 Nouvelles du sport	6.50 Nouvelles du sport	4.00 Les uns les autres
7.00 Henri Salvador		4.30 Images en tête
7.30 Bonne Année !	7.00 Aujourd'hui	
	8.00 L'Inspecteur Leclerc	6.30 Téléjournal
8.00 Septième Nord	8.30 Cinéma international	6.45 Langue vivante
8.30 La Poule aux oeufs d'or		7.00 Champ libre
9.00 Pleins feux	10.15 Les Affaires de l'Etat	8.00 Thierry la Fronde
10.00 Actualités politiques	10.30 Téléjournal	8.30 La Soirée du hockey
10.30 Téléjournal	10.45 Supplément régional	
		10.15 Votre choix
10.45 Supplément régional	10.54 Nouvelles du sport	10.45 Téléjournal
10.54 Nouvelles du sport	11.00 Les Couche-Tard	11.00 Supplément régional
11.00 Cinéma	11.30 Cinéma	11.10 Nouvelles du sport
		11.15 Cinéma

CHLT CANAL 7

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	7.30 Mire et Musique	
7.30 Mire et Musique	8.15 Première Edition	10.00 Mire et Musique
8.15 Première Edition	8.15 Matin Sport	1 .00 Théâtre du Mystere
8.21 Matin Sport	8.30 Pipe de Plâtre	11.30 Tour de terre
8.30 Pipe de Plaire	9.30 Coq au 7	12.00 La Souris Verte
9.00 Cinéma du Matin "Le Tueur s'est évadé"		12.30 Entrée des Artistes
10.30 Pause Café	10.30 Cinéma Kraft	
1 .00 Coq au 7	12.00 Devinez Juste	1.00 Golf et Tennis sur Table
12.00 Tentez votre chance	12.30 Deuxième Edition	2.00 Elles
12.30 Deuxième Edition	12.40 La Météo	2.30 Tire l'Aguille
12.40 La Météo	12.45 Midi Sport	3.00 F- MA
12.45 Midi Sport		4.00 Les Uns les Autres
1.00 Pot Pourri Féminin	1.00 Pot Pourri Féminin	4.30 Intrigue à Hawai
2.00 Kermesse	2.00 Kermesse	5.30 Bon Voyage
3.00 La Bonne Fourchette	3.00 Tire l'Aiguille	
3.30 Le Quotidien Magique	3.30 L'Eternel Féminin	6.00 Les Jeunes Talents
4.00 Bobino	4.00 Bobino	6.30 Télébulletin
4.30 La Boîte à Surprise	4.30 La Boîte à Surprises	6.45 La Météo
5.00 Cadets de la Forêt	5.00 Ti-Jean Caribou	6.50 Edition Sportive
5.30 L'Aigle Noir	5.30 Remous	
6.00 Les Boute-en-Train	6.00 Les Boute-en-Train	7.00 Soirée Canadienne
6.30 Télébulletin	6.30 Télébulletin	8.00 Thierry la Fronde
6.45 La Météo	6.45 La Météo	8.30 La Soirée du Hockey
6.50 Edition Sportive	6.50 Edition Sportive	
7.00 Une n'attend pas l'autre	7.00 Bonsoir Copains	
7.30 Disqu'o 7	7.30 Perry Mason	
8.00 Septieme Nord	8.30 Cinéma International "Cause toujours mon lapin"	10.15 Votre Choix
8.30 La Poule aux oeufs d'Or		10.45 Téléjournal
9.00 Pleins Feux	10.15 Politique Provinciale	11.00 Derniere Edition
10.00 Cartes sur table	10.30 Téléjournal	
10.30 Téléjournal	10.45 Jazz d'Accord	11.15 Cinéma 7
10.45 Après-ski	11.00 Cinéma 7	"Le règne de la Joie"
11.00 Derniere Edition	12.30 Sign off - Fermeture	12.30 Sign off - Fermeture
11.15 Cinéma 7		
12.30 Sign off - Fermeture		

91a rue Paré 372-3161

Menard RADIO & T.V. SERVICE

CFTM CANAL 10

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
11.00 Bien L'Bonjour	10.30 Mire	8.30 Mire
11.05 Mots Croisés	11.00 Bien L'Bonjour	9.00 Bien L'Bonjour
11.20 Bien L'Bonjour	12.00 Manchettes Horaire	9.45 Manchettes - Horaire
12.00 Manchettes Horaire	12.15 En Matinée	10.00 Télé Bonbon
12.15 En Matinée	"Mon coquin de Père"	10.30 Bon pied bon oeil
2.00 Bon après midi	2.00 Bon après midi	11.30 Premier pas
4.00 Remous	4.00 Défi au danger	12.00 En matinée
4.30 Zoo du capitaine bonhomme	4.30 Zoo du capitaine bonhomme	2.00 Sur le matelas
5.30 Sur Demande	5.30 Au nom de la loi	3.00 Cinémale "Chair Inquière (italien)
6.00 Télé-Métro	6.00 Télé-Métro	4.30 La rampe sportive
6.50 Sport-Images	6.50 Sport-Images	5.00 Monsieur le Maire
7.00 Dernière heure	7.00 Dernière heure	5.30 Aventures dans les Iles
7.15 Ciné-Roman	7.15 Ciné Roman	6.30 C'est arrivé cette semaine
7.30 Mot de passe	7.30 En première "Le Dernier Voyage"	7.00 Comment Pourquoi
8.00 A la Catalogne	9.30 Alors raconte	7.30 Jeunesse d'Aujourd'hui
8.30 Cinéma Kraft "La Fauve est Laché"	10.00 La Famille Stone	8.30 Les Grands Spectacles "Un Grand Amour de Beethoven" (français)
10.00 Adam ou Eve	10.30 Toute la ville en parle	
10.30 Mon coeur est un violon	10.45 Dernière heure	10.30 Amour, des lys et orgue
10.45 Dernière heure	10.55 La couleur du temps	10.45 Dernière Heure
10.55 La couleur du temps	11.00 La ronde des sports	10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports	11.15 Cinéma "Feux de Joie"	11.00 La ronde des sports
11.15 Cinéma "La Neige Etait Sale"		11.15 Cinéma

CBMT CANAL 6

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9.56 Today on CBMT	10.00 Quebec School Telecast	9.30 Test Pattern and Music
10.00 Canadian Schools	10.30 Across Canada	9.56 Today on CBMT
10.30 Across Canada	11.00 Friendly Giant	10.00 Four Feather Falls
11.00 Friendly Giant	11.15 Chez Hélène	10.15 Tales of the Riverbank
11.15 Chez Hélène	11.30 Butternut Square	10.30 Comedy Capers
11.30 Butternut Square	11.50 News	11.00 Steve's Corner
11.50 News	12.00 Reach for the Top	12.00 Three-Star Bowling
12.00 Variety Showcase	12.30 Calendar	1.00 Sports '64
12.30 Calendar	1.30 Movie Matinée "The Missing Juror"	1.30 Sports Magazine
1.30 Movie Matinée	3.00 Moment of Truth	2.00 World of Sport:CBC Championship Golf
3.00 Moment of Truth	3.30 Take Thirty	3.00 World of Sport
3.30 Take Thirty	4.00 As the World Turns	4.00 Teen '65
4.00 As the World Turns	4.31 Razzle Dazzle	5.00 The Barnstormers
4.31 Razzle Dazzle	5.00 The King's Outlaw	5.30 Bugs Bunny
5.00 Magilla Gorilla	5.30 Music Hop	6.01 Countrytime
5.30 Music Hop	6.00 Jonny Quest	6.30 "Snow"
6.00 Reach for the Top	6.30 Across Canada	6.45 CBC TV News
6.30 Across Canada	7.01 CBC Evening News	7.00 Beverly Hillbillies
7.01 CBC Evening News	7.25 Sports with Doug Smith	7.30 Year-End Review
7.25 Ski Cast	7.30 Wendy and Me	8.30 N.H.L. Hockey:
7.30 Candid Camera	8.00 Country Hoedown	
8.00 Hazel	8.30 The Fugitive	10.15 Juliette
8.30 The Serial	9.30 Telescope	10.45 The Quebec Scene
9.00 The Defenders	10.00 Ben Casey	11.00 CBC TV News
10.00 Perry Como	11.00 CBC TV News	11.09 Final Edition
11.00 CBC TV News	11.14 Viewpoint	11.17 The Sport Shop
11.14 Viewpoint	11.21 Final Edition	11.37 Hollywood Historama Spencer Tracy; Film Favourites : "Father of the Bride"
11.21 Final Edition	11.29 Sports Final	
11.29 Sports Final	11.36 Friday Première "Pete Kelly's Blues"	
11.36 Z Cars: "On Watch in Newton"		

CFCF CANAL 12

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9.35 Coffee Break	9.35 Coffee Break	
10.00 The Liberal Arts	10.00 The Liberal Arts	9.30 The Sound of Twelve
10.30 Romper Room	10.31 Romper Room School	9.45 Meditation
11.00 Ed Allen Time	11.00 Ed Allen Time	
11.30 Abracadabra	11.30 Abracadabra	
12.00 Lunchtime little theatre	12.00 Lunchtime Little Theatre	10.00 The Ol'Wrangler
1.00 Channel 12 theatre	1.00 Channel 12 Theatre	11.30 Woody Woodpecker
2.30 Four of a kind	2.30 Four of a kind	12.00 En France
3.00 People in conflict	3.00 People in Conflict	12.30 Let's Find Out
3.30 It's your move	3.30 It's your Move	
4.00 Surprise Party	4.00 Surprise Party	1.00 Uncle Bobby
5.00 Family theatre	5.00 Family Theatre	2.00 Wrestling
6.30 Star Stakes	6.30 Star Stakes	3.00 Saturday at the Movies
6.40 Pulse Reports	6.40 Featurette	4.30 Wide World of Sports
6.45 Pulse	6.45 Pulse	
7.00 The Munsters	7.00 Country Music Hall	6.00 Like Young
7.30 My Favorite Martian	7.30 Andy Griffith	7.00 Voyage to the Bottom of the Sea
8.00 Sunset Theatre	8.00 Double Your Money	
9.30 The Bailey's of Balboa	8.30 McHale's Navy	8.00 Academy Performance
10.00 The Jack Paar Program	9.00 The Outer Limits	10.00 The Avengers
11.00 National News	10.00 Combat	11.35 Pajama Playhouse
11.15 Pulse	11.00 National News	
11.35 Pajama Playhouse	11.15 Pulse	
1.00 Newsroom 12 Meditation	11.35 Pajama Playhouse	

Les prix du marché

MONTREAL (PC)—Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de fibre: extra-gros 31; A-gros 30; A-moyen 24; A-petits 19; B 24; C 19. Cageots de bois: un cent de plus.

Beurre: arrivages courants, non admissible: 53, en gros, non admissible: 53 1-2.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québecois blanc ou coloré 38.

Pommes de terre: N.B. nouvelles, $2.35 les 75 livres, $1.65 à $1.75 les 50 livres, .40 à .41 les 10 livres. Ile - du - Prince-Edouard $2.75 à $2.85 les 75 livres, $1.90 à $1.95 les 50 livres, .45 à .46 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs: 14 1-2 à 16, procédé par rouleau, no 1 en sacs: 14 à 15, autre catégorie pour nourrissage 12 1-2 à 13. Poudre de lait de beurre pour nourrissage: 10 1-2 à 11.

MONTREAL (PC) — Les prix étaient généralement stables au milieu d'une activité assez intense aujourd'hui sur les marchés de bestiaux de la métropole. La demande était bonne.

Arrivages: 423 bovins, 105 veaux, 14 agneaux et moutons et aucun porc.

Bons bouvillons $22 à $23, quelques uns de choix à $24; moyens $19.25 à $22; communs $16.25 à $19.25.

Génisses moyennes $17.50 à $19.50, communes $13.75 à $16.75.

Bonnes vaches $14 à $16.75; moyennes $13 à $15; communes $12 à $13.50; sujets pour la mise en conserve $7 à $12.

Bons taureaux $16.50 à $18.50; communs et moyens $12.50 à $15.75.

Bons veaux $30 à $35; moyens $24 à $29.50; communs $14.50 à $23.

Les prix n'avaient pas été établis pour les porcs, les truies, les agneaux et moutons.

La bible vous parle

La sagesse du scribe s'acquiert aux heures de loisir et celui qui est libre d'affaires devient sage.

(Eccli 38, 24)

Le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre?

(Lc 18, 8)

MOCO

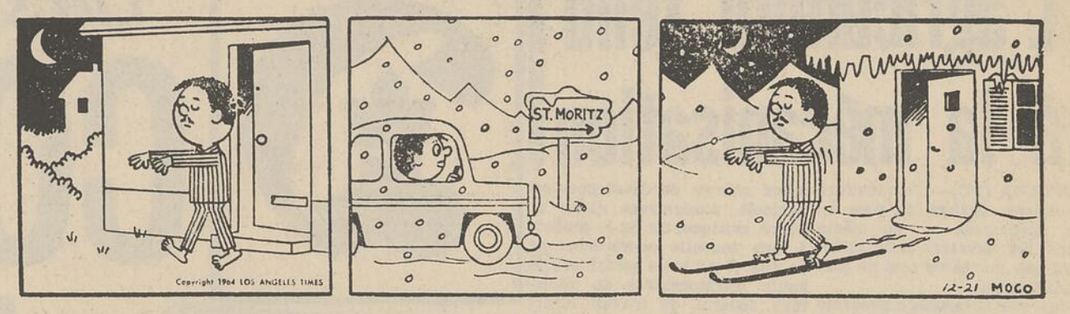

FERDINAND

Par LEE FALK

PHILOMENE

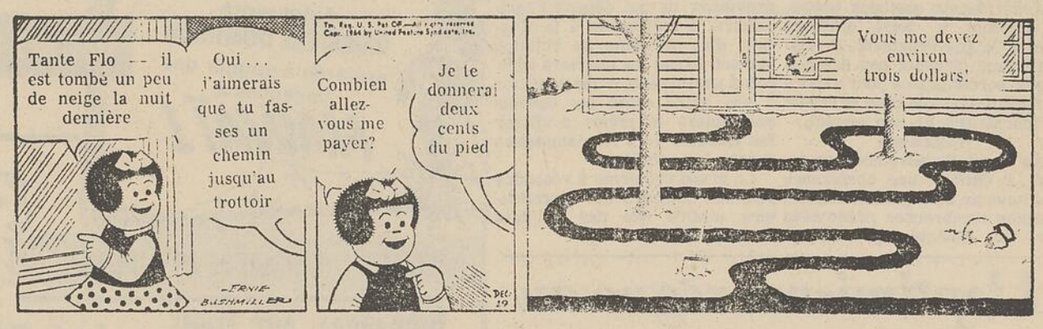

Par WINSLOW MORTIMER

LE FANTOME

Par SPRENGER

LE CHEVALIER MASQUE

Par FRAN STRIKEN

LARRY BRANNON

CAPITAINE BONVENT

PILOTE TEMPETE

L'agriculture tend à la mécanisation

OTTAWA (PC)—L'agriculture canadienne devient de plus en plus mécanisée et en même temps les ouvriers pour manipuler ces machines sont de plus en plus rares.

Bien que la tendance générale soit aux fermes plus étendues, à une production accrue et aux profits supérieurs, il demeure que le nombre des cultivateurs ne cesse de diminuer. Le problème présente un autre aspect beaucoup plus inquiétant: le nombre des propriétaires agricoles est quatre fois supérieur au nombre des ouvriers engagés sur les terres.

En plusieurs régions du pays les ouvriers expérimentés pour les récoltes devant être faites rapidement n'existent même plus. Plus poussé, le problème devient un cercle vicieux. Les fermiers achètent souvent des machines parce qu'ils manquent de main-d'oeuvre. Mais alors, ils ne peuvent trouver les hommes pour manipuler ces machines.

Aussi depuis quelques temps, la question a causé quelques soucis au gouvernement. Il semble même qu'avant peu des mesures seront prises pour rendre le travail agricole plus attrayant et fournissant un bon emploi.

Inquiétude

Au mois de novembre se tenait à Ottawa une conférence sur l'avenir de l'agriculture. Les plaintes nombreuses présentées par les délégués provinciaux ayant charge du développement agricole atteignirent alors un degré critique. Ce fut le prélude à une nouvelle conférence qui se tint il y a trois semaines. De hauts fonctionnaires du ministère fédéral du travail furent appelés à suggérer des moyens susceptibles de rendre le travail agricole acceptable même par ceux qui ne possèdent pas un lopin de terre.

Les principaux reproches faits pour expliquer cette pénurie de main-d'oeuvre sur les fermes étaient les bas salaires, le peu de sécurité offert par l'assurance - chômage, l'assurance-santé ou l'assurance-hospitalisation et les mauvais logements.

Le gouvernement travaillerait présentement à résoudre chacun de ces aspects du problème. Il songerait à appliquer les mêmes principes de base qu'en France pour ce qui est de l'assurance-chômage accordée aux travailleurs sur les fermes, à fournir une aide substantielle aux provinces de qui dépend l'agriculture, à collaborer à la création d'un système de rotation suivant lequel les ouvriers agricoles passeraient d'une province à une autre selon les besoins saisonniers et même à attirer les citadins vers les campagnes durant les récoltes.

Le grand problème à résoudre demeure toujours que l'agriculture n'offre que des emplois saisonniers.

L'optimisme règne au sein du Nouveau Parti

OTTAWA (PC) — Si l'on en juge par l'attitude de son chef et de son directeur, MM. T. C. Douglas et Terry Grier, c'est avec confiance que le Nouveau Parti démocratique se prépare à la tenue d'élections générales.

M. Douglas considère que le parti en est à la phase où il peut s'imposer politiquement et estime que nombreux sont les libéraux et conservateurs disposés à opter pour le NPD.

S'adressant aux organisateurs du parti, il leur déclarait: "Donnez-nous 70 sièges, et nous allons mettre le Parlement sans dessus-dessous; donnez-nous 170 sièges, et nous allons remettre les choses en ordre au Canada".

M. Grier, qui se défend de faire des prédictions, fait état, de son côté, de prévisions faites au cours des derniers mois et qui accordent au parti entre 40 et 75 sièges.

Il estime qu'avec de bons candidats et une organisation de comté efficace, le parti peut rallier une partie considérable des suffrages qui allaient auparavant aux vieux partis.

M. Grier, en plus du changement intervenu dans le climat politique dont le NPD compte tirer avantage, voit de nombreux autres signes encourageants dans la conjoncture actuelle.

Les membres du parti ont atteint le nombre de 60,000, soit 15,000 de plus que lors des élections de 1963. Cela, sans compter les 230,000 syndiqués affiliés au NPD par l'intermédiaire de leur syndicat.

M. Grier estime encore que l'état financier du parti est plus stable actuellement qu'il ne l'était lors des périodes préélectorales de 1962 et 1963.

Il constate également qu'au niveau des comtés, l'activité va bon train et que nombreux sont les candidats qui ont été désignés.

Advenant la tenue d'élections au printemps, le NPD serait en meilleure posture que lors des deux élections précédentes, estime-t-il.

Au sujet de l'attitude du parti à l'endroit du gouvernement libéral, M. Grier déclare que la façon dont M. Pearson se comportera face aux accusations portées contre son cabinet sera d'une grande importance. Si le premier ministre réussit à convaincre les partis d'opposition que ces accusations ne sont pas fondés ou s'il prend les mesures adéquates au cas où elles seraient fondées, alors la tension peut baisser, de dire M. Grier.

Il prévoit que la campagne électorale sera mouvementée et que l'unité nationale, l'avenir de la confédération et le leadership national en seront les points centraux.

Une mise en garde du ministère du Revenu

QUEBEC PC - Le ministère du Revenu a publié un communiqué rappelant à tous les citoyens qu'ils ne doivent pas prêter foi aux annonces parues dans les journaux leur affirmant qu'il est possible d'acheter une auto sans payer quoi que ce soit comptant.

Le ministère précise que l'acheteur doit payer la taxe de six pour cent au vendeur au moment de l'achat, si le vendeur est autorisé à collecter cette taxe au nom du ministère.

Il est de plus contraire à la loi d'annoncer qu'une auto peut être achetée sans paiement comptant, mais le communiqué du ministère du Revenu ne précise pas s'il imposera des sanctions contre ceux manquant ostensiblement à la loi.

En Ontario

Le format des verres de bière subira une diminution sensible

TORONTO (PC) — Les débits de bière de l'Ontario adopteront bientôt des verres plus petits pour servir la bière en fût. Ces nouveaux contenants permettront aux propriétaires de ces débits de faire un peu plus de profit.

Le Bureau des licences de la Commission des liqueurs de l'Ontario a en effet accordé cette permission pour répondre à l'Association des hôteliers de l'Ontario, qui au nom de ses membres distribuant de la bière en fût, demandait de majorer le prix de leur produit.

Le prix du verre demeurera à 15 cents, mais au lieu de 8.5 onces, le nouveau verre de type Pilsener ne contiendra que 7.6 onces.

Par ailleurs, le prix sera levé sur les bouteilles de bière. Les marchands pourront faire leur prix. Actuellement la bouteille de 12 onces se vend 28 cents et la bouteille de 22 1-2 onces se vend 50 cents. L'Association des hôteliers a demandé la permission de porter ces prix à 32 cents et à 57 cents.

Les nouveaux verres devraient être utilisés partout en Ontario, le 5 février prochain. Ils deviendront officiels le 15 du même mois.

La commission a laissé entendre dans un communiqué que les nouveaux prix répondaient aux frais accrus d'opération et permettront aux propriétaires d'embellir leurs établissements, surtout ceux qui ont obtenu des permis de 1934 à 1944.

GAGNEZ des achats gratuits pendant un mois au CONCOURS DE LA CAISSIÈRE DE L'ANNÉE!

Vous n'avez rien à acheter! Votez simplement pour la caissière Dominion de votre choix. Le vote que vous déposez est également la formule de participation, qui vous donnera la possibilité de gagner $100 de certificats de magasinage Dominion — montant suffisant pour magasiner GRATUITEMENT pendant un mois! Ne manquez pas cette occasion! Déposez votre vote cette semaine!

Aidez votre CAISSIÈRE DOMINION préférée à gagner des vacances à HAWAÏ!

Un sourire avec plaisir... car la COURTOISIE AMICALE domine au Dominion!

Nous avons toujours été fiers de nos caissières amicales, courtoises et efficientes. Nous pensons qu'elles sont extraordinaires et nous aimerions que vous nous aidiez à le prouver! Au cours des quelques semaines qui vont suivre, une de nos charmantes caissières sera choisie pour représenter Dominion au Concours International de la Caissière de l'Année. Elle pourra gagner des prix intéressants et vous aussi! Cette semaine, lorsque vous serez au Dominion, votez pour votre caissière préférée en vous servant du bulletin de vote gratuit, fourni par le magasin.

OBTENEZ VOTRE BULLETIN DE VOTE GRATUIT AU DOMINION POUR LE CONCOURS DE LA CAISSIÈRE DE L'ANNÉE

SPÉCIAUX DE LA CAISSIÈRE DE L'ANNÉE

Breuvages aux Fruits "LIL'Abner" Assortis Spécial — 3 Btes 48 oz. 1.00
Catsup aux Tomates "Libby's" Spécial — 3 Bout. 11 oz. 43¢
Papier de Toilette "Soft Rite" Coul. Assort. 2¢ de rabais — 2 Roul. 27¢
Tarte "Country Girl" Aux Cerises Spécial — Tarte 24 oz. 55¢
Ananas Tranchés "Picnic" Spécial! — 2 Btes 28 oz. 59¢

JUS DE TOMATES "Aylmer" (Boite 48 oz 37¢) Spécial! — 3 Btes 20 os. 49¢
SOUPES "AYLMER" Spécial! Tomates ou Légumes — 4 Btes 10 oz. 49¢
PAPIER de TOILETTE "Plush" Blanc ou Rose—Spécial! — 4 Roul. 29¢
GATEAU aux CERISES "Richmello" Spécial! — Gâteau 12 oz. 45¢

Epicerie en Vedette!

JUS D'ORANGE "Trout Hall" — 2 Btes 20 oz. 53¢
SOUPES aux Pois "Habitant" — 2 Btes 28 oz. 45¢
POIS "Del Monté" De Fantaisie-Grosseurs assorties — 2 Btes 15 oz. 37¢
Purée de Tomate "Heinz" — 2 Btes 6 oz 27¢
Macaroni ou Spaghetti "Long-Economy" — Pqt. 2 lb. 29¢

ALIMENTS CONGELES!

HARICOTS VERTS "Domino" Genre Français — 2 Pqts 10 oz. 49¢
FEVES "Lima" Baby "Domino" — Pqt. 12 oz. 29¢
Crocoli en Morceaux "Domino" — 2 Pqts. 10 oz. 35¢
PATATES FRITES "Domino" — 2 Pqts. 9 oz 33¢

EN VEDETTE!

THE EN SACS "Lyon's Discount" — Pqt. de 100 79¢
JAVEL Concentrée "Javex" — Cruche 64 oz 45¢
Nourritures pour Chiens "Reward" — 12 Btes 15 oz. 1.00
Détergent Liquide — Bte 12 oz. 27¢
"Domino" 24 oz 45¢—32 oz. 59¢—64 oz 1.15

C'EST SURTOUT à CAUSE de la VIANDE
Meilleur Boeuf au Canada-Marque Rouge ou Bleue!

BIFTECK DE RONDE Tranche Complète-Désossée ou
ROTI DE CROUPE "Silverside" Tendre et Juteux-Inspecté par le Gouvernement! — lb 79¢

Biftecks ou Rotis De Pointe de Surlonge-Tendre et Juteux — lb. 99¢
Poulets Bar. B.Q. cuits Délicieux Chauds ou Froids! — Ch. 1.19
Saucisses de porc pur "Bilopage" Inspectées par le Gouvernement — lb. 49¢

fruits ET LEGUMES frais

ORANGES "NAVEL" Sunkist de la Californie—Juteuses Sans Pépins Grosseur 138—Sucrées — 2 DOUZ. 97¢

Pommes "Cortland" Catégorie Surchoix du Québec-Croustillantes — sac 5 lb. 49¢
Bananes "Cabanita" Petites Bananes-Muries Dorées — lb. 9¢
NAVETS FRAIS Du Québec No. 1—Jeunes et Tendres — lb. 5¢
CAROTTES LAVEES Récolte Canadienne—Sans Queue—Longues—Tendres — 5 lb. 39¢

ACHETEZ AVEC CONFIANCE!
Toute Viande ou Produit de Viande qu'il soit Congelé, Frais ou Apprêté est inspecté par le Gouvernement!

TOUT EST 100% GARANTI

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 — Avec coupon et achat de CITRONS SUNKIST 1 douz. ou plus — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
25 — Avec coupon et achat de BOLOGNE "HYGRADE" 24 oz — Se termine sam. 9 jan. au DOMINION
25 — Avec coupon et achat de BOUDIN "BILOPAGE" 1 lb ou plus — Se termine sam. 9 jan. au DOMINION
25 — Avec coupon et achat de SAUCISSES "MAPLE LEAF" Paquet 1 lb — Se termine sam. 9 jan. au DOMINION
25 — Avec coupon et achat de GARNITURE POUR TARTE "STAFFORD" Bte 20 oz Toute variété — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
50 — Avec coupon et achat de "HAMBURG" FRAIS 2 lb ou plus — Se termine sam. 9 jan. au DOMINION
25 — Avec coupon et achat de RAISINS MINIATURES "SUN MAID" Paquet 14½ oz 35¢ — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
50 — Avec coupon et achat de CIRE "VISTA" POUR LA CUISINE Nettoie et cire Boîte 32 oz 1.19 — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
25 — Avec coupon et achat de MARMELADE "SHIRRIFF" "GOOD MORNING" Boîte 24 oz 65¢ — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
25 — Avec coupon et achat de NETTOYEUR "Ajax" 2 Boîtes géantes 59¢ — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
25 — Avec coupon et achat de SHORTENING "DOMESTIC" 3¢ de rabais 2 Paquets 1 lb 71¢ — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
50 — Avec coupon et achat de DETERGENT "FAB" 40¢ de rabais Format familial 1.25 — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
25 — Avec coupon et achat de "VICKS" "VAPORUB" Pot 1½ oz 64¢ Dans Grands Marchés! — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
25 — Avec coupon et achat de SERVIETTES de papier "Rite" Blanches ou de couleurs Paquet de 100 31¢ — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
50 — Avec coupon et achat de NETTOYEURS à tapis "Glamorene" Bout. 30 oz 1.39 Dans Grands Marchés! — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
50 — Avec coupon et achat de Lait en poudre Instantané "Starlac" Paquet 3 lb 1.29 — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
25 — Avec coupon et achat de DENTIFRICE "COLGATE" N'importe quel format Dans Grands Marchés! — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
25 — Avec coupon et achat de "Nestlé Quik" Breuvage au chocolat Instantané Paquet 2 lb 1.19 — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
25 — Avec coupon et achat de "KLEENEX" Grand format 33¢ Dans Grands Marchés! — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
25 — Avec coupon et achat de FROMAGE en pâte "DOMINO" Pot 16 oz 63¢ — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
25 — Avec coupon et achat de SAUMON ROSE SURCHOIX "CLOVER LEAF" Boîte 16 oz 69¢ — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
25 — Avec coupon et achat de Petits Oignons A BOUILLIR Sac 10 lb — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
25 — Avec coupon et achat de DATTES AVEC NOYAUX Sac 16 oz 1 ou plus — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION
25 — Avec coupon et achat de "NECTAROL" Sirop contre la toux NOUVEAU! Bout. 69¢ Dans Grands Marchés! — Se termine mar. 12 jan. au DOMINION

Nous réservons le droit de limiter les Quantités!
Prix en vigueur jusqu'à samedi le 9 Janvier 1965 au DOMINION:
74 Rue Court et 235 Rue Principale, Granby — P.Q.
DOMINION STORES LIMITED

Un sourire avec plaisir!
DOMINION